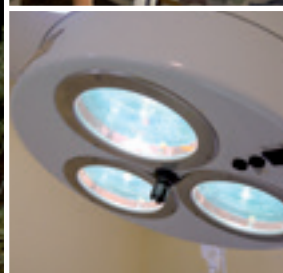
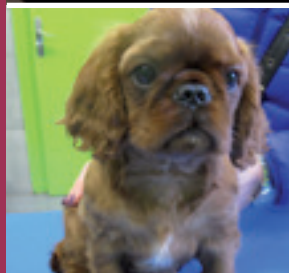
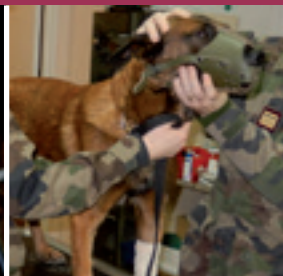
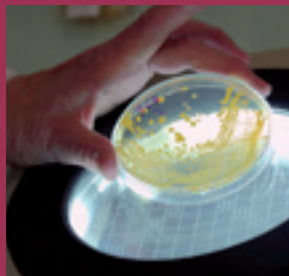


2018

Atlas démographique de la profession vétérinaire



OBSERVATOIRE
NATIONAL
DÉMOGRAPHIQUE
DE LA
PROFESSION
VÉTÉRINAIRE

2018

Atlas démographique **de la profession vétérinaire**





L'Observatoire national démographique de la profession vétérinaire vous propose de découvrir l'Atlas 2018, sur la base des données arrêtées au 31 décembre 2017. En dehors des rubriques devenues maintenant habituelles, je suis satisfait de constater l'entrée dans cette édition du métier de vétérinaire des laboratoires publics d'analyses vétérinaires. J'ambitionne que cette dynamique se poursuive aux fins que l'Atlas démographique devienne à terme le reflet, en chiffres utiles, de la richesse des métiers auxquels le titre de docteur vétérinaire ouvre.

L'Atlas aura dès lors atteint son objectif vis-à-vis du public de décrire la diversité qui se cache derrière le terme vétérinaire.

L'élément phare des chiffres 2017 est incontestablement la parité des femmes et des hommes exerçant la médecine et la chirurgie des animaux. Ce point d'équilibre atteint dans le courant du mois de février 2017 se confirme par un

différentiel de 521 diplômées dès la fin décembre 2017. La population des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre étant le reflet décalé de la population des étudiants en formation dans les quatre Ecoles nationales vétérinaires et dans les écoles ou les facultés européennes, il n'est pas être grand devin pour énoncer que la féminisation des métiers vétérinaires s'inscrit dans une tendance lourde et à long terme.

Je souhaite saluer ici la qualité du travail produit par l'Observatoire national de la démographie vétérinaire en ce qu'il est maintenant régulièrement repris dans des travaux scientifiques ou des articles de presse, y compris dans les éléments de langage des décideurs politiques. A ce titre, il est à mes yeux un gage de crédibilité de constater que l'INSEE produit pour la première fois une étude intitulée « *L'activité de vétérinaire : de plus en plus urbaine et féminisée* » - n°1712, octobre 2018. Il est tout autant appréciable de constater que les documents produits par

l'Observatoire viennent nourrir la réflexion professionnelle nationale, Vetfuturs France, ou la feuille de route pilotée par la Ministère de l'agriculture et de l'alimentation consacrée au « réseau de vétérinaires dans les territoires ruraux et en productions animales ».

Avant de vous inviter à parcourir l'Atlas 2018, je tiens à remercier les contributeurs qui œuvrent à ce bien commun, en mettant à disposition leurs données et permettent ainsi la réalisation d'un atlas annuel. Tout particulièrement, je remercie le DV Eric Sannier, conseiller national, en charge de l'Observatoire national démographique ainsi que les services supports du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires.

Excellente découverte !

DV Jacques GUERIN

Président de l'Observatoire national démographique de la profession vétérinaire.

INTRODUCTION

LA DÉMOGRAPHIE DES VÉTÉRINAIRES SUIVIS PAR L'ATLAS 2018

Construit à partir des différentes données transmises par les membres de l'Observatoire national de la démographie de la profession vétérinaire, cet ouvrage de synthèse permet rapidement de prendre connaissance des aspects démographiques de la profession vétérinaire et de leurs évolutions.

La profession vétérinaire est une profession aux multiples visages dont le recensement n'est pas chose évidente. Les vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre des vétérinaires représentent la grande majorité des vétérinaires formés dans les écoles vétérinaires européennes ou des pays tiers. Les vétérinaires de la

fonction publique et des armées sont une autre composante de la profession de vétérinaire. Il est impossible aujourd'hui d'énumérer tous les métiers dans lesquels les compétences et la formation du vétérinaire lui permettent d'exercer.

Selon l'enquête « Insertion des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage, 2017 » du ministère en charge de l'agriculture, 2 ans après l'obtention de leur diplôme, 86 % d'entre eux sont en activité et exercent dans différents secteurs d'activité et près de 10 % des vétérinaires diplômés, poursuivent leurs études après la sortie de l'école, par exemple pour réaliser une thèse, approfondir un secteur de la médecine vétérinaire ou effectuer un master.

Le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires publie aujourd'hui le 3^e Atlas national de la démographie de la profession vétérinaire. La population des vétérinaires étudiées dans cette nouvelle édition repose

Schéma du champ d'études de l'ATLAS de la démographie de la profession vétérinaire



sur les données du tableau de l'Ordre des vétérinaires et les données transmises par les différentes administrations. Du fait de la connaissance partielle des vétérinaires qui exercent une activité autre que l'exercice de la médecine ou une activité dans la fonction publique, le périmètre d'étude de l'ATLAS ne peut être exhaustif.

Ce nouvel ATLAS 2018 est la synthèse des données et indices nationaux arrêtés au 31/12/2017, il intègre aussi le suivi de nouvelles populations comme celle des vétérinaires qui exercent en Laboratoire public d'analyses vétérinaires.

• **18341 VÉTÉRINAIRES** étaient inscrits au tableau de l'Ordre au 31 Décembre 2017. La progression du nombre d'inscrits constatée entre 2012 et 2015, s'infléchit, 2016 et 2017 confirment la stabilisation du nombre de vétérinaires inscrits.

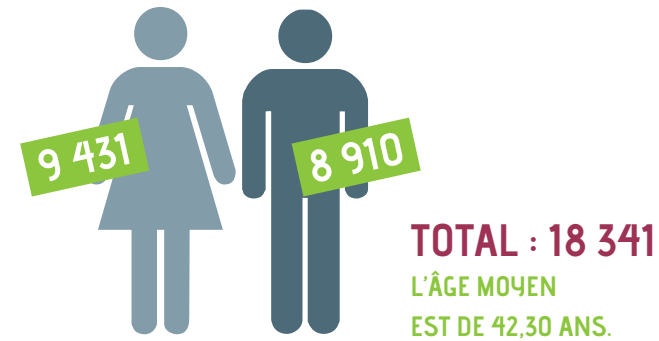
• **LE NOMBRE DE FEMMES VÉTÉRINAIRES** inscrites est en constante progression et atteint plus de 50 % de la population totale des vétérinaires inscrits. Le phénomène de féminisation de la profession vétérinaire s'accélère.

• **LA POPULATION DES NOUVEAUX INSCRITS RESTE STABLE.** Le nombre de vétérinaires qui sortent du tableaux avant l'âge de 40 ans représente un tiers des sortants.



LES VÉTÉRINAIRES INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE

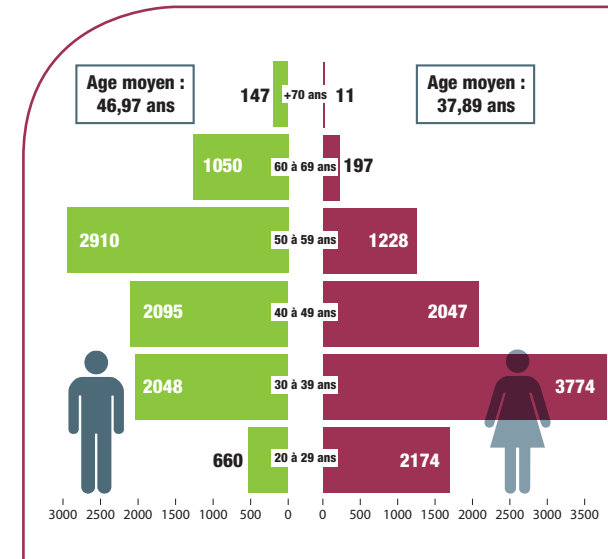
DONNÉES NATIONALES

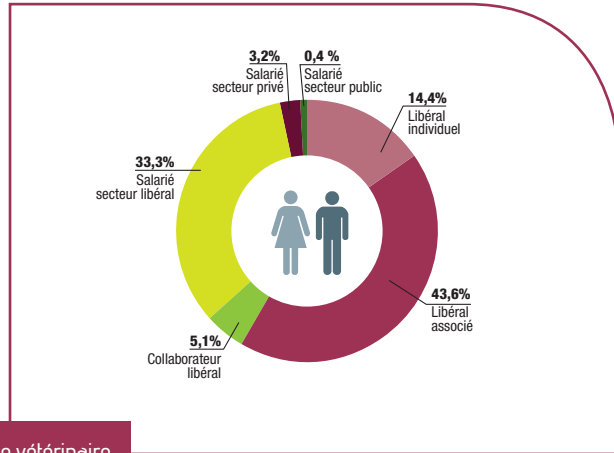
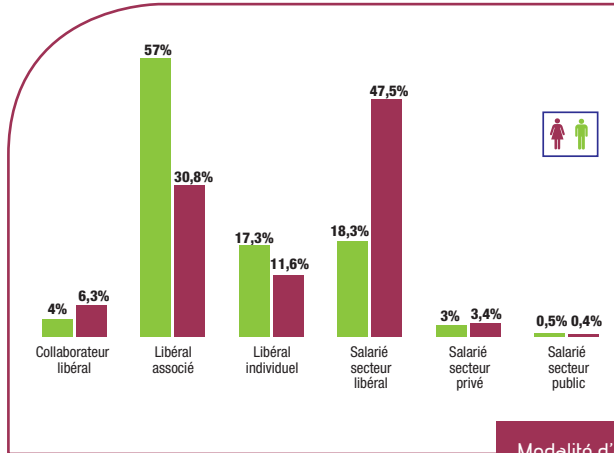


Le nombre de vétérinaires inscrits au tableau a progressé de 9,5 % entre le 31/12/2012 et le 31/12/2017, le nombre total de vétérinaires inscrits au 31/12/2017 est de 18 341. Avec seulement 192 vétérinaires de plus en 2017 (+ 1%), la tendance à la stabilisation du nombre de vétérinaires inscrits observée en 2016 se confirme.

L'âge moyen des vétérinaires est de 42,30 ans, avec une diminution de près d'un an par rapport aux cinq dernières années, on observe un rajeunissement de la population des vétérinaires inscrits.

Au 31/12/2017, le nombre de femmes inscrites au tableau dépasse le nombre d'hommes avec 9 431 femmes inscrites (51,4 % des inscrits). Avec une progression en 2017 de 4,4% du nombre de femmes inscrites et un recul de 2,2 % du nombre d'hommes inscrits, le processus de féminisation de la profession vétérinaire s'accélère.

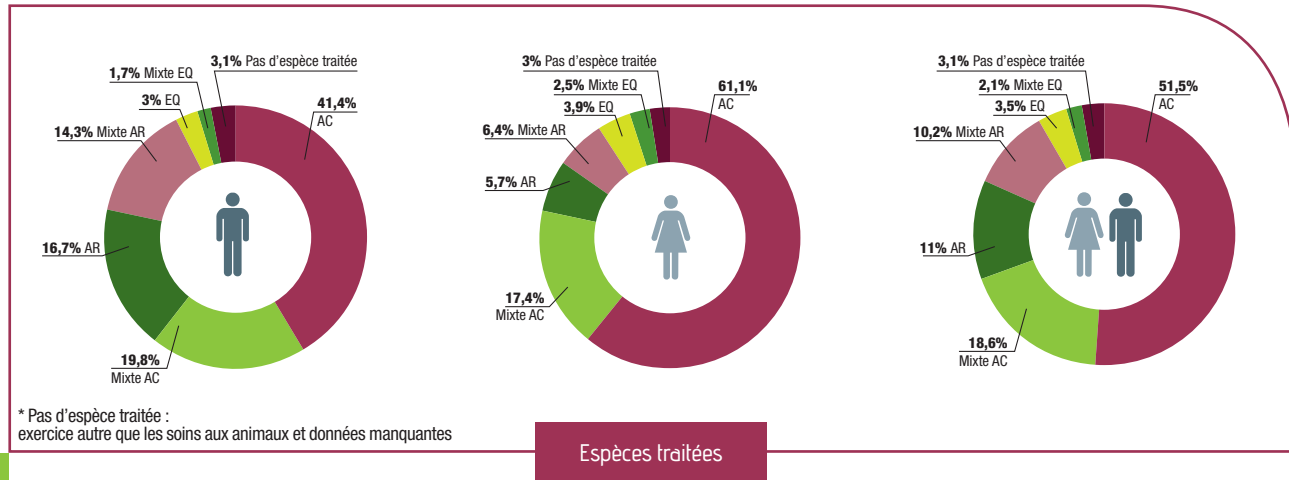




Modalité d'exercice vétérinaire

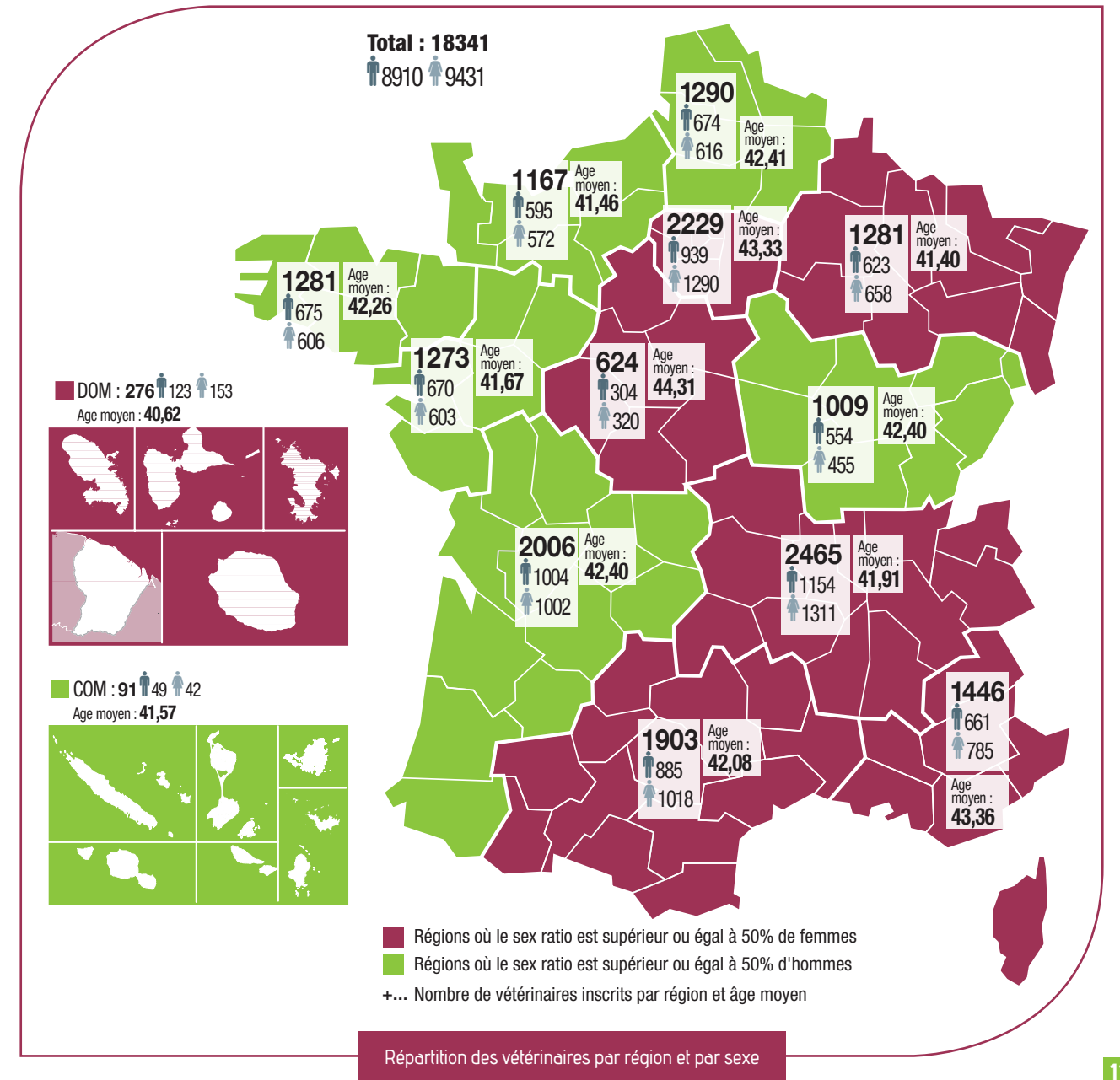
63,1 % des vétérinaires exercent leur activité en exercice libéral (-0,3 % par rapport à 2016, -0,4% sur 5 ans). L'exercice individuel continue de régresser (-1% par rapport à 2016) quand l'exercice libéral en association continue d'augmenter (+ 0,5 % sur un an). Les vétérinaires salariés du secteur libéral représentent 33,3 % des vétérinaires inscrits, ce qui est stable par rapport à 2016 (-0,1 % sur un an, + 36% en 5 ans).

La médecine et la chirurgie des animaux de compagnie exercée de manière exclusive ou mixte concerne 70 % des vétérinaires en 2017, stable par rapport à 2016 (+ 4,2 % en 5 ans). Le nombre de vétérinaires exerçant pour les animaux de rente à titre principal ou secondaire est en légère baisse avec une diminution de 128 vétérinaires inscrits. Ces derniers représentent 21,2 % (22,2% en 2016) de la population des vétérinaires inscrits (- 3 % en cinq ans, soit - 163 diplômés).



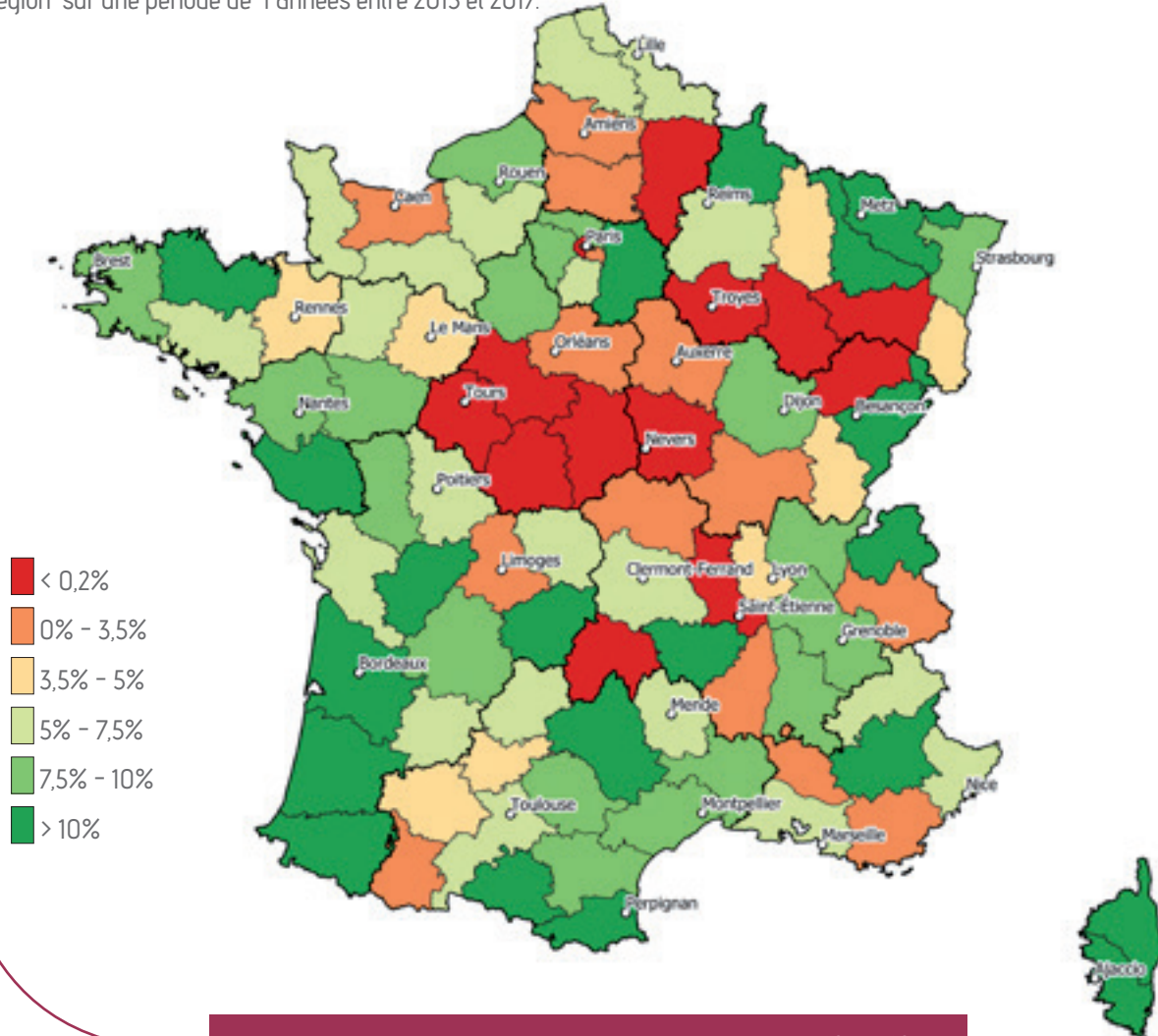
* Pas d'espèce traitée : exercice autre que les soins aux animaux et données manquantes

Espèces traitées

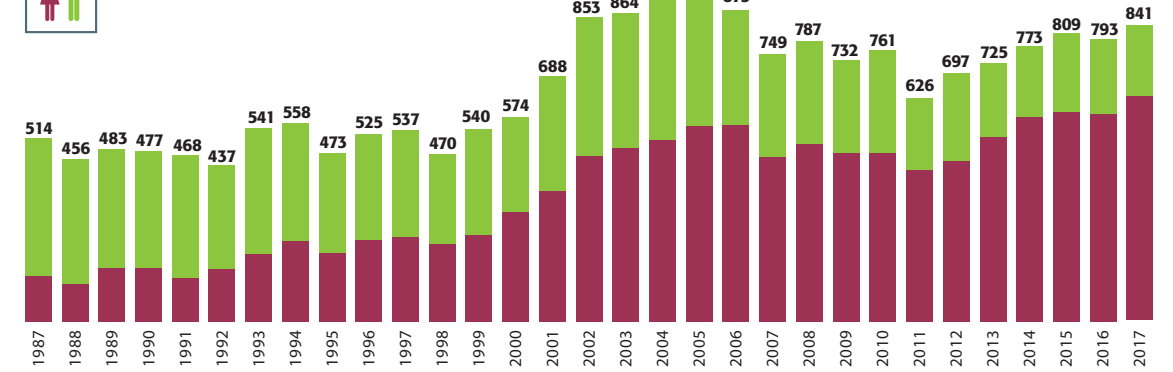


Répartition des vétérinaires par région et par sexe

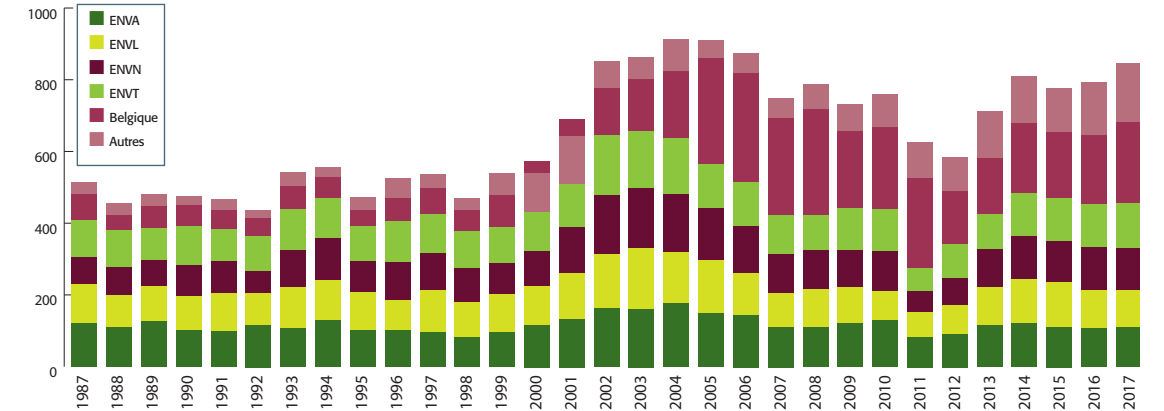
Si le nombre de vétérinaires inscrits en France métropolitaine a augmenté de 9,3 % entre 2013 et 2017, la situation n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. Par exemple entre 2016 et 2017, le nombre de vétérinaires inscrits en région Hauts de France a diminué de 25 (-1,9%) quand celui de la région Nouvelle Aquitaine a augmenté de 59 (+ 2,9%). La carte ci-dessous présente l'évolution du nombre d'inscrits par région sur une période de 4 années entre 2013 et 2017.



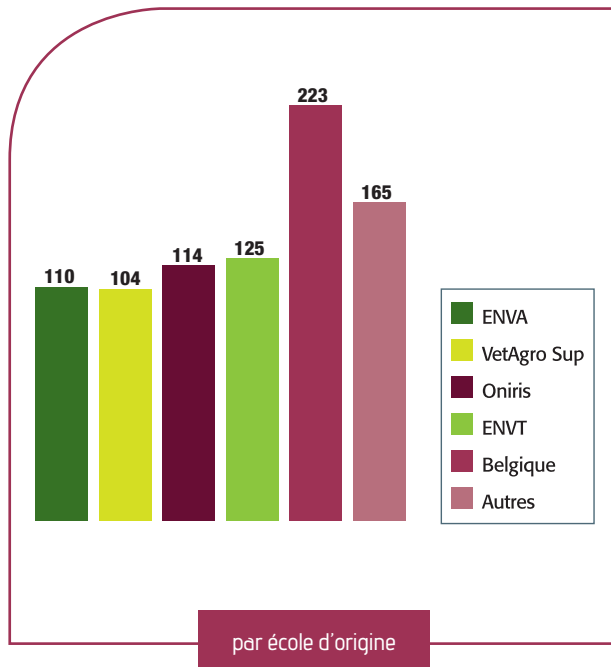
Evolution du nombre de vétérinaires inscrits par département entre 2013 et 2017



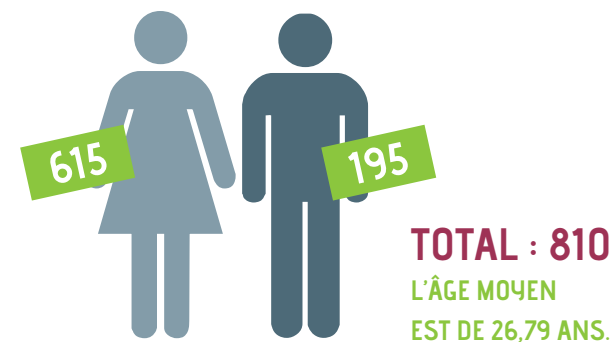
Nouveaux inscrits par sexe



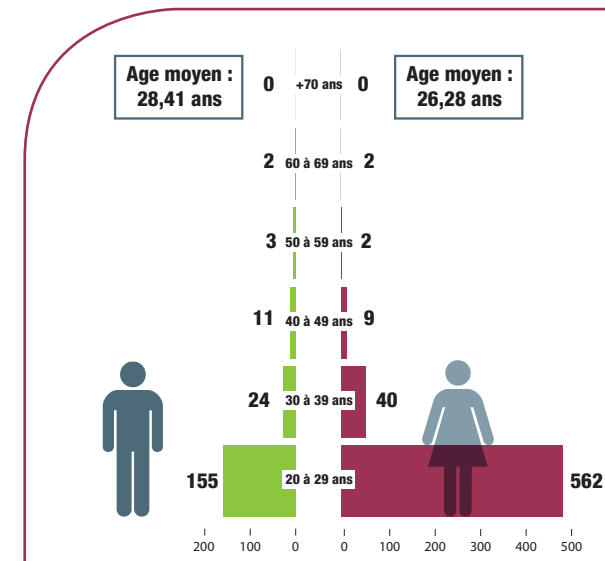
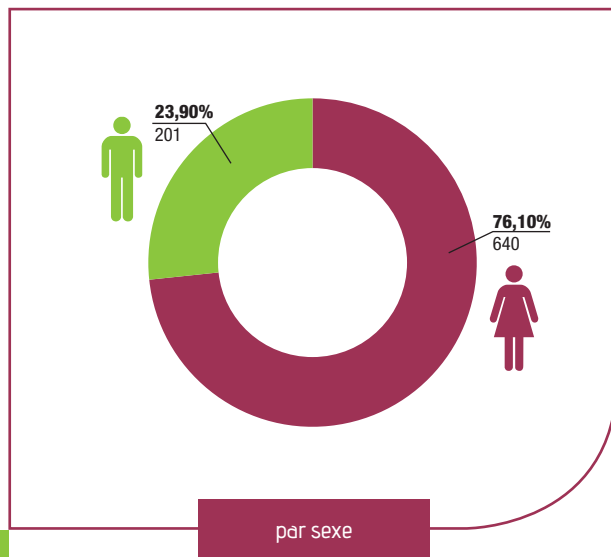
Nouveaux inscrits par ENV et faculté d'origine

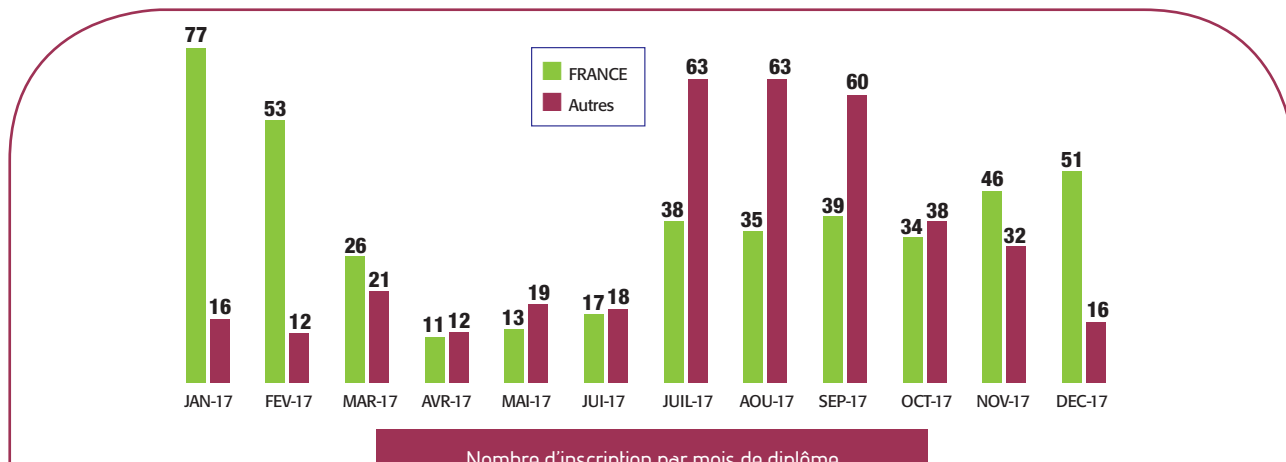


LES PRIMO-INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE DES VÉTÉRINAIRES



810 vétérinaires se sont inscrits pour la première fois en 2017 (680 en 2012). Les femmes représentent 75,9 % de ces primo-inscriptions en 2017. Le ratio de femmes nouvellement inscrites augmente de 11,6 % par rapport à 2012 (64,3%). En moyenne, chaque ENV contribue à hauteur de 108 diplômés à la cohorte des primo inscrits 2017 souhaitant exercer la partie réglementée de la profession vétérinaire. Avec 216 diplômés la Belgique contribue à hauteur de plus d'un quart des primo inscrits en 2017 (2 fois la capacité moyenne d'une ENV française en augmentation de 16 % par rapport à 2016). Les autres pays membres de l'Union européenne ou de l'espace économique européen contribuent à hauteur de 120 diplômés. Ce sont ainsi près de 45,7 % des nouveaux inscrits de 2017 qui sont issus d'autres Ecoles vétérinaires que les ENV.

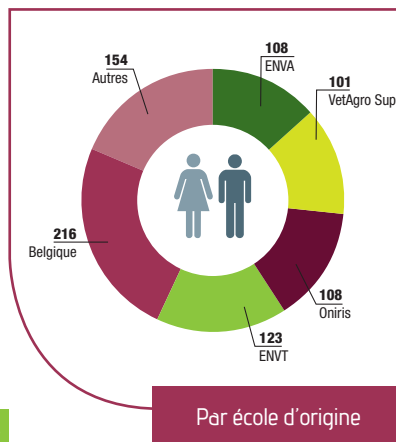




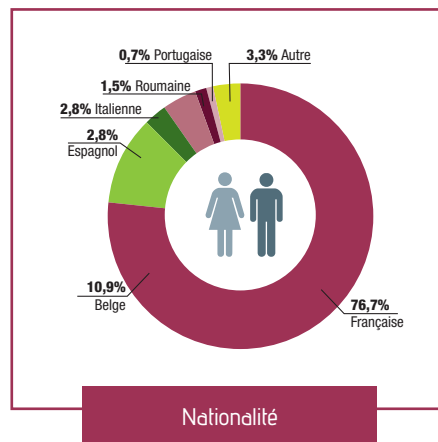
Nombre d'inscription par mois de diplôme

Deux périodes regroupant une grande partie des inscriptions sont observées : le 3^e trimestre (Juillet à septembre) avec une forte proportion de diplômés issus des écoles autres que françaises et la période de décembre à février pour les titulaires des diplômes délivrés essentiellement par les écoles françaises. Toutefois, le taux d'inscription du troisième trimestre 2017 des vétérinaires issus des écoles françaises est en nette progression (+8 %) par rapport à celui du

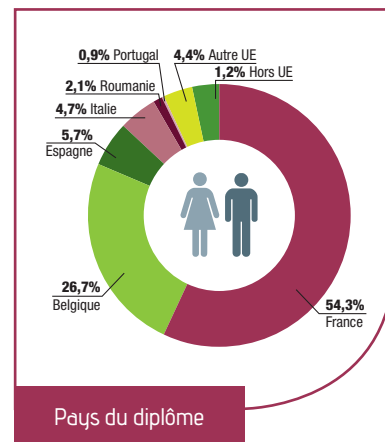
troisième trimestre 2016 (18 % des inscriptions). Les primo-inscrits actifs sont pour 76,7 % d'entre eux de nationalité française, seulement 54,7 % d'entre eux sont formés en France, c'est ainsi près de 22 % des nouveaux inscrits de nationalité française qui choisissent de suivre un cursus à l'étranger, stable par rapport à 2016, en augmentation de 7,1 % par rapport à 2015.



Par école d'origine

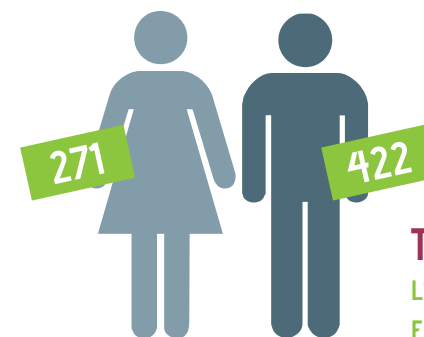


Nationalité



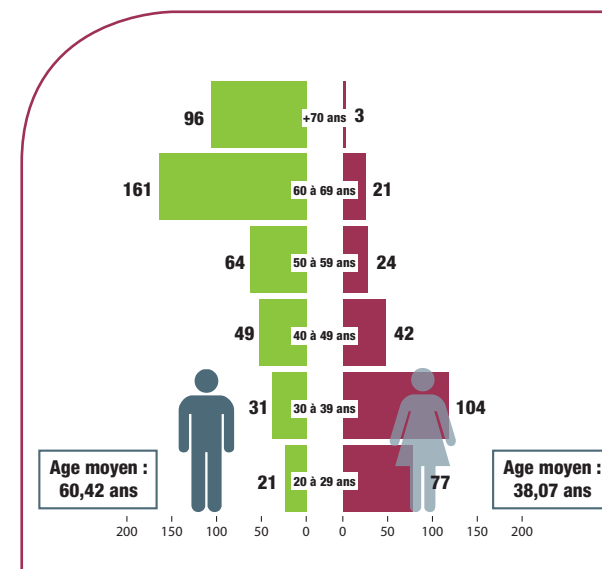
Pays du diplôme

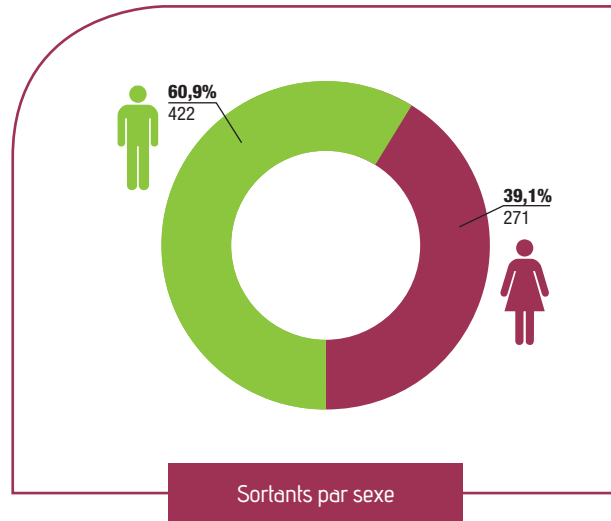
LES VÉTÉRINAIRES SORTANTS DU TABLEAU DE L'ORDRE DES VÉTÉRINAIRES



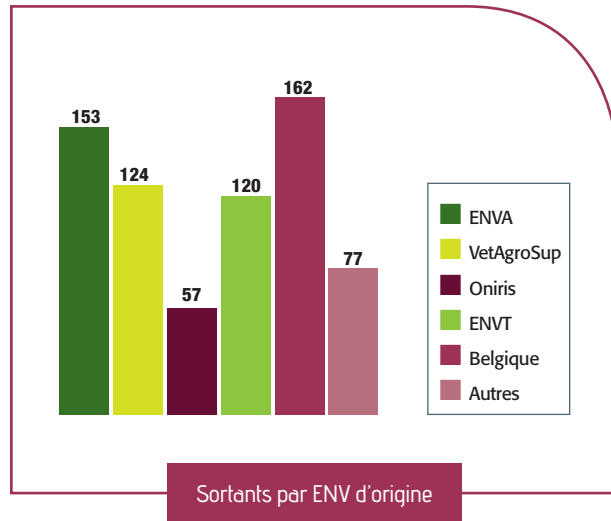
TOTAL : 693
L'ÂGE MOYEN EST DE 51,68 ANS.

693 vétérinaires sont sortis du tableau en 2017, le nombre de sortants par an du tableau est en baisse depuis deux ans (-45 soit -6,1 % en 2017/2016, -8,8 % en 2016/2015). L'âge moyen des sortants est de 51,68, en augmentation par rapport à 2016 mais inférieur à celui constaté en 2015. 33 % des vétérinaires qui demandent leur retrait sont âgés de moins de 40 ans. Sur les 3 dernières années, près d'un tiers des vétérinaires qui sortent du tableau sont âgés de moins de 40 ans soit une perte de 210 vétérinaires en exercice chaque année.



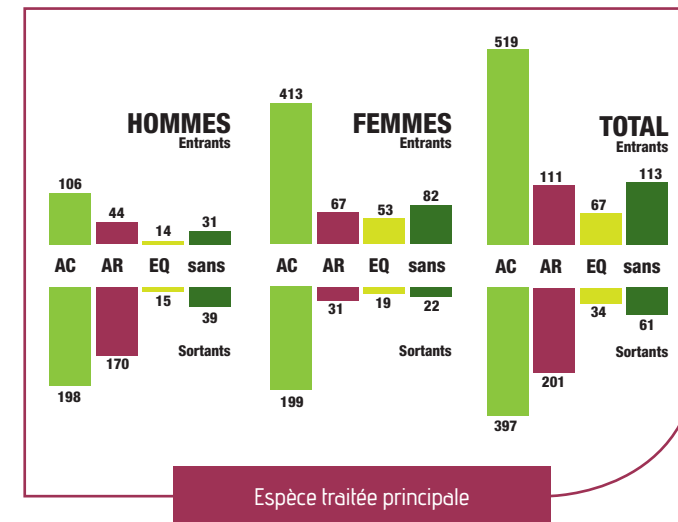
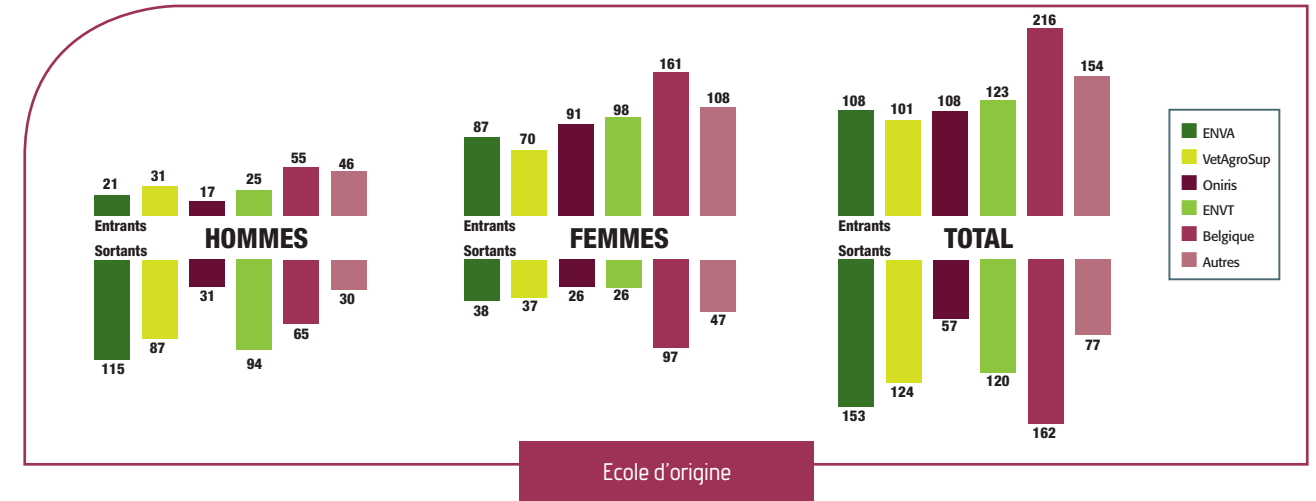


181 femmes et 52 hommes de moins de 40 ans ont demandé leur retrait du tableau de l'Ordre en 2017. 91 % des femmes qui sortent du tableau ont moins de 60 ans dont 67 % ont moins de 40 ans. Le nombre de femmes qui demandent leur retrait du tableau en 2017 est en diminution



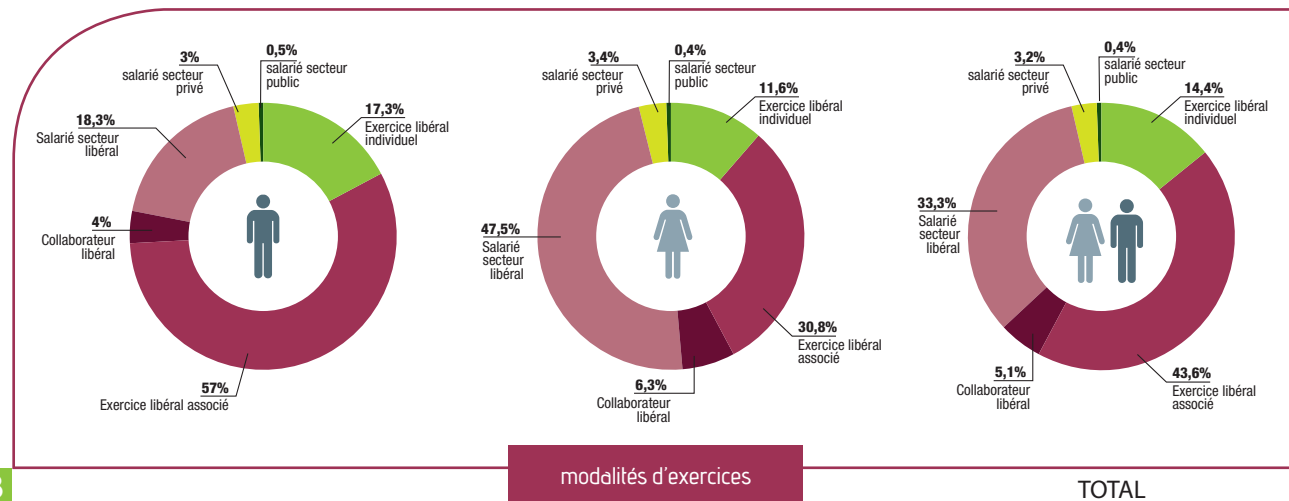
par rapport à 2016 (- 47) mais reste supérieure à 2015 (164). L'âge moyen des hommes sortants du tableau de l'Ordre des vétérinaires est de 60,42 ans. 34,5 % des vétérinaires sortants sont diplômés d'un autre Pays que la France.

LES VÉTÉRINAIRES ENTRANTS/SORTANTS



Les inscrits au tableau de l'Ordre sont stables pour l'année 2017 par rapport à 2016, conséquence d'une légère augmentation des primo-inscrits au 31/12 (+ 51) combinée à une baisse du nombre de sortants (- 45).

Une balance entrants/sortants des inscrits déclarant une activité rurale montre une baisse marquée des inscrits avec une perte de 90 diplômés s'ajoutant à celles de -20 en 2016 et -122 en 2015, quand la balance des inscrits déclarants une activité canine est en constante augmentation.

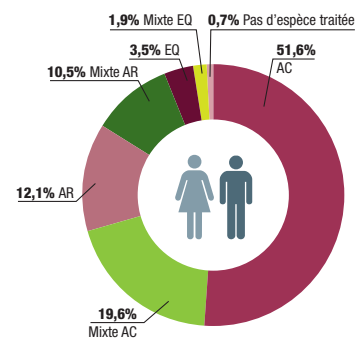
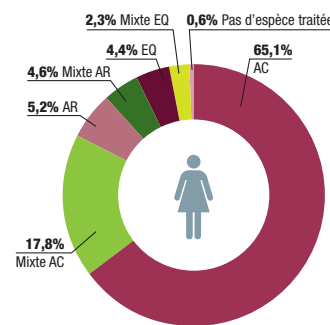
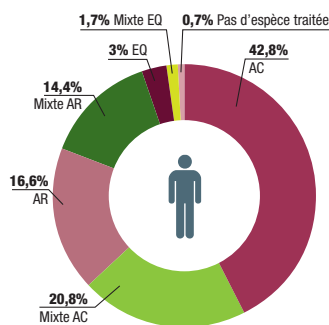
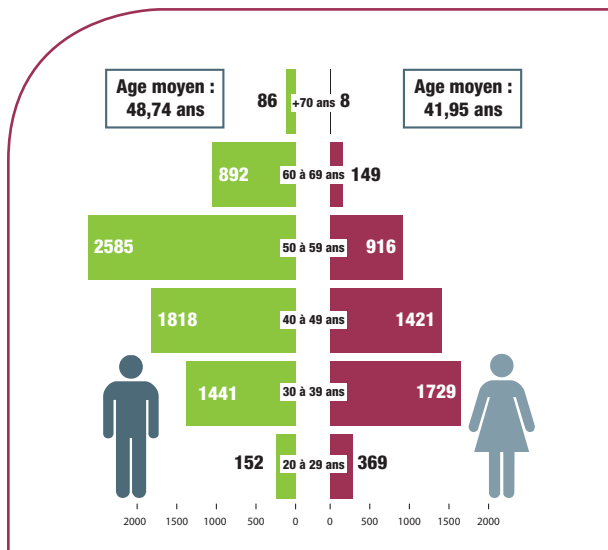


4 EXERCICE LIBÉRAL

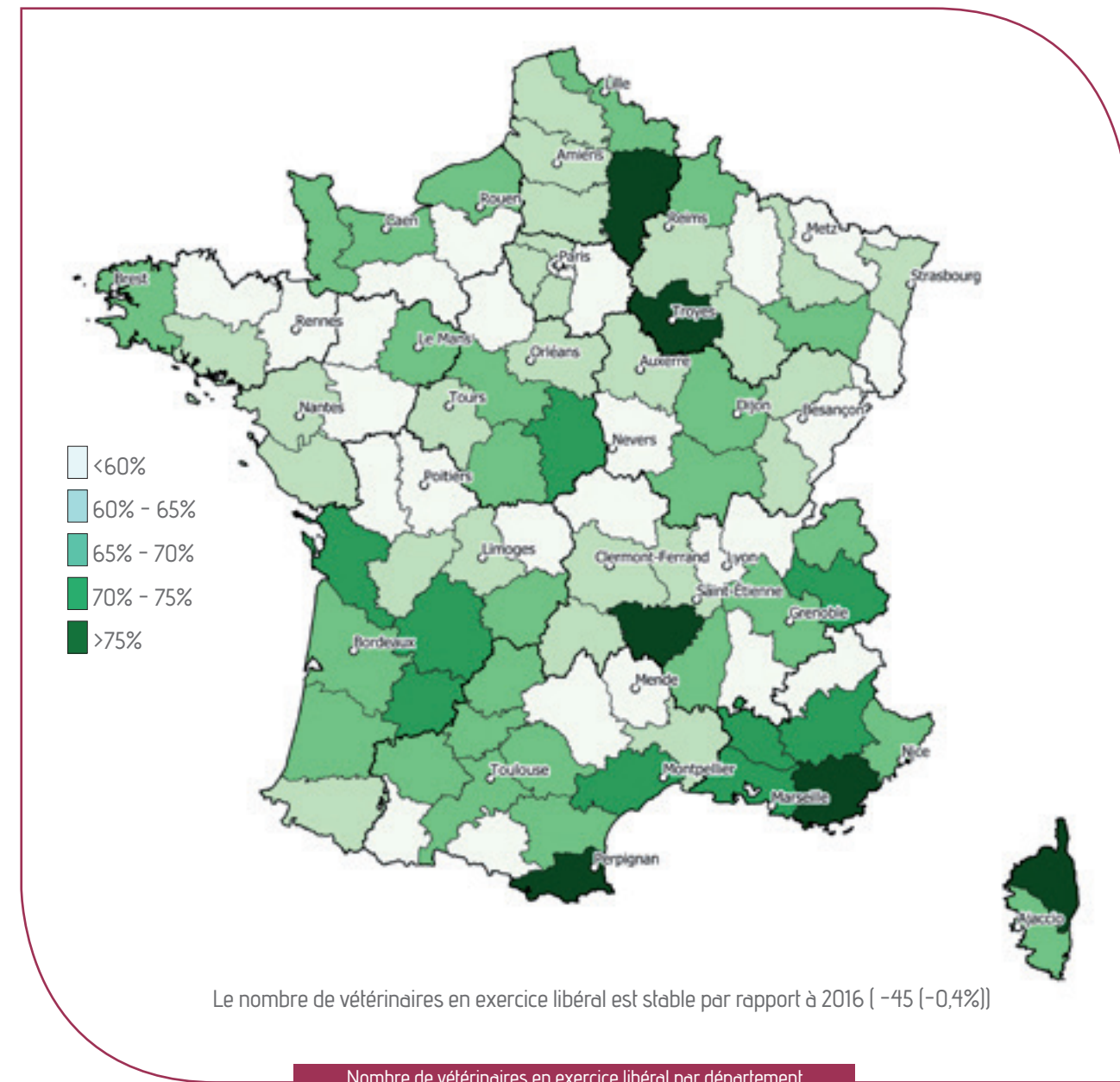


TOTAL : 11 566
L'ÂGE MOYEN EST DE 46,04 ANS.

11 566 vétérinaires sont inscrits en exercice libéral soit 63,1% de la totalité des inscrits.



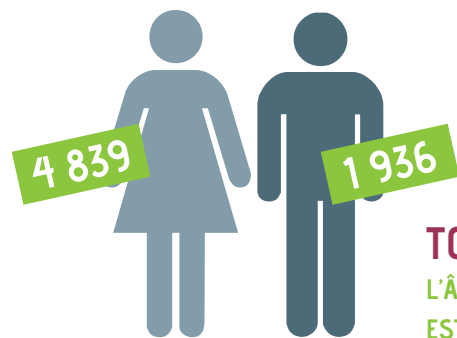
Espèces traitées



Le nombre de vétérinaires en exercice libéral est stable par rapport à 2016 (-45 (-0,4%))

Nombre de vétérinaires en exercice libéral par département en pourcentage du nombre total de vétérinaires inscrits

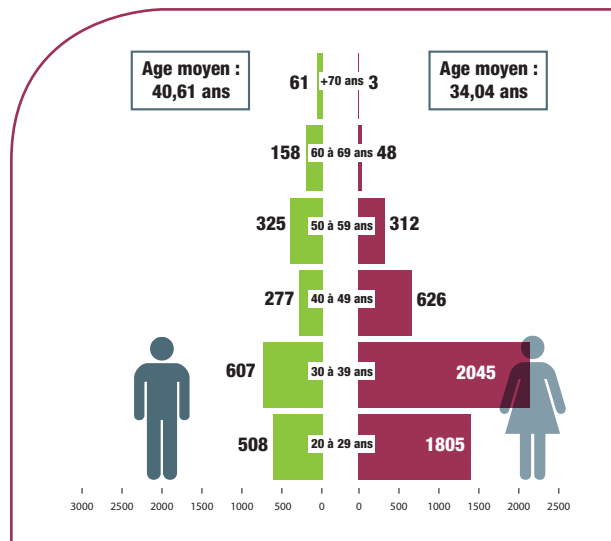
VÉTÉRINAIRES SALARIÉS



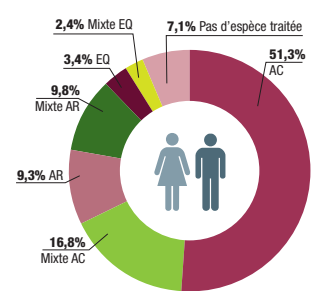
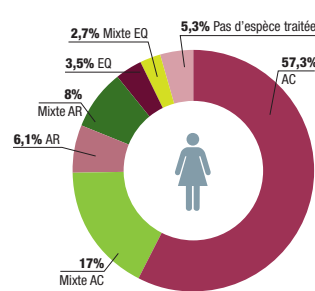
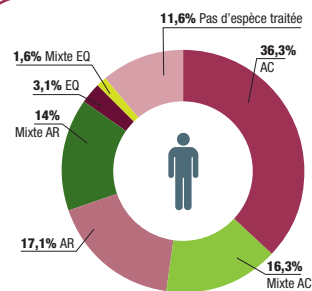
TOTAL : 6 775
L'ÂGE MOYEN EST DE 35,92 ANS.

6 775 vétérinaires sont inscrits en tant que salariés, ils représentent 36,9 % des vétérinaires.

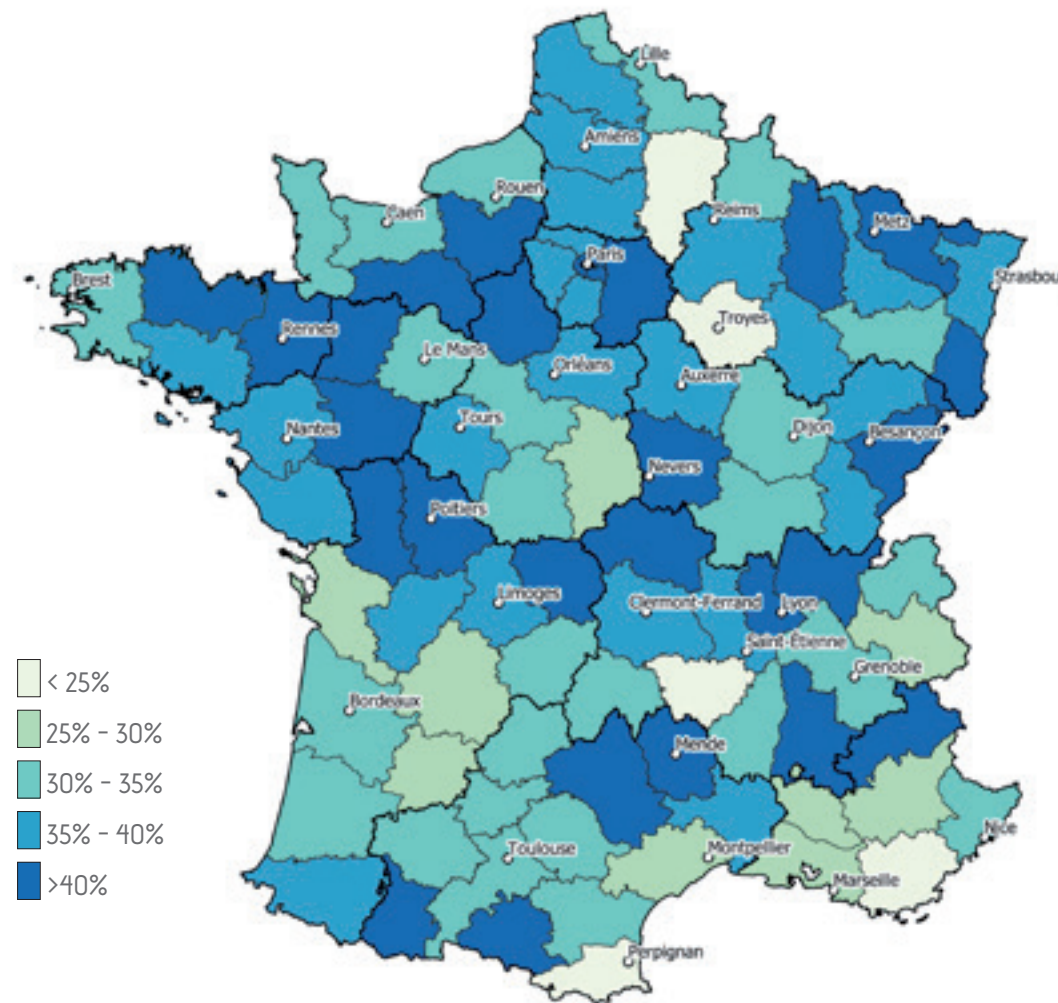
Dans la population des vétérinaires de moins de 40 ans, le ratio hommes / femmes des vétérinaires exerçant en qualité de salariés est de 22,4 % (H) / 77,5 % (F). Dans la même



population des vétérinaires inscrits au tableau, ce ratio est de 28,5 % (H) / 71,4 % (F).



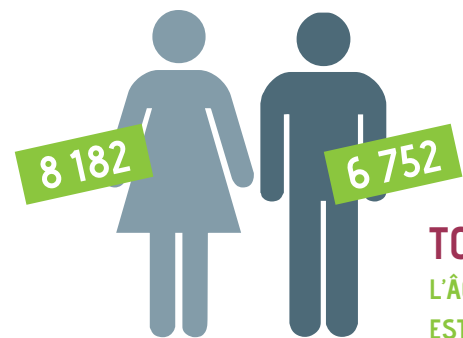
Espèces traitées



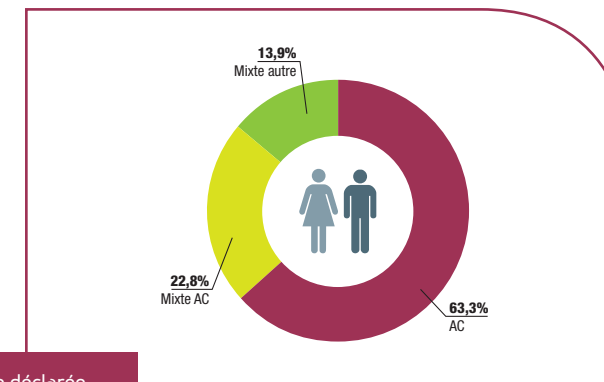
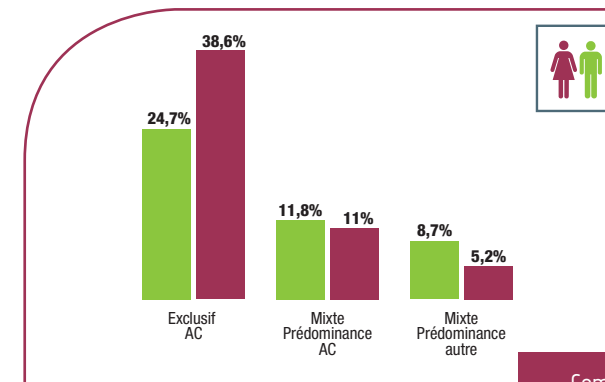
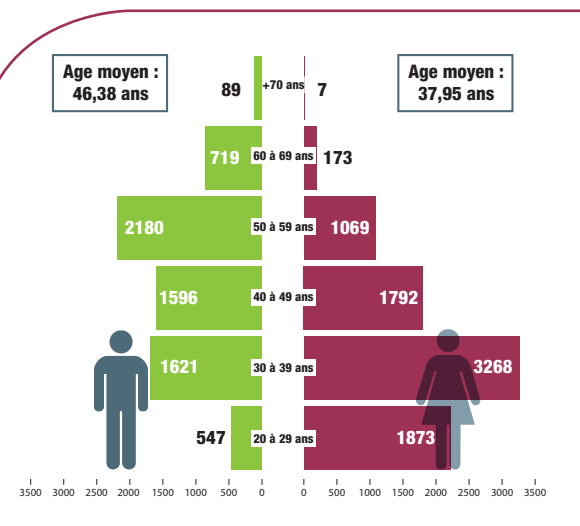
Le nombre de vétérinaires inscrits en exercice salarié du secteur libéral a légèrement diminué (-145, (2,2%)) entre 2016 et 2017. Le pourcentage de vétérinaires en exercice salarié a diminué dans 59 départements avec et augmenté dans 31 départements. La variation moyenne à la hausse ou à la baisse est de 8,8 %.

Nombre de vétérinaires en exercice salarié par département en pourcentage du nombre total de vétérinaires inscrits

6 VÉTÉRINAIRES ANIMAUX DE COMPAGNIE



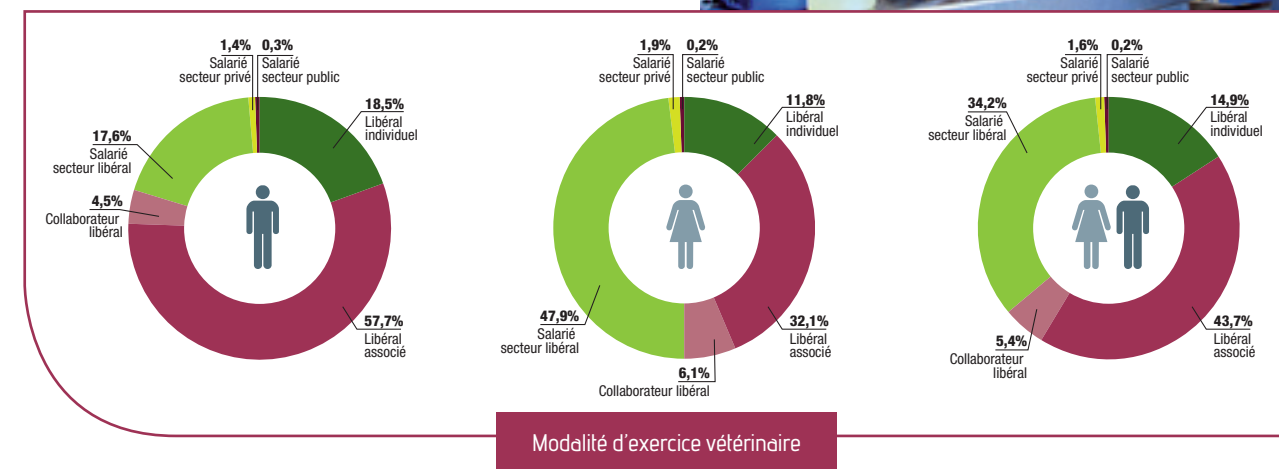
TOTAL : 14 934
L'ÂGE MOYEN EST DE 41,76 ANS.



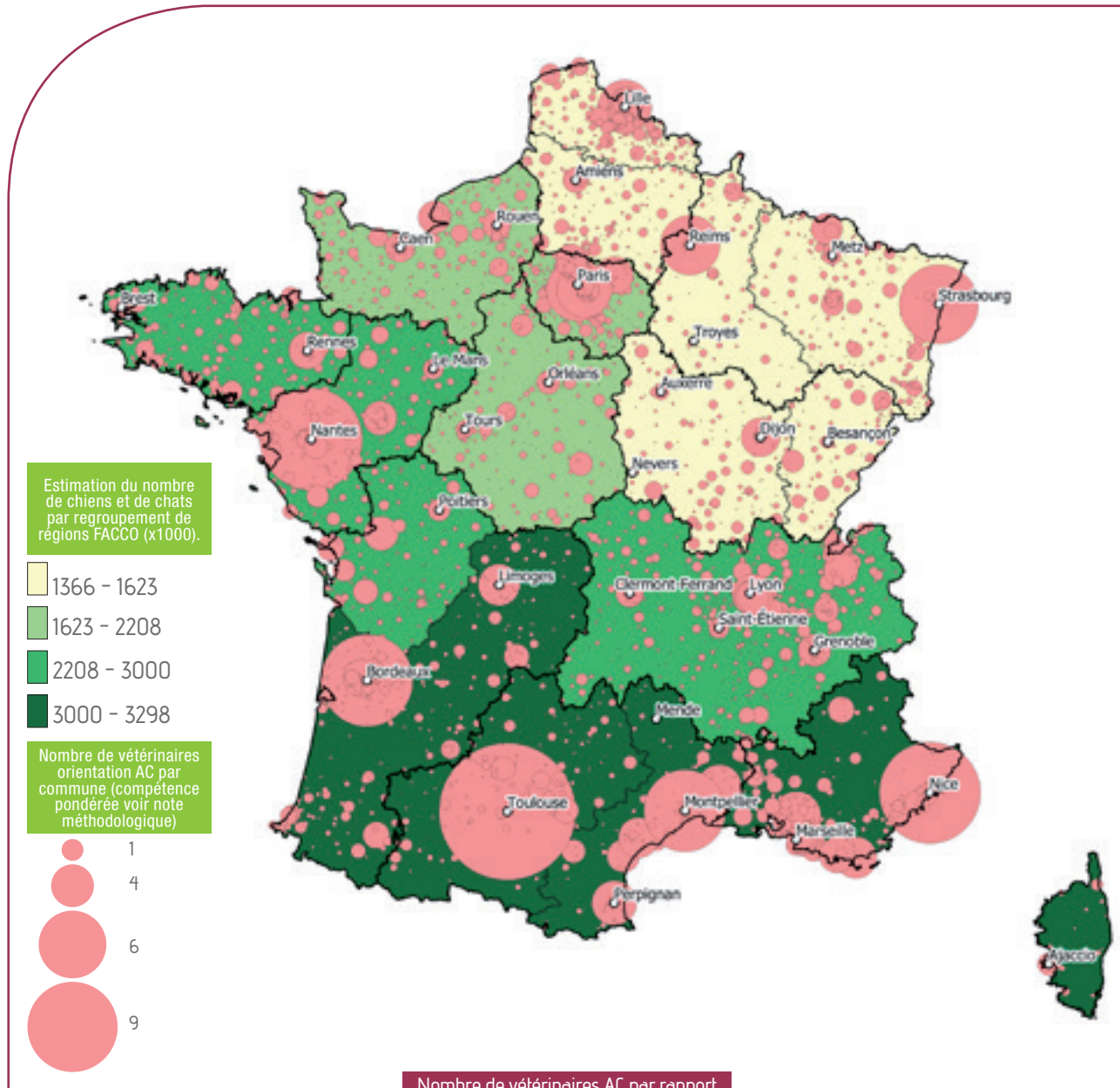
Compétence déclarée

Le nombre de vétérinaires déclarant soigner les animaux de compagnie inscrits progresse de 1,9 % sur un an. 81,4 % des vétérinaires inscrits déclarent une compétence animaux de compagnie.

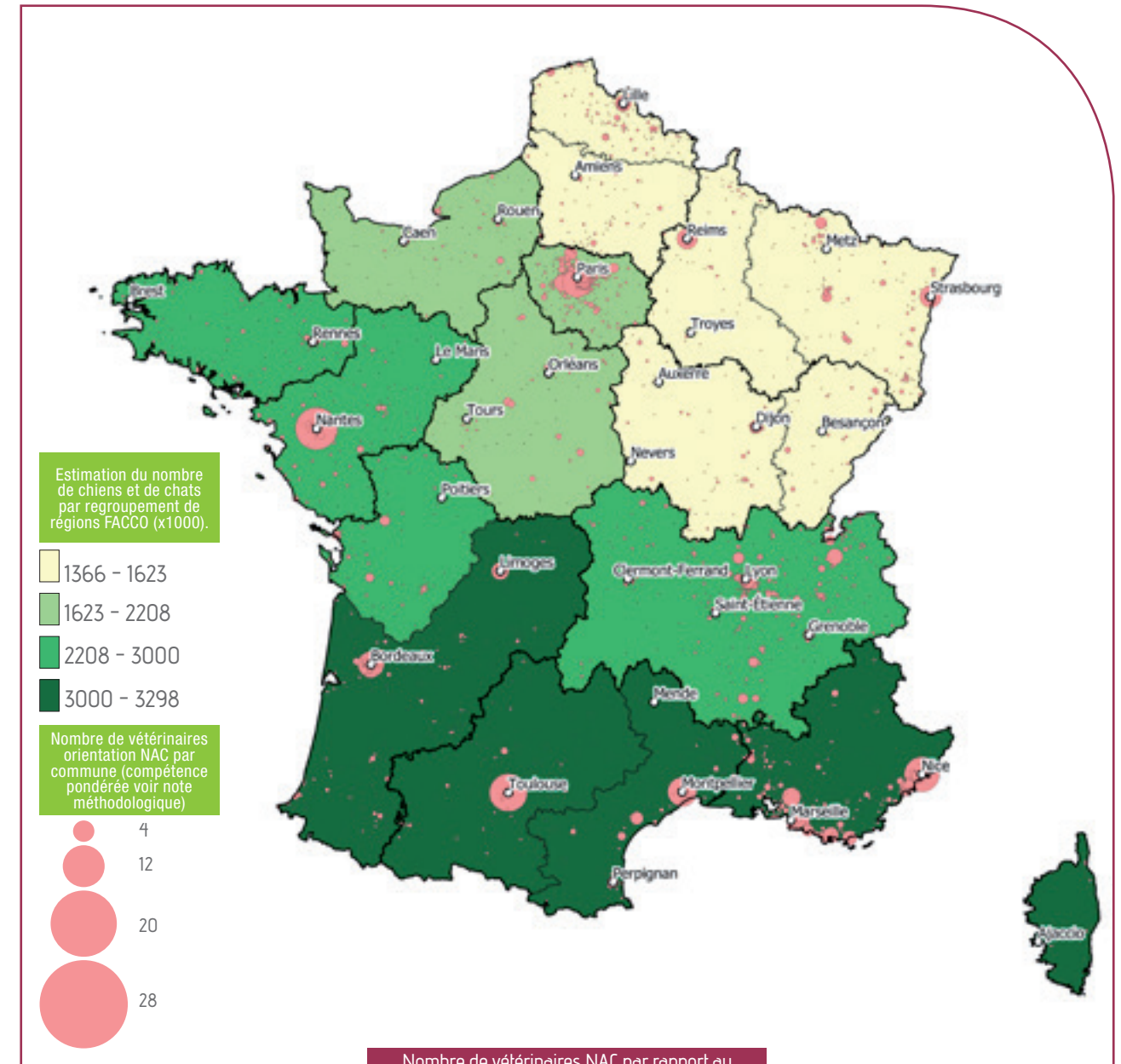
63,2 % de ces vétérinaires exercent la médecine et la chirurgie des animaux de compagnie de manière exclusive (9 447 diplômes) et 22,8 % de manière prédominante (3 406 diplômes)



Modalité d'exercice vétérinaire

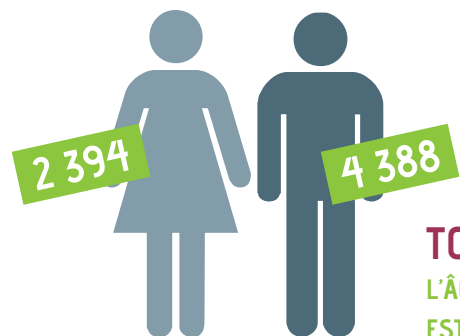


Nombre de vétérinaires AC par rapport au nombre d'animaux de compagnie



Nombre de vétérinaires NAC par rapport au nombre de nouveaux animaux de compagnie

VÉTÉRINAIRES ANIMAUX DE RENTE



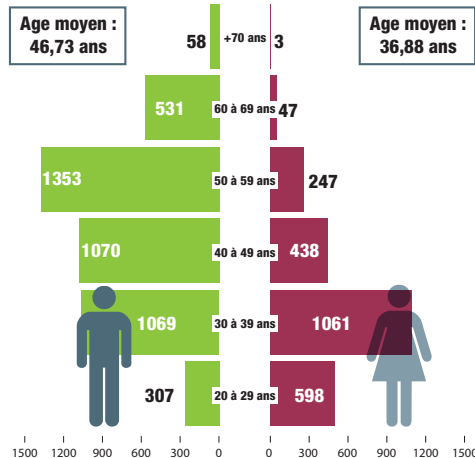
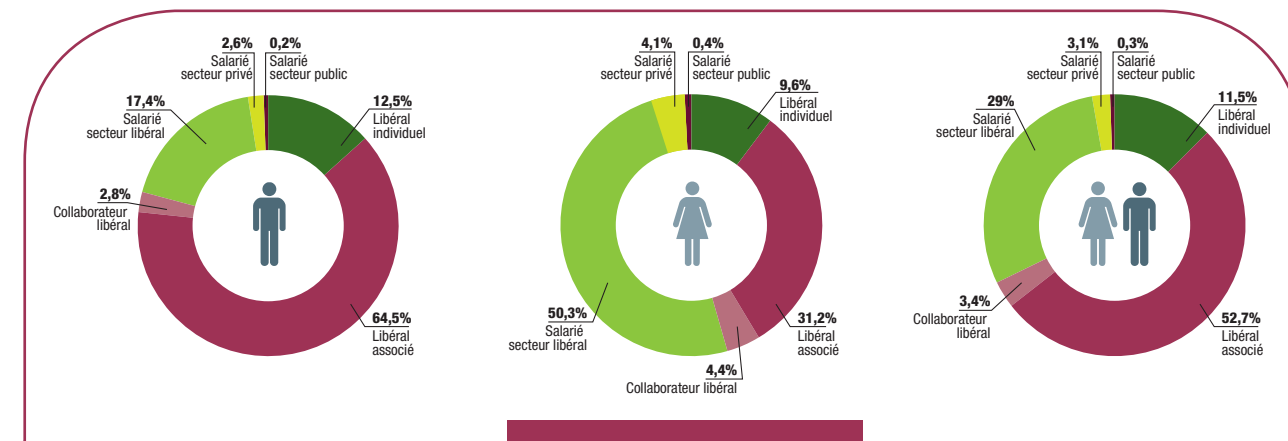
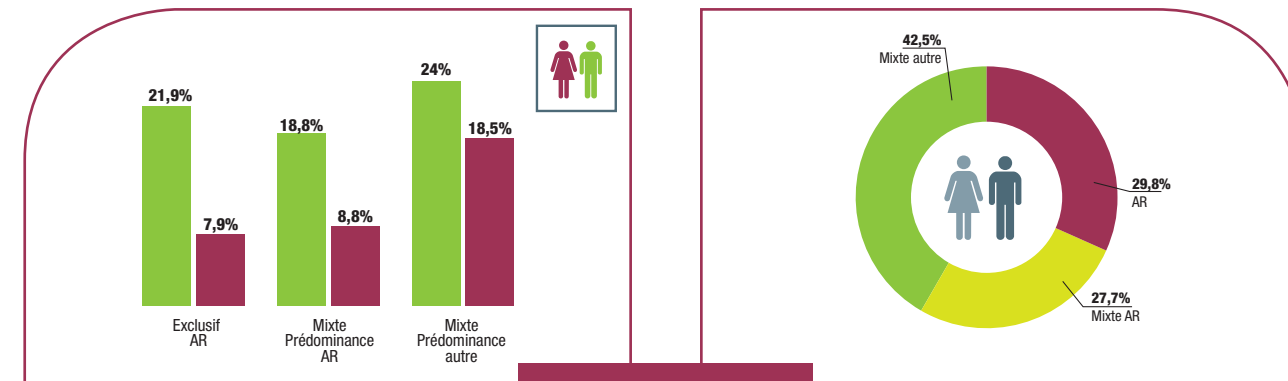
TOTAL : 6 782
L'ÂGE MOYEN EST DE 43,25 ANS.

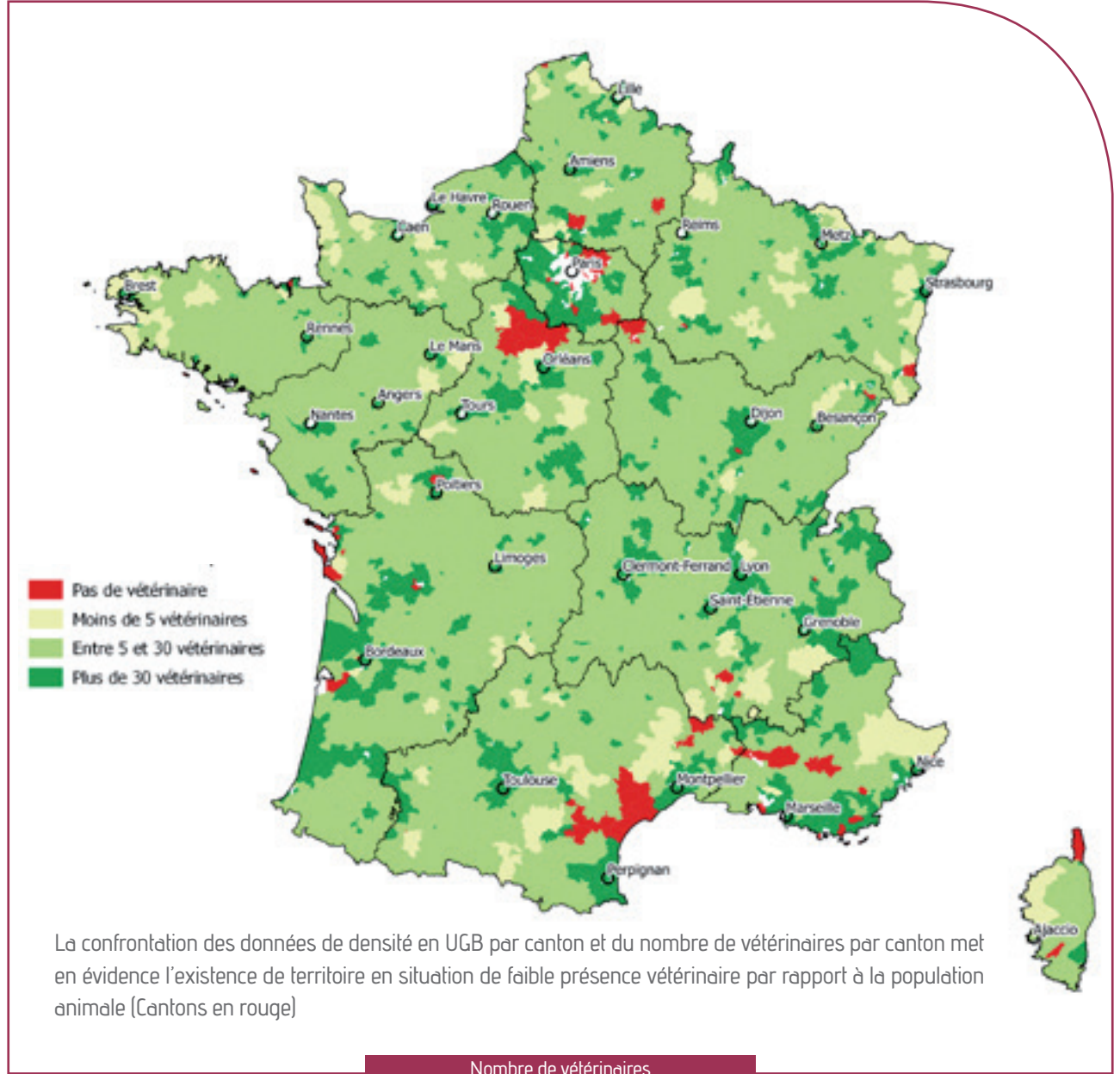
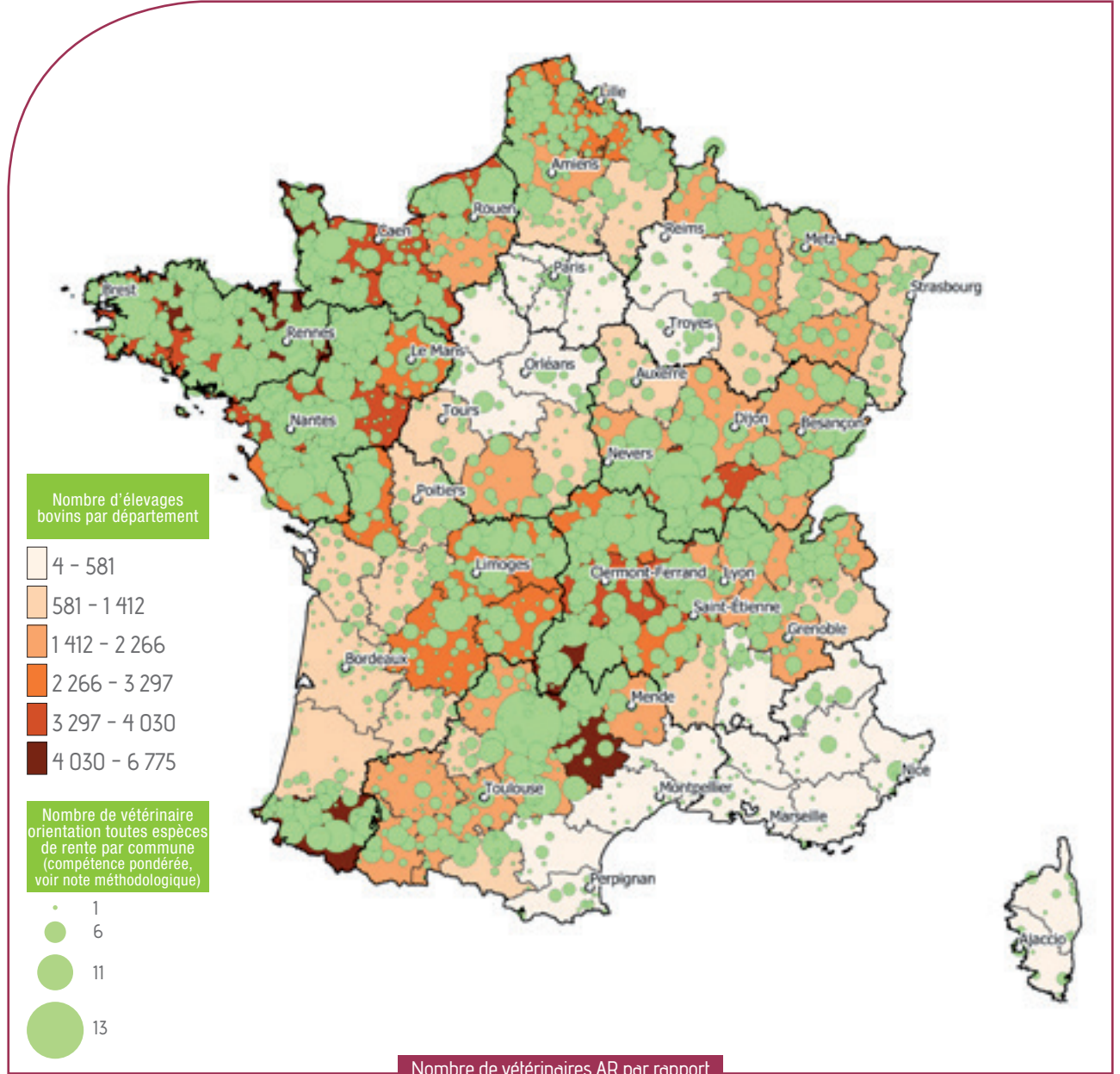
37 % des vétérinaires déclarent une compétence pour les animaux de rente. On constate une diminution de 110 vétérinaires inscrits (- 1,6 %) déclarant une compétence animaux de rente.

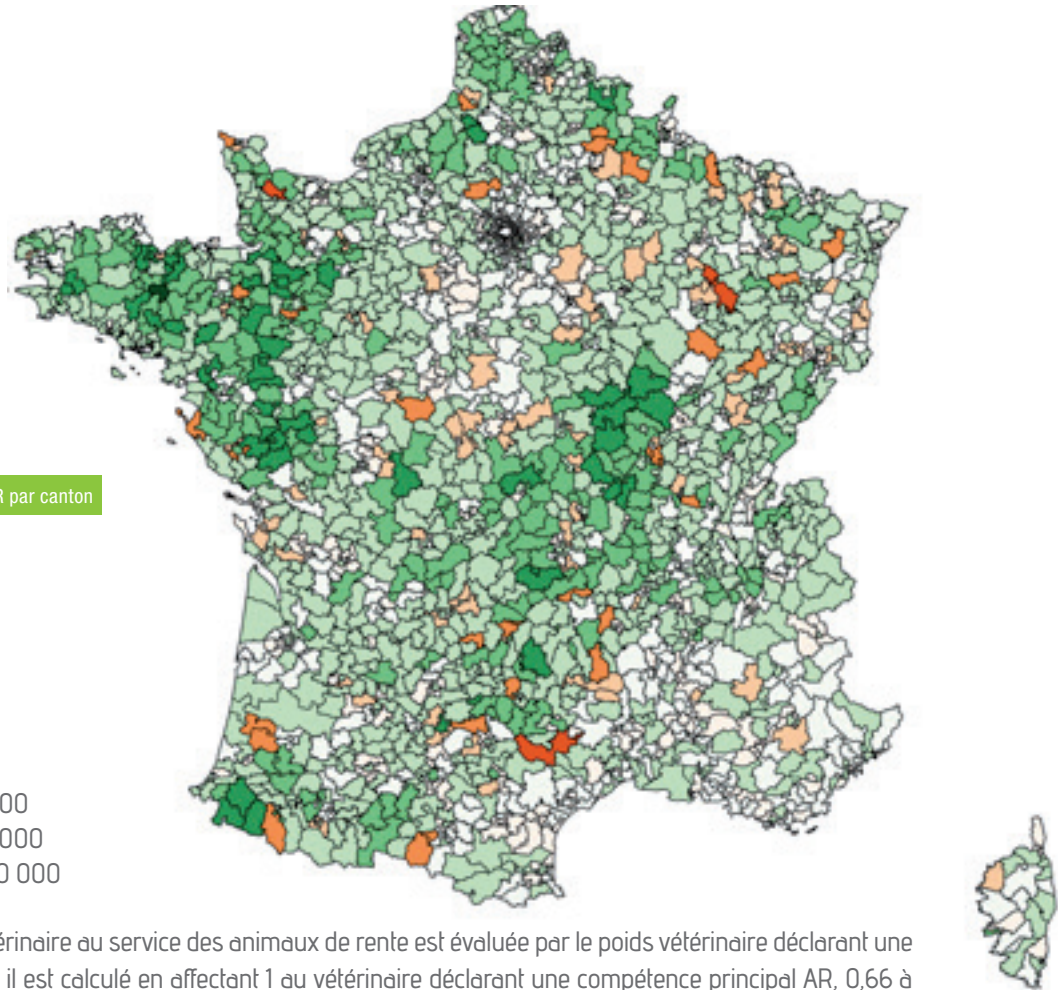
Le nombre de vétérinaires inscrits déclarant un exercice exclusif au profit des animaux de rente continue de régresser (-161 diplômés en 2017), compensée par une augmentation de la population déclarant une activité mixte (+ 51 diplômés).

64 % de ces diplômés sont des hommes dont 1982 (44,3 %) sont âgés de plus de 50 ans.

Considérant la population des vétérinaires de moins de 40 ans, le nombre de femmes déclarant un exercice au profit des animaux de rente est supérieure à celui des hommes (1659 / 1376).







Poids vétérinaire AR par canton

- 0 - 0,9
- 0,9 - 4,9
- 4,9 - 9,9
- 9,9 - 22,8
- 22,8 - 43

UGB par canton

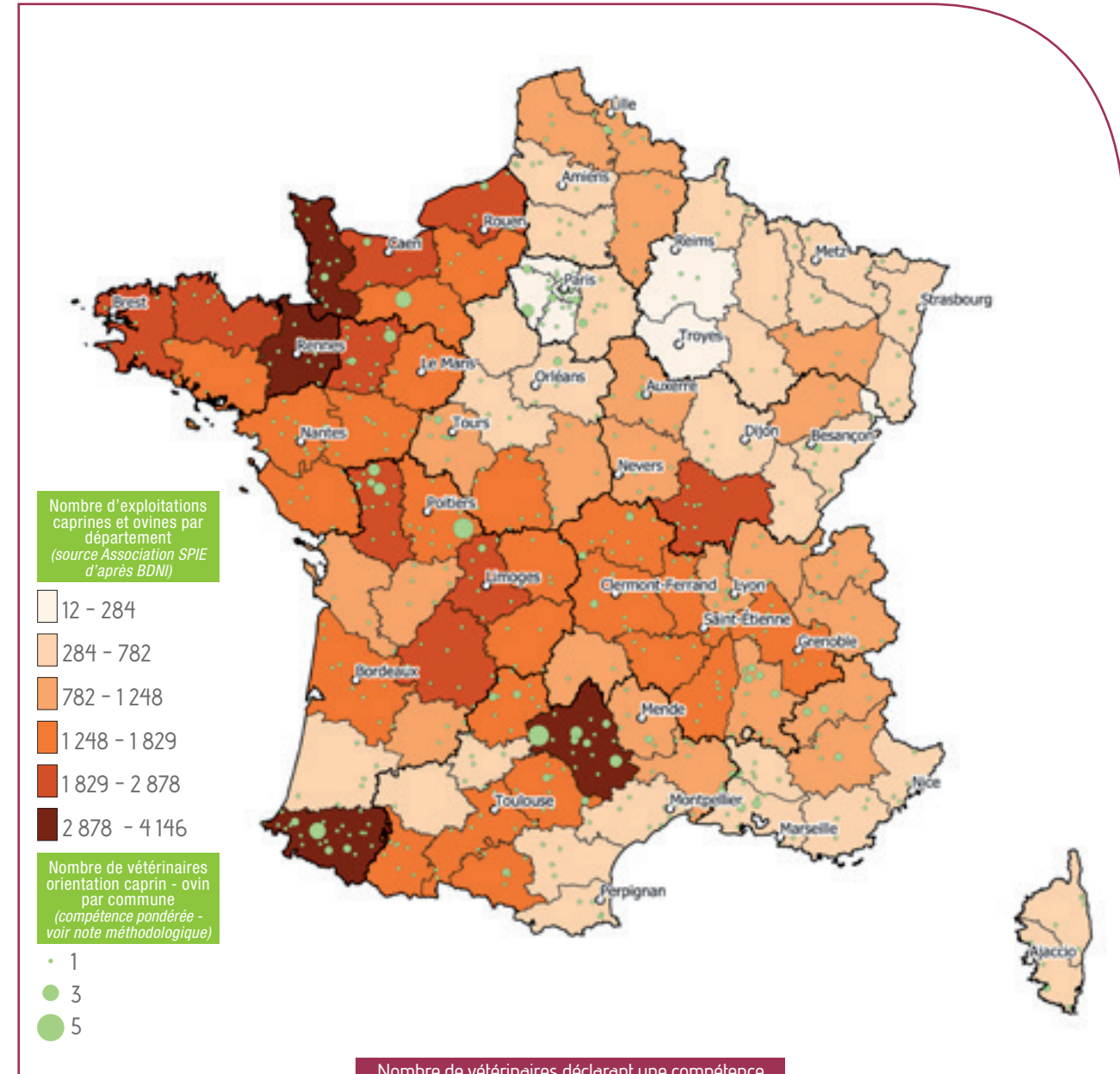
- 0 - 5000
- 5 000 - 15 000
- 15 000 - 30 000
- 30 000 - 100 000

La présence vétérinaire au service des animaux de rente est évaluée par le poids vétérinaire déclarant une compétence AR, il est calculé en affectant 1 au vétérinaire déclarant une compétence principal AR, 0,66 à ceux déclarant une activité mixte prédominance AR, et 0,33 à ceux déclarant une activité mixte prédominance autre. La somme totale des poids est ensuite effectuée par canton.

Les cantons dont le poids vétérinaire est inférieur à un apparaissent en teinte ocre à marron, indiquant la densité animale sur le canton en UGB.

Les cantons teintés en vert illustrent ceux dont où le poids vétérinaire est supérieur à un.

Densité de vétérinaires en exercice rural



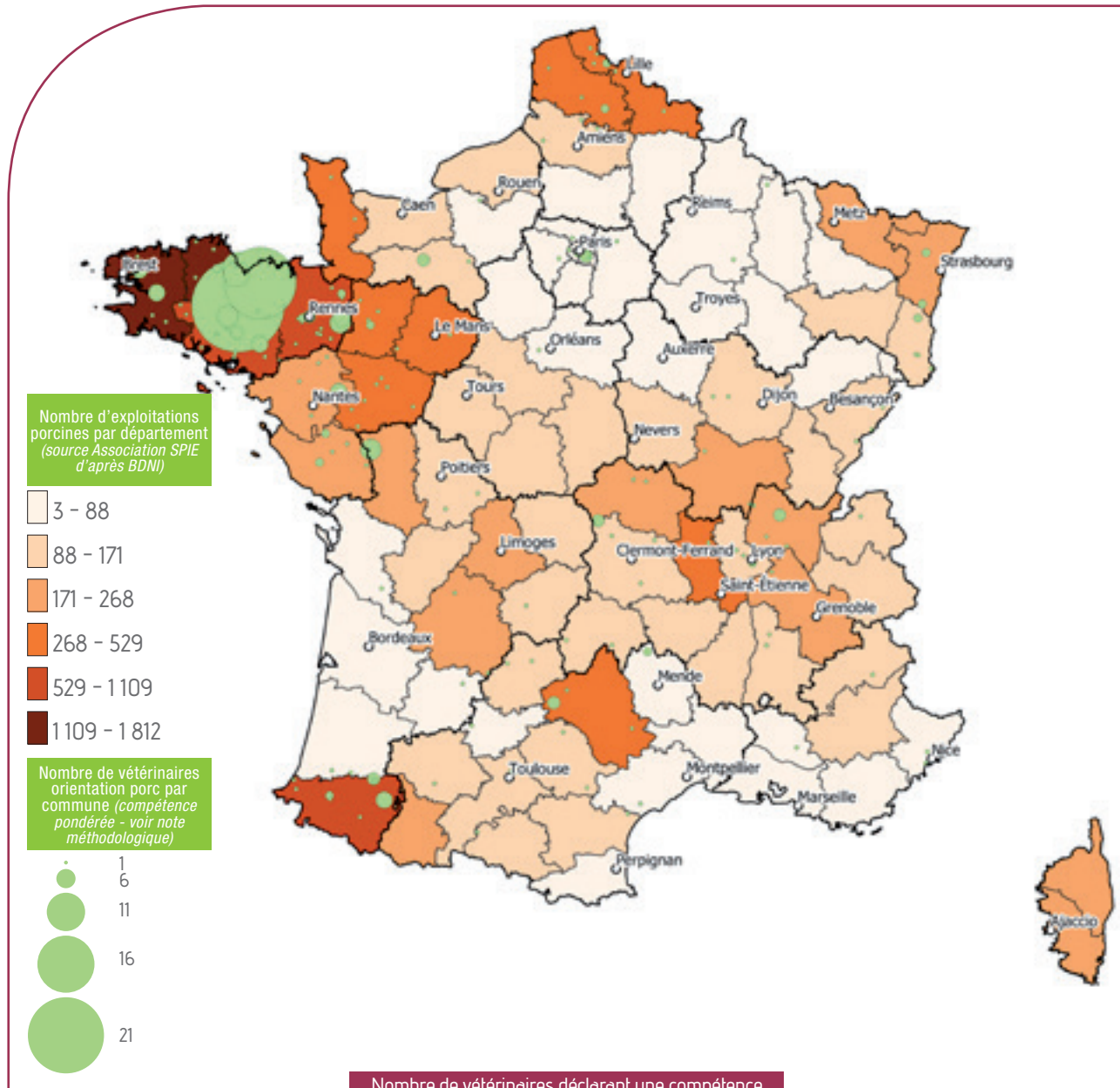
Nombre d'exploitations caprines et ovines par département (source Association SPIE d'après BDN)

- 12 - 284
- 284 - 782
- 782 - 1 248
- 1 248 - 1 829
- 1 829 - 2 878
- 2 878 - 4 146

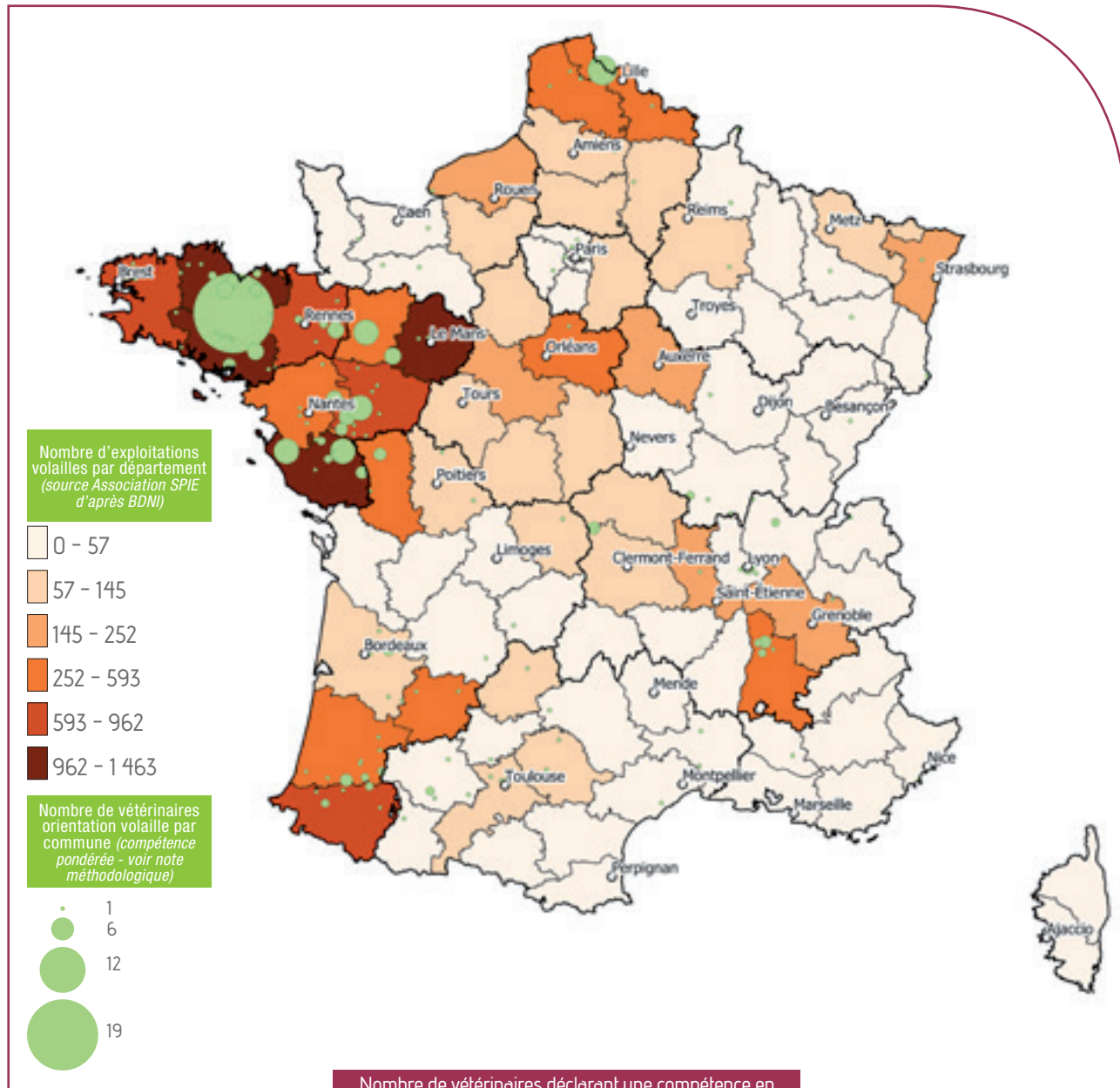
Nombre de vétérinaires orientation caprin - ovin par commune (compétence pondérée - voir note méthodologique)

- 1
- 3
- 5

Nombre de vétérinaires déclarant une compétence caprins/ovins par rapport au nombre d'élevages

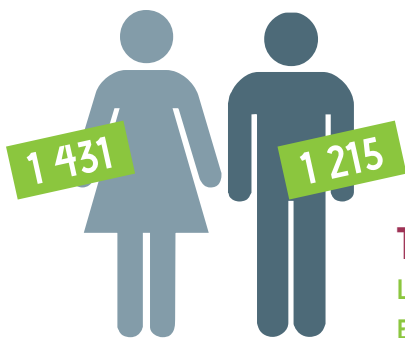


Nombre de vétérinaires déclarant une compétence porcs par rapport au nombre d'élevages

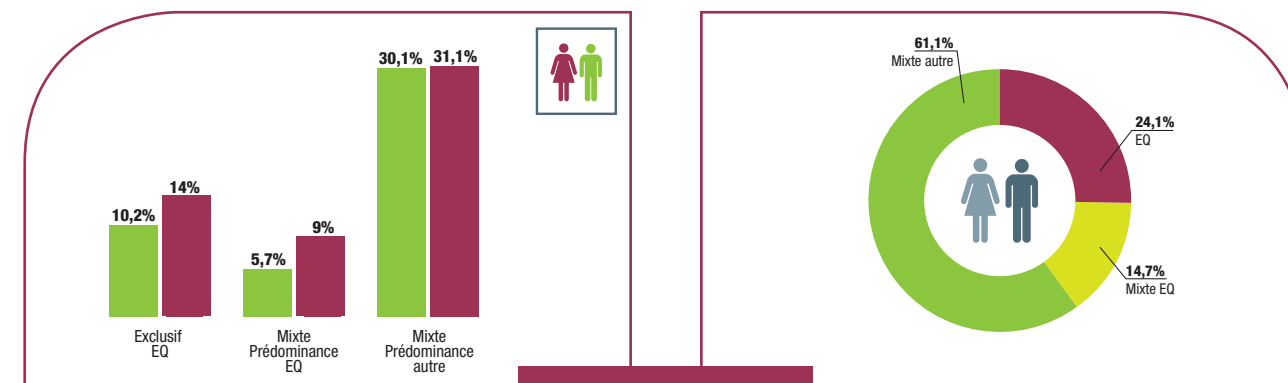


Nombre de vétérinaires déclarant une compétence en médecine aviaire par rapport au nombre d'élevages

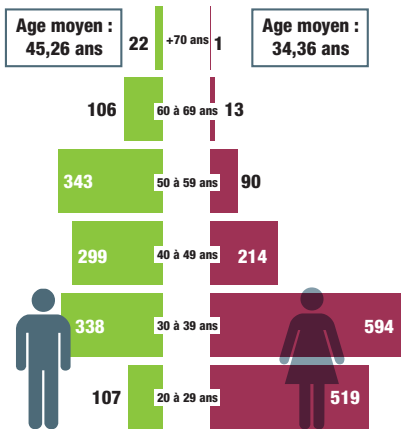
8 VÉTÉRINAIRES ÉQUIDÉS



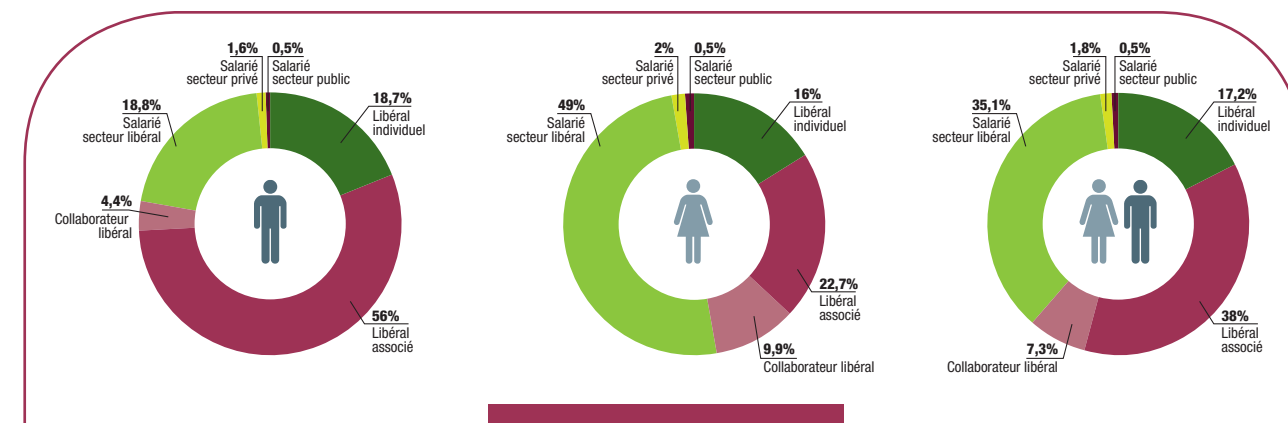
TOTAL : 2 646
L'ÂGE MOYEN EST DE 39,37 ANS.



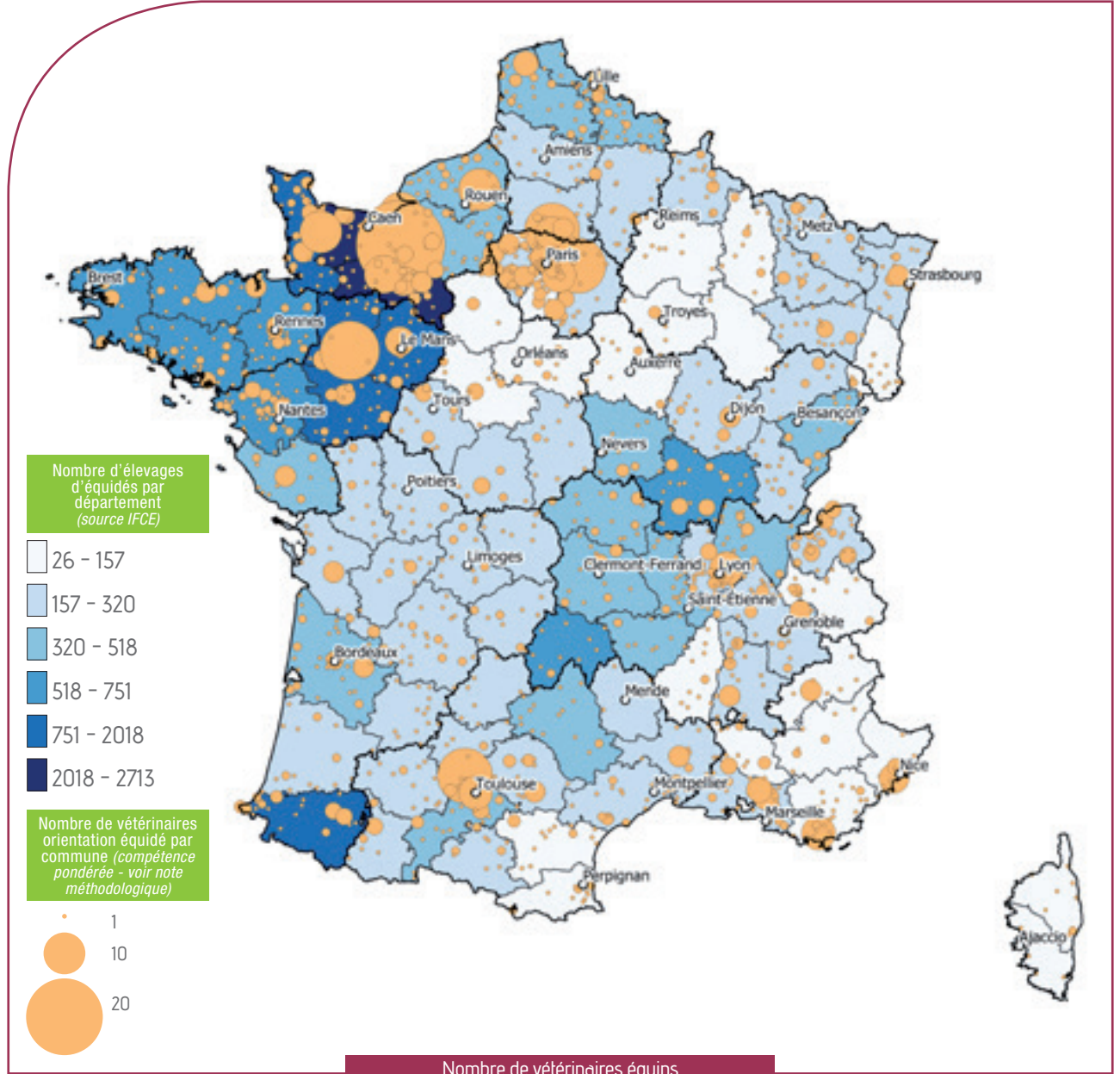
Compétence déclarée



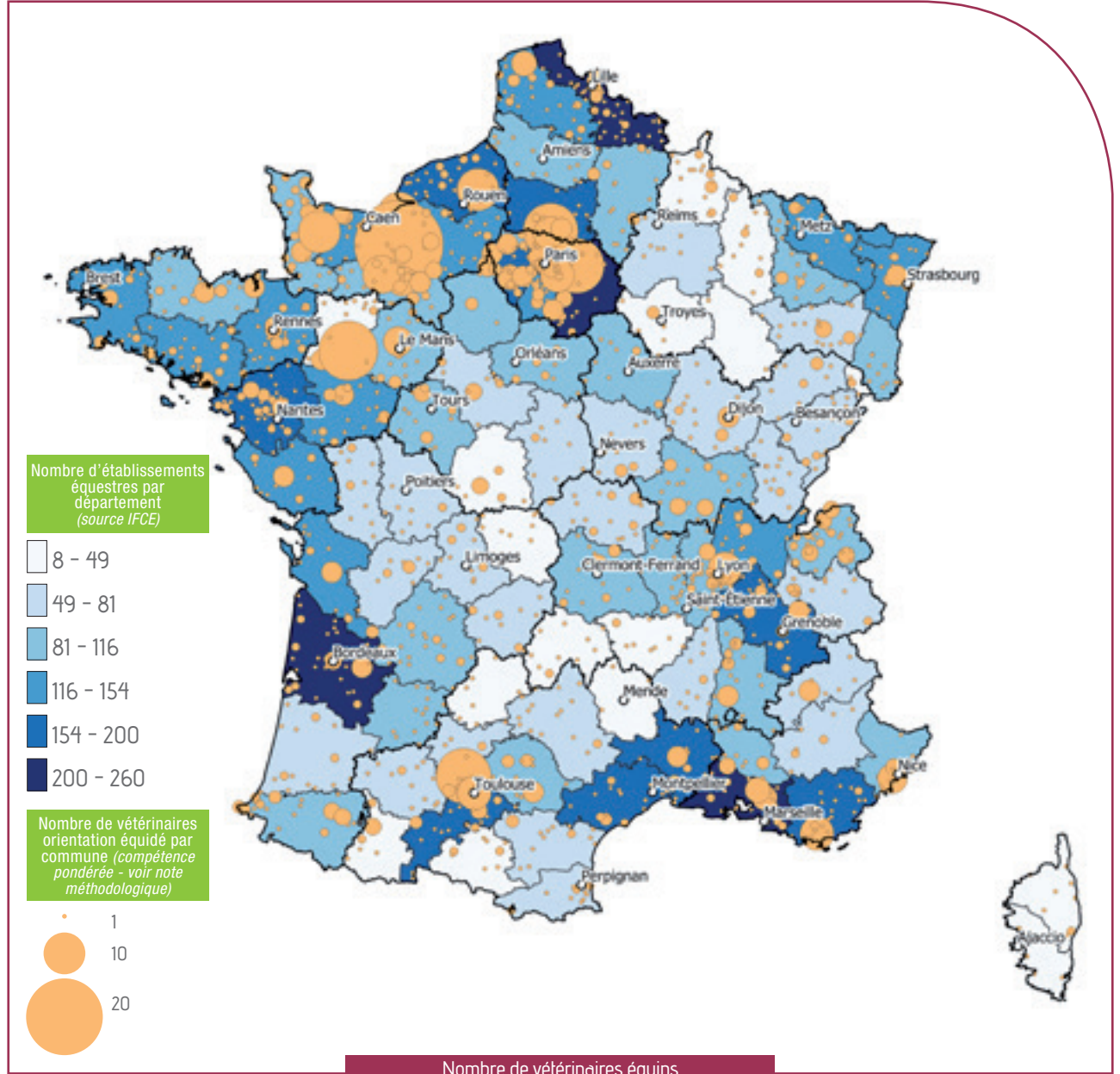
En progression significative, la population de vétérinaires qui déclarent une activité équine représente 14,4 % des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre des vétérinaires. Cette population a progressé de 10 % en 5 ans passant de 720 vétérinaires à 2 646. 37,7 % de ces vétérinaires exercent de manière exclusive ou prédominante la médecine et la chirurgie des équidés. La majorité des vétérinaires déclarant une activité équine l'exerce de manière occasionnelle (62,3%). 54,1 % de ces diplômés sont des femmes dont 77,7 % sont âgées de moins de 40 ans (1 113) Diplômés.



Modalité d'exercice vétérinaire

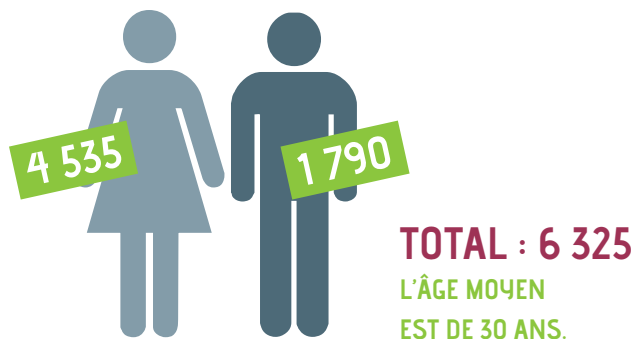


Nombre de vétérinaires équins par rapport au nombre d'élevages d'équidés



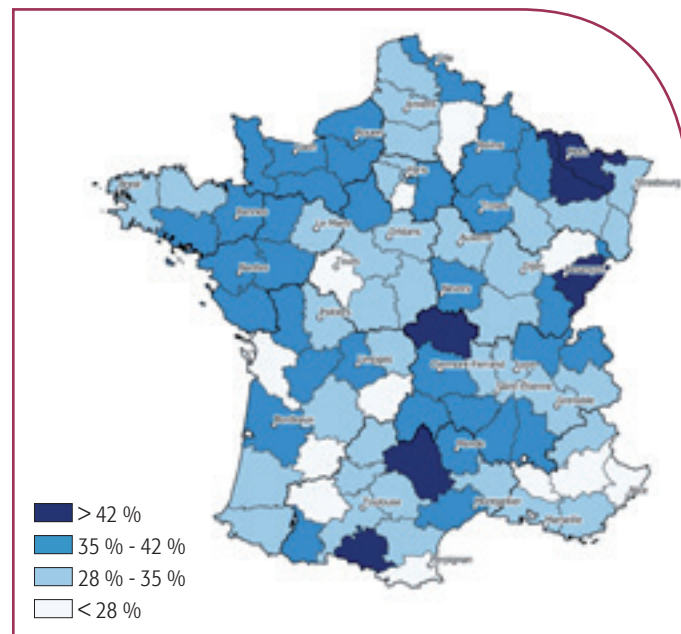
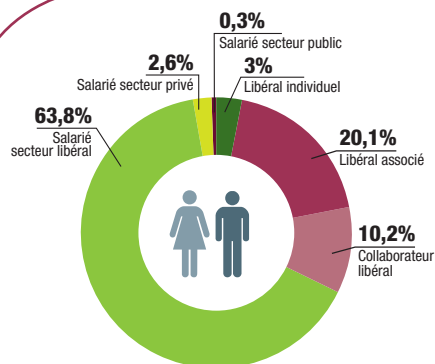
Nombre de vétérinaires équins par rapport au nombre d'établissements équestres

9 VÉTÉRINAIRES DE MOINS DE 35 ANS

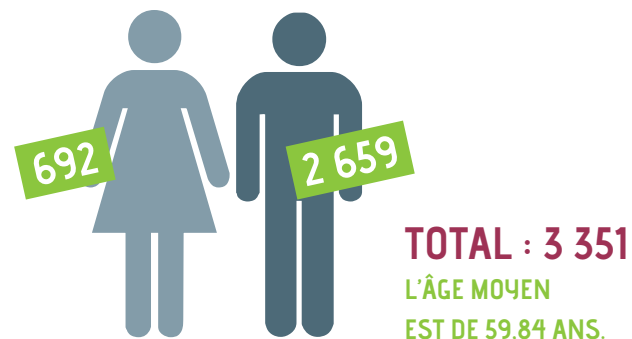


34,5 % des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre sont âgés de moins de 35 ans. La part des femmes inscrites progresse toujours et représente 71,7 %. Entre 2015 et 2017, la représentation de la population des vétérinaires inscrits de moins de 35 ans est passée de 28,7 à 34,5 %.

En légère diminution par rapport à 2015 (66,4%) et 2016 (67,1%), 63,8 % des vétérinaires de moins de 35 ans exercent avec un statut de salarié du secteur libéral, en accroissement par rapport à 2015 et 2016, 35,3 % exercent en libéral dont 10,2 % de jeunes diplômés qui choisissent le statut de collaborateur libéral (Stable par rapport à 2016).

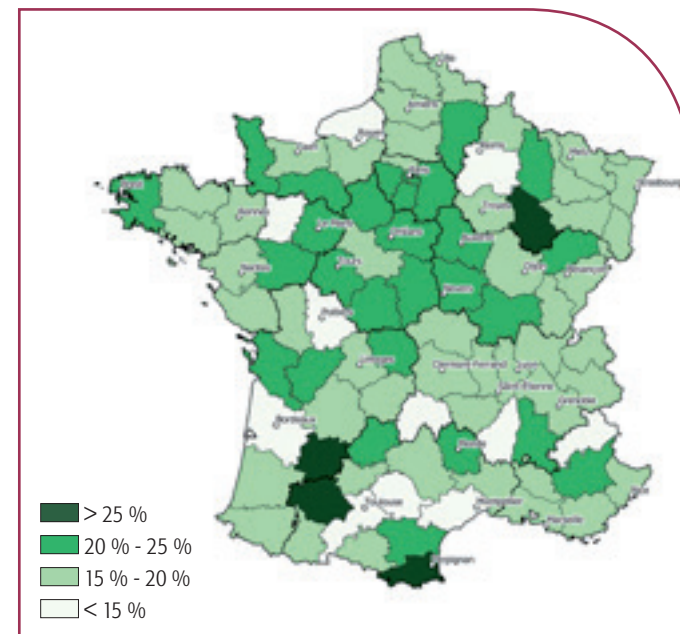
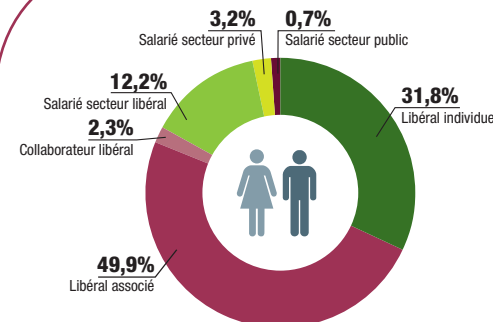


10 VÉTÉRINAIRES DE PLUS DE 55 ANS

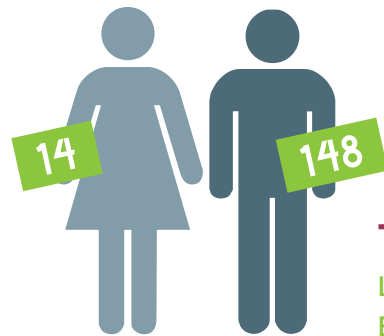


18,27 % des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre sont âgés de plus de 55 ans. 79,3 % sont des hommes dont 31,8 % sont en exercice individuel (versus 14,4 % pour l'ensemble des vétérinaires inscrits) et 49,9 % sont associés (versus 43,6 % pour l'ensemble des vétérinaires inscrits).

La moyenne d'âge des « plus de 55 ans » est en légère diminution, 1 405 vétérinaires sont âgés de plus de 60 ans dont 1 247 ont un âge compris entre 60 et 69 ans, préfigurant le nombre de vétérinaires en départ à la retraite à échéance de 2022.

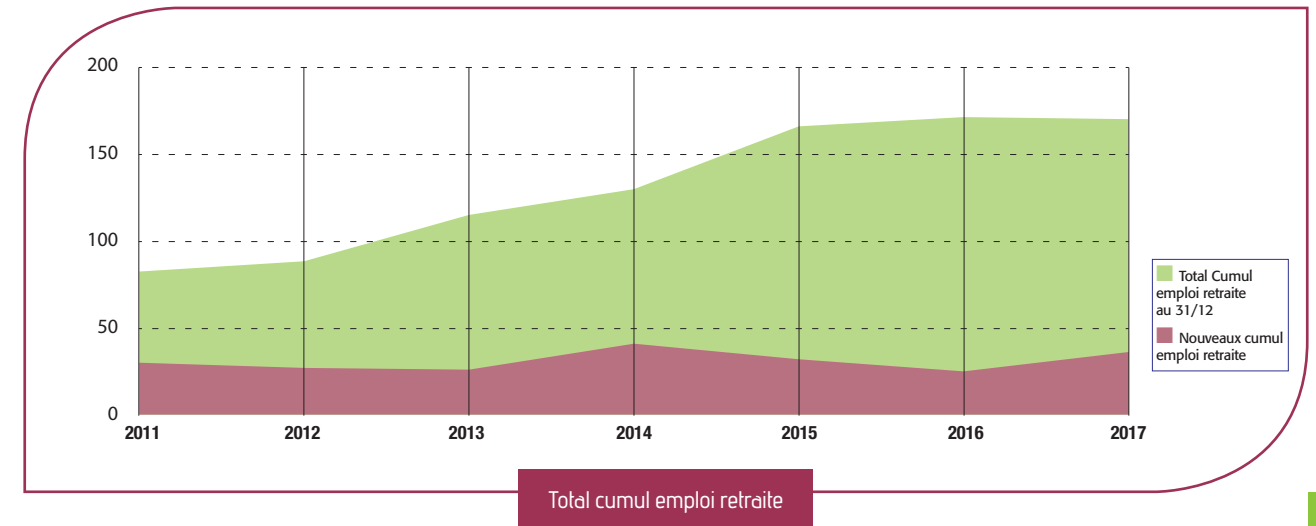
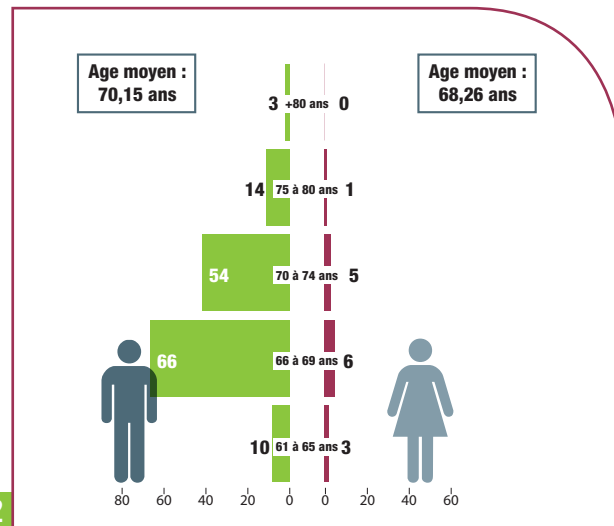
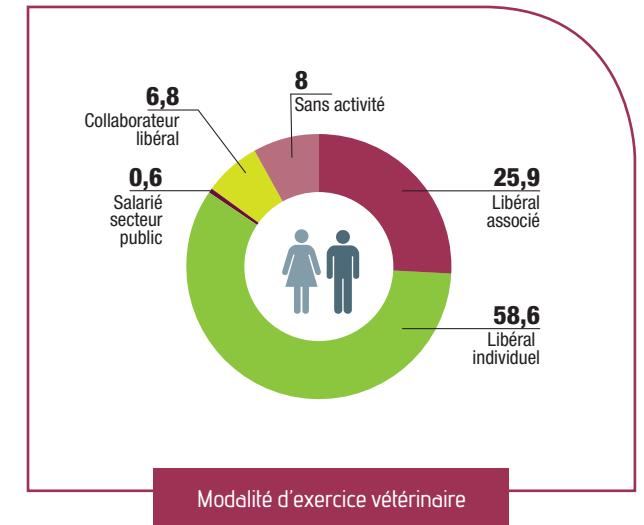
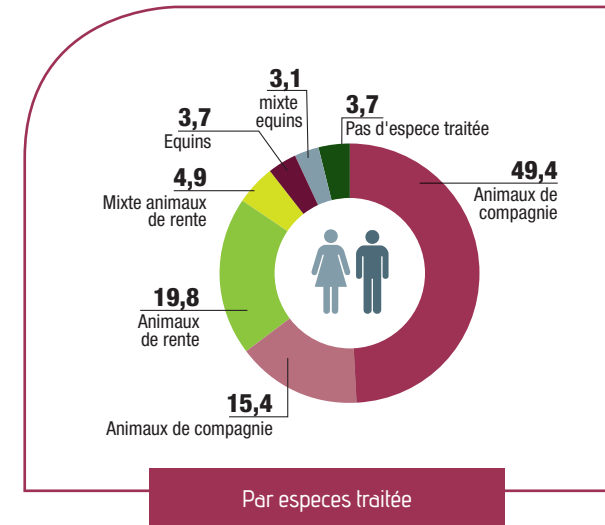


VÉTÉRINAIRES EN CUMUL EMPLOI RETRAITE



TOTAL : 162
L'ÂGE MOYEN EST DE 69,99 ANS.

Le plus jeune des vétérinaires en cumul emploi retraite est âgé de 63 ans, le plus ancien de 92 ans.
En 5 ans, le nombre de vétérinaires en cumul emploi retraite a été multiplié par 2.
Au 31/12/2017, 7 vétérinaires sont sortis du dispositif cumul emploi retraite. La moyenne d'exercice en cumul emploi retraite de ces sortants a été de 34,56 mois.



12 SPÉCIALISTES VÉTÉRINAIRES

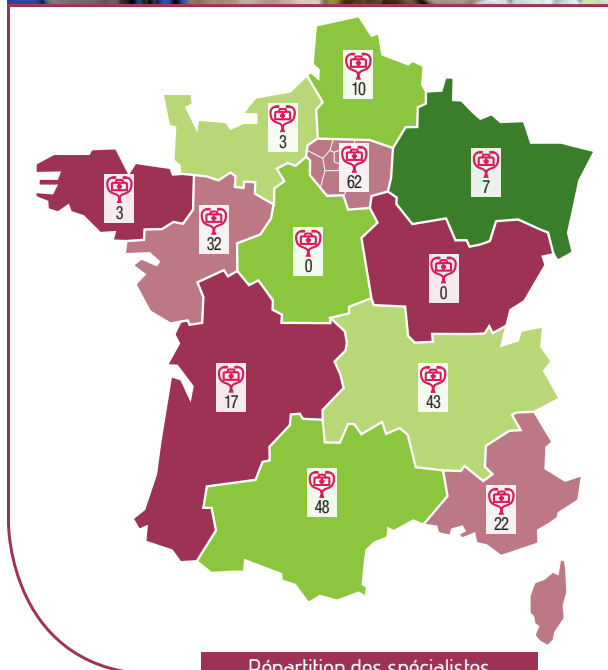
RECONNUS PAR LE CNSV* * CNSV : Conseil National de la spécialisation vétérinaire



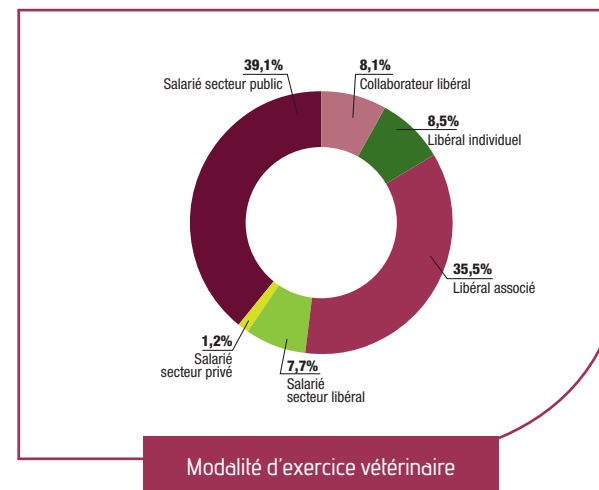
TOTAL : 246

Au 31/12/2017, 246 vétérinaires, 143 hommes et 103 femmes, sont diplômés d'un titre de spécialistes vétérinaires reconnus par le CNSV. 52,1 % des spécialistes exercent en pratique libérale, 39,11 % sont salariés du secteur public et participent à l'enseignement de la profession de vétérinaire.

92 spécialistes sont titulaires d'un Diplôme d'Etudes Spécialisées Vétérinaires (DESV) et 154 sont diplômés d'un collège européen (European Veterinary College) reconnu par le CNSV. 11 spécialités concernent plus particulièrement les animaux de compagnie pour laquelle la majorité des spécialistes (142) ont une activité, 32 spécialistes officient dans le domaine des équidés dans 4 spécialités. 37 spécialistes ont une activité en anatomopathologie.

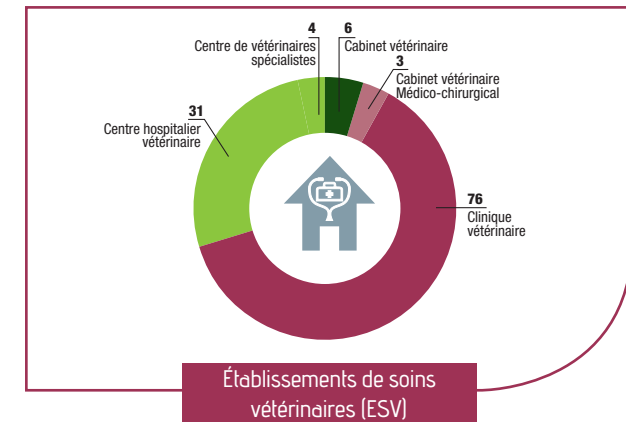
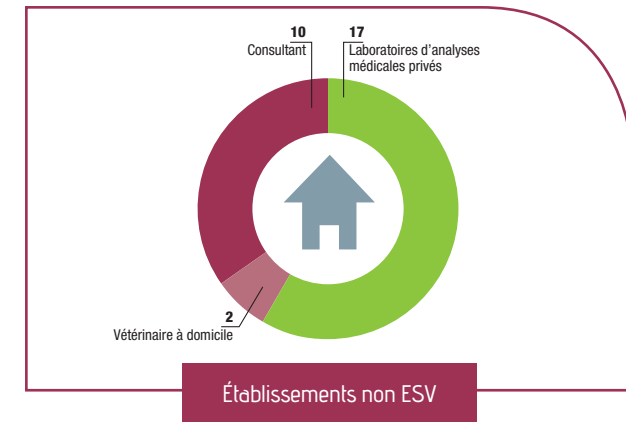
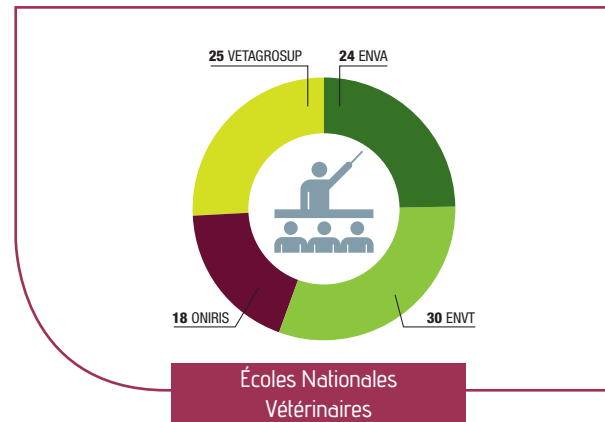
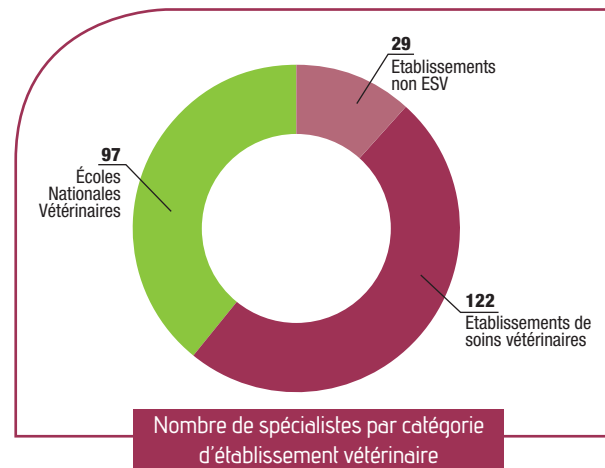
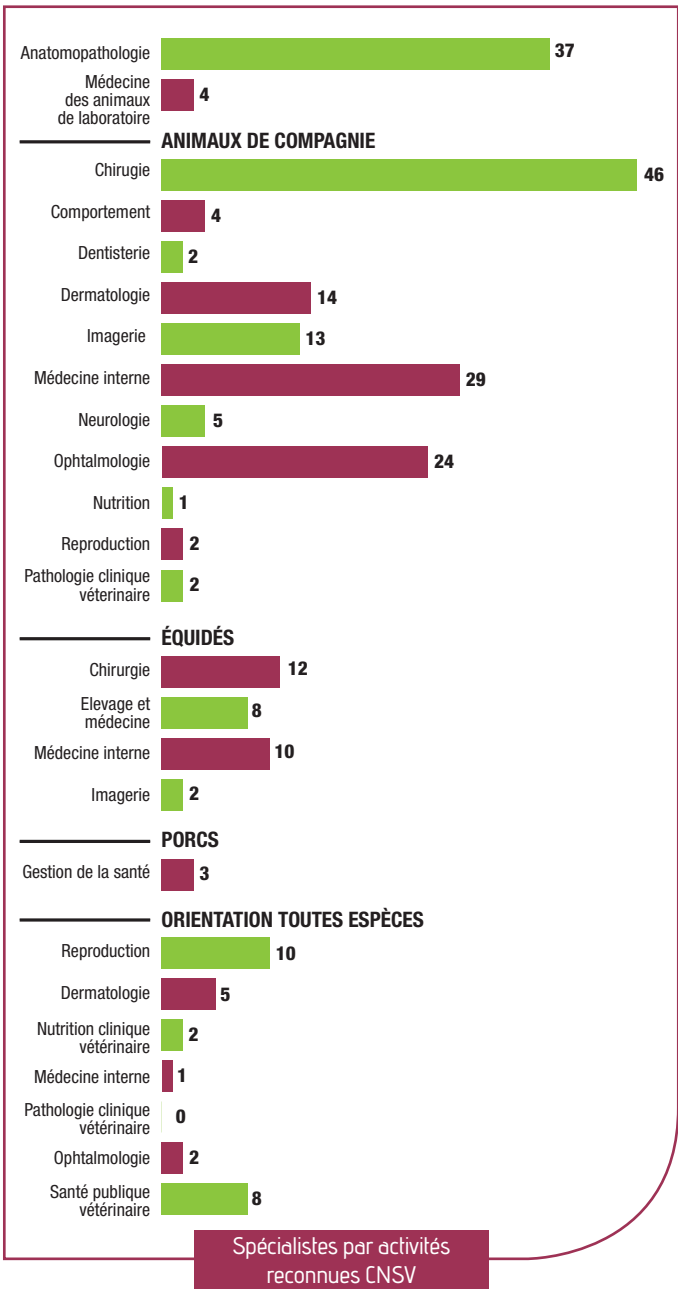
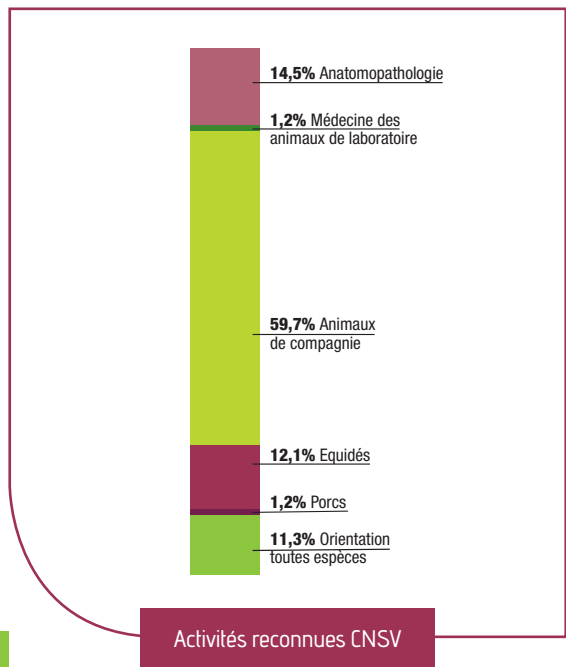


Répartition des spécialistes vétérinaires inscrits par région



Modalité d'exercice vétérinaire

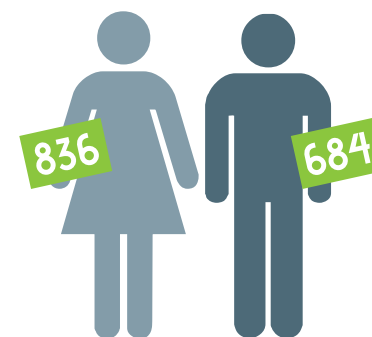
Les spécialistes vétérinaires exercent majoritairement dans les établissements de soins vétérinaires (48,8 %) et dans les Ecoles Nationales vétérinaire (39,4 %).



LES VÉTÉRINAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE



48



TOTAL : 1 520

L'ÂGE MOYEN
EST DE 43,4 ANS.

Les vétérinaires de la fonction publique suivis dans l'Atlas sont :

- les vétérinaires inspecteurs de la santé publique vétérinaire
- les vétérinaires des armées
- les vétérinaires des laboratoires publics d'analyses vétérinaire
- les vétérinaires enseignants



49

LES VÉTÉRINAIRES INSPECTEURS DE LA SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE



TOTAL : 917

L'ÂGE MOYEN EST DE 49,7 ANS.

Les inspecteurs de santé publique vétérinaire (ISPV) constituent un corps supérieur interministériel de l'Etat à caractère technique, classé dans la catégorie A+ (décret n° 2017-607 du 21 avril 2017). Ce corps relève du ministre chargé de l'agriculture. Les ISPV participent, sous l'autorité des ministres compétents, à la conception, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques, notamment dans les domaines relatifs à la santé animale et à la protection des animaux, à la sécurité sanitaire des aliments, à la qualité et à la santé des végétaux, à la santé publique, à l'alimentation et à l'agriculture, à la gestion et à la protection de l'environnement, à la préservation de la biodiversité, au développement durable des territoires, à la prévention des risques et à la gestion des crises dans les domaines précités ainsi qu'à la recherche, l'enseignement, la formation et le développement dans ces mêmes domaines.

LA SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE

L'Académie vétérinaire en a donné la définition suivante : «La santé publique vétérinaire est l'ensemble des actions qui sont en rapport direct ou indirect avec les animaux, leurs produits et sous-produits, dès lors qu'elles contribuent à la protection, à la conservation et à l'amélioration de la santé de l'Homme, c'est à dire son bien-être, physique, moral et social ».

Ils ont vocation à exercer des fonctions de direction, d'encadrement, de contrôle, d'inspection, d'expertise, d'étude, d'enseignement et de recherche, y compris aux niveaux européen et international.

L'ISPV se situe à l'interface Humain-Animal-Environnement. La signature adoptée en 2017 pour le corps est : « *Santé.Vivant. Alimentation.Société* ».

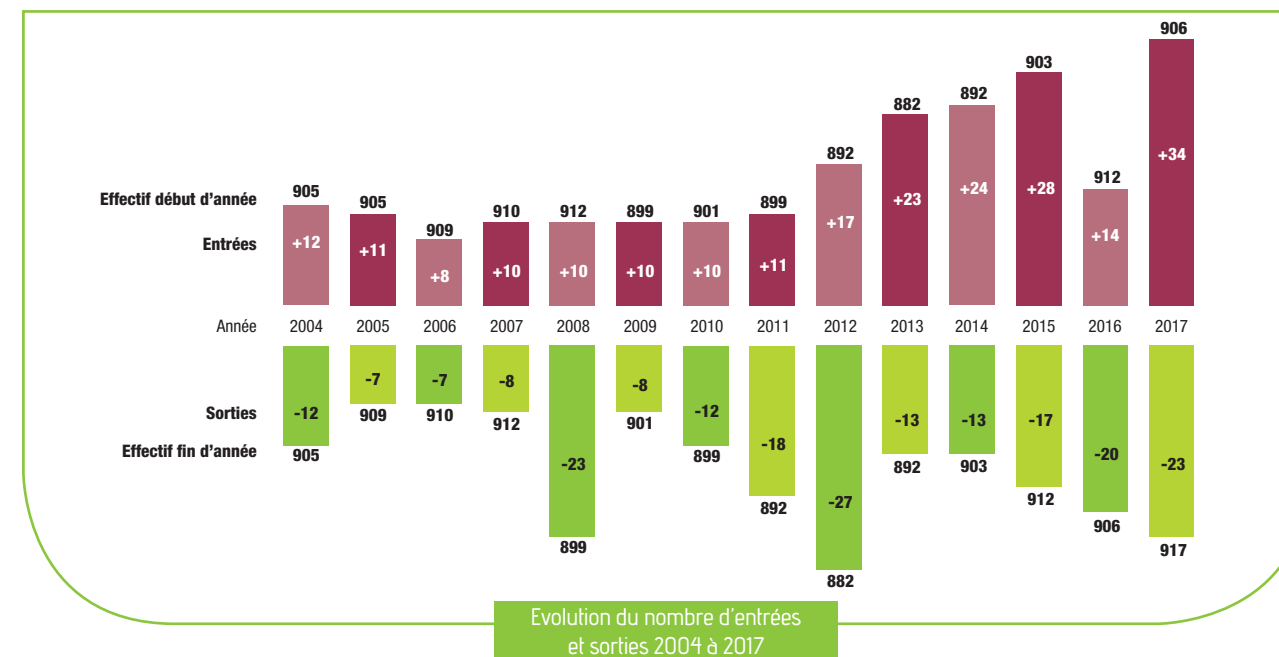
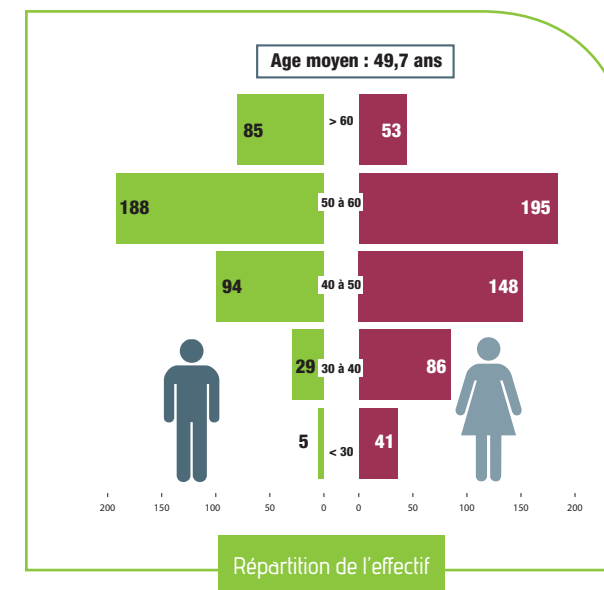
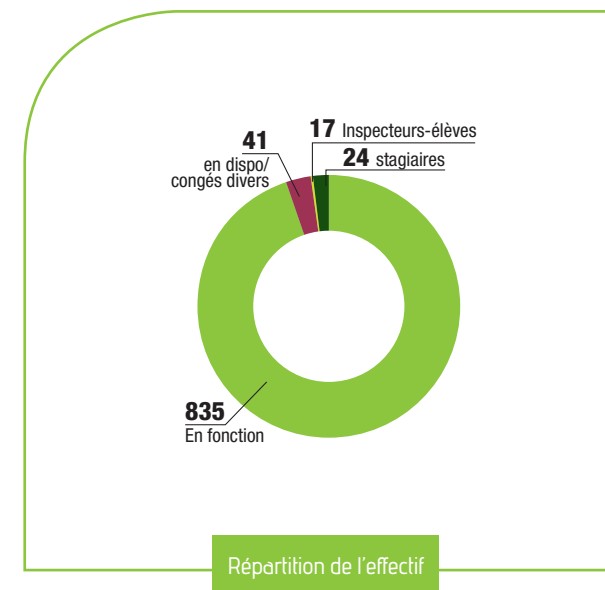
Au 31 décembre 2017, l'effectif du corps s'élevait à 917 ISPV dont 876 titulaires et 41 agents en formation à l'Ecole nationale des services vétérinaires (ENSV). Parmi eux, 34 ISPV (soit 3,7% des ISPV) ne sont pas titulaires du diplôme vétérinaire (formation en grande école agronomique essentiellement).

On observe un vieillissement du corps : au 31/12/2017, l'âge moyen des ISPV d'élevait à 49,7 ans et l'âge médian à 51,3 ans. Un ISPV sur deux a donc plus de 50 ans.

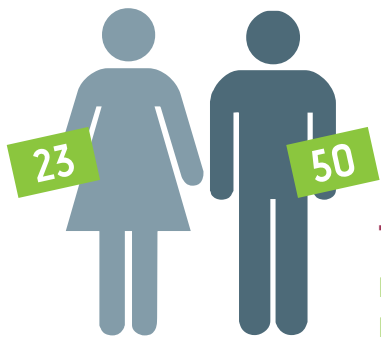
La répartition par genre de l'effectif du corps, avec 523 femmes et 394 hommes, témoigne d'une féminisation qui progresse régulièrement. Pour les plus de 55 ans, la proportion de femmes est encore inférieure à celle des hommes. De 25 à 35 ans les femmes représentent 90% des effectifs.

Le ministère de l'agriculture emploie toujours la majorité des ISPV (79%), les autres employeurs étant d'autres ministères (écologie, affaires étrangères, économie, santé...), des agences et établissements publics (ANSES, CIRAD...), la Commission européenne et des organisations internationales (FAO, OIE, Banque mondiale...).

90,4% des ISPV sont en poste en métropole (dont 28% en région parisienne), 3% en Outre-mer et 6,4% à l'étranger.



VÉTÉRINAIRES DES ARMÉES

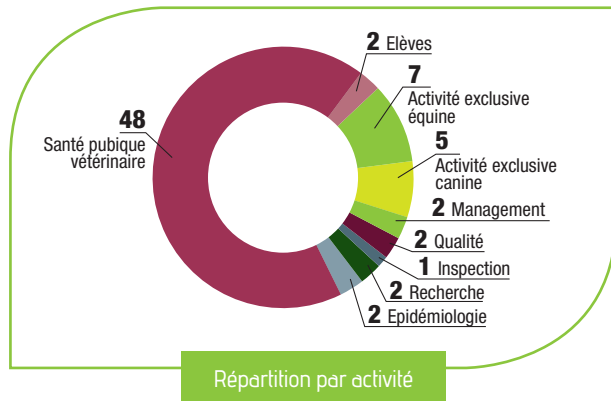


TOTAL : 71
L'ÂGE MOYEN
EST DE 43,9 ANS.

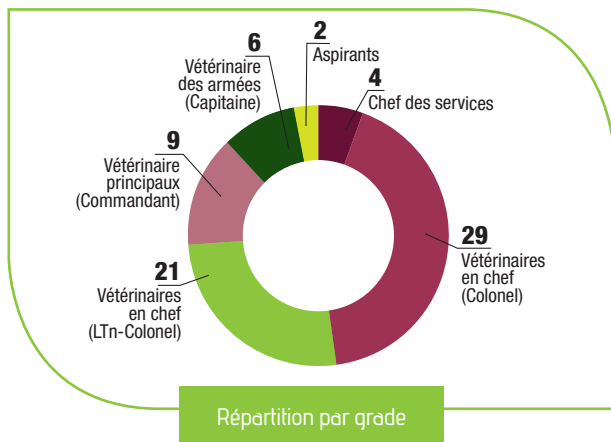
Les vétérinaires des armées sont répartis en cinq grades : vétérinaire aspirant (élève en école vétérinaire), vétérinaire des armées (eq. Capitaine), vétérinaire principal (eq. Commandant), vétérinaire en chef (eq. Lieutenant-colonel ou Colonel suivant l'ancienneté) et vétérinaire chef des services (eq. Général) dont l'un, qui a des fonctions d'inspection, porte le grade de vétérinaire général.

Actuellement au nombre de 71, dont 2 étudiants en école, les vétérinaires des armées, depuis leur rattachement en 1978 au service de santé des armées, ont le même statut que les autres praticiens des armées (médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes).

Sachant que le référentiel en organisation 2025 du service de santé des armées prévoit un nombre de 75 vétérinaires et en raison des prévisions de départ en retraite, des recrutements réguliers sont attendus dans les prochaines années. Ils auront lieu selon trois modes : recrutement



d'élèves en école de santé/école vétérinaire, recrutement sous contrat de vétérinaires diplômés avec possibilité d'intégrer le corps des vétérinaires d'active ultérieurement, recrutement d'officiers commissionnés (contrat maximum 17 ans) avec un grade correspondant à leur âge et leur qualification.



L'année 2017 a ainsi vu le recrutement de deux élèves en quatrième année d'école et de quatre vétérinaires officiers sous contrat. L'année 2018 devrait à nouveau comprendre un recrutement en école et un recrutement d'officier sous contrat.

En raison d'un faible recrutement ces dix dernières années, l'âge moyen du corps a atteint 44 ans, ceci qui explique

Commentaire de la répartition par activité :

Les activités vétérinaires concernent deux grands domaines : d'une part le soutien aux forces, y compris outre-mer et en opérations, d'autre part les activités de contrôle officiel (restauration collective, eaux destinées à la consommation humaine, bien-être animale), attribuées par le Code Rural et le code de la santé publique.

L'activité du plus grand nombre (66%) des vétérinaires des armées, que ce soit en métropole, outre-mer (Nouvelle Calédonie, Réunion, Djibouti, Guyane, Côte d'Ivoire) ou en opérations, concerne la santé publique vétérinaire, c'est-à-dire la protection de l'homme. Elle s'exerce dans les domaines de :

- la sécurité des aliments (sélection des fournisseurs, contrôle de la restauration collective, transport et stockage de denrées alimentaires) ;
- la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (contrôle des captages, expertise et réalisation d'analyses en opérations) ;
- la contribution aux études épidémiologiques, aux plans de lutte contre les zoonoses et les affections des animaux ou les infestations présentant une importance au plan économique ou écologique.

Les mêmes vétérinaires exercent aussi une activité de soins et de contrôle de la bien-être animale au bénéfice des

pourquoi plus de 70% du corps est parvenu au grade de vétérinaire en chef.

Les vétérinaires des armées sont de sexe féminin dans 32% des cas, pourcentage en augmentation progressive (30% en 2016). Parmi les quatre vétérinaires chefs des services, l'un est de sexe féminin.

animaux ressortissant au ministère de la défense et des animaux de la Gendarmerie Nationale.

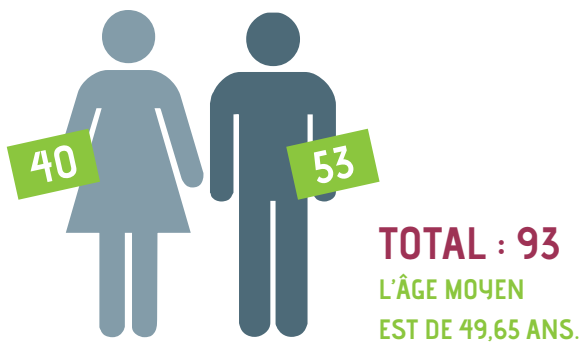
Douze vétérinaires (17%) ont une activité exclusive de soins dans des cliniques vétérinaires militaires (expertise, médecine et chirurgie) au profit des animaux des armées ou de la Gendarmerie, cinq exercent en médecine vétérinaire canine et sept en médecine vétérinaire équine.

Deux vétérinaires exercent dans des établissements de recherche du service de santé des armées où ils sont chercheurs ou bien participent aux soins et à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques.

Les points principaux de la démographie des vétérinaires des armées sont ainsi :

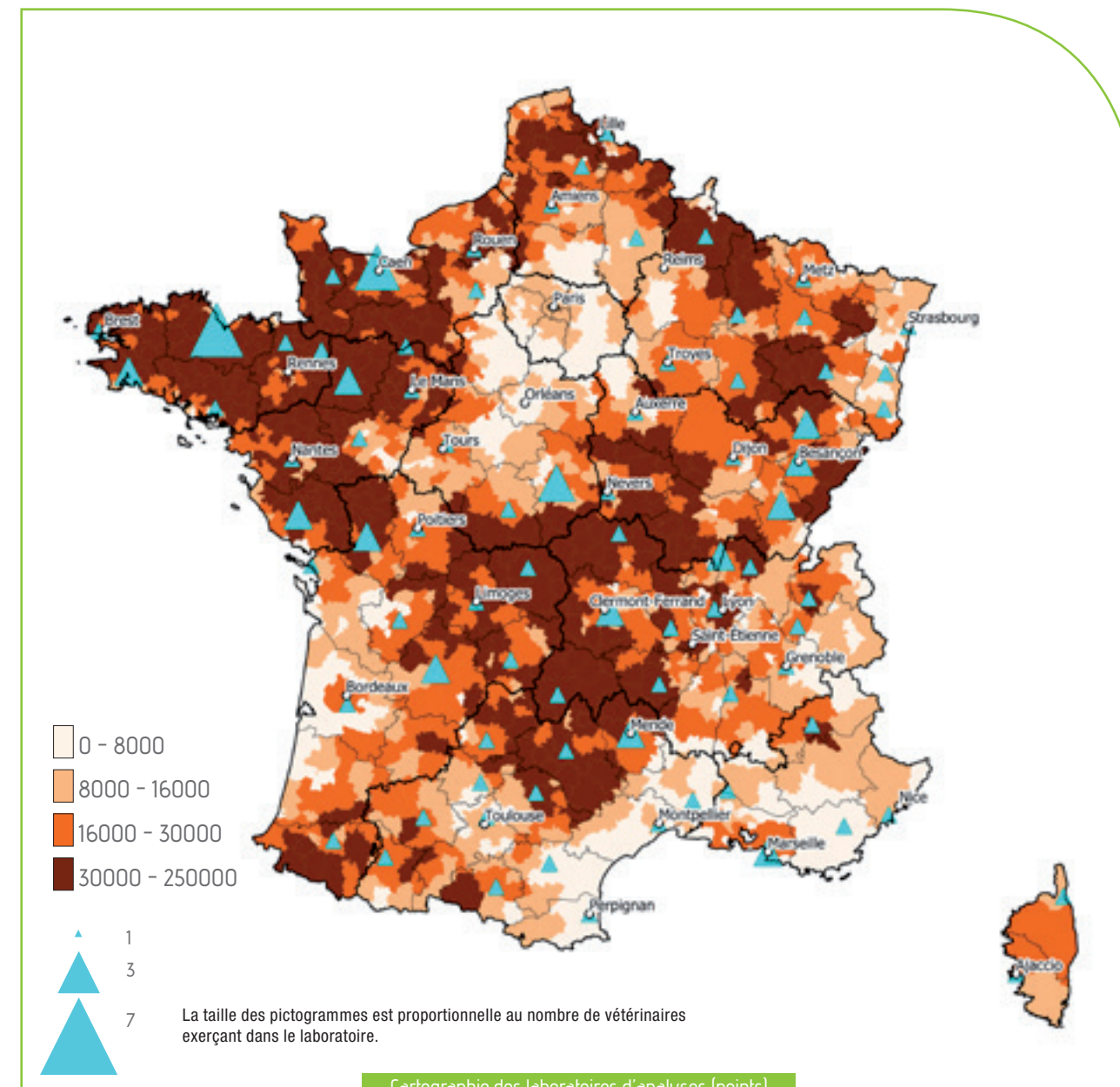
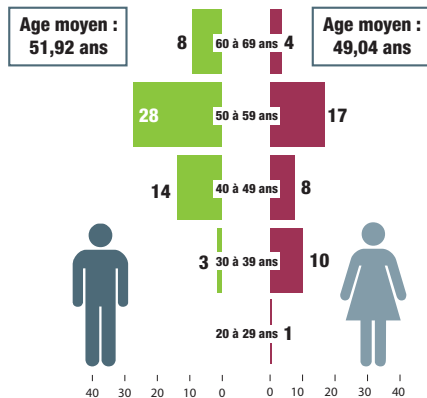
- Une démographie en augmentation, avec des recrutements programmés dans les prochaines années
- Une féminisation croissante du corps, en relation avec le recrutement
- Des affectations et des fonctions variées avec comme activité principale la santé publique vétérinaire tout en conservant une activité de soins aux animaux, pouvant aller jusqu'à une activité exclusive en médecine et chirurgie des chiens ou des chevaux.

LES VÉTÉRINAIRES DES LABORATOIRES PUBLICS D'ANALYSES VÉTÉRINAIRES



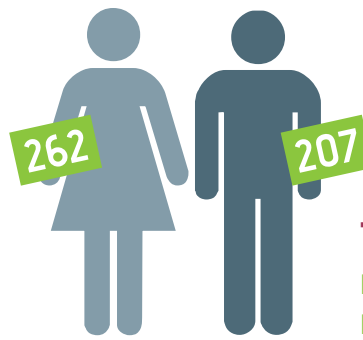
Au 31/12/2017, 93 vétérinaires exercent au sein de 64 laboratoires départementaux ou regroupement de laboratoires vétérinaires d'analyses dont une très large majorité sont publics. Les analyses sont réalisées dans 86 sites réparties sur l'ensemble du territoire dont deux laboratoires dans les DOM. L'âge moyen de ce vétérinaire est de 49,65 ans. Les vétérinaires de plus de 50 ans représentent 61,3 % de la population. 47,2 % de population des moins de 49 ans sont des hommes.

Au moins deux vétérinaires exercent dans 10 sites de laboratoires d'analyses publiques vétérinaires. Aucun vétérinaire n'est recensé pour 11 laboratoires départementaux, dont certains n'ont plus d'activité vétérinaires.



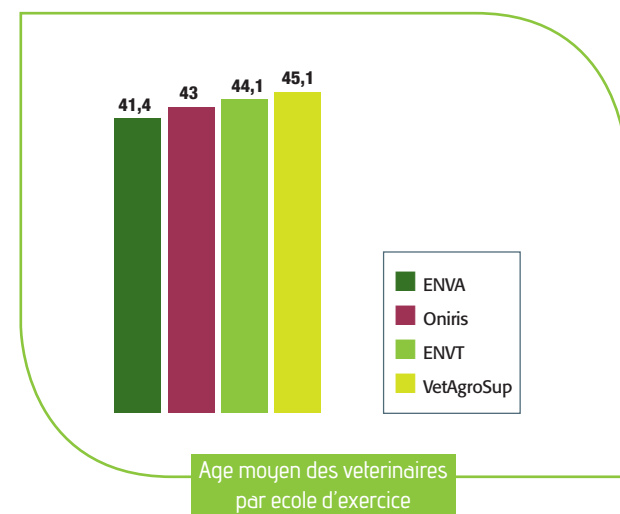
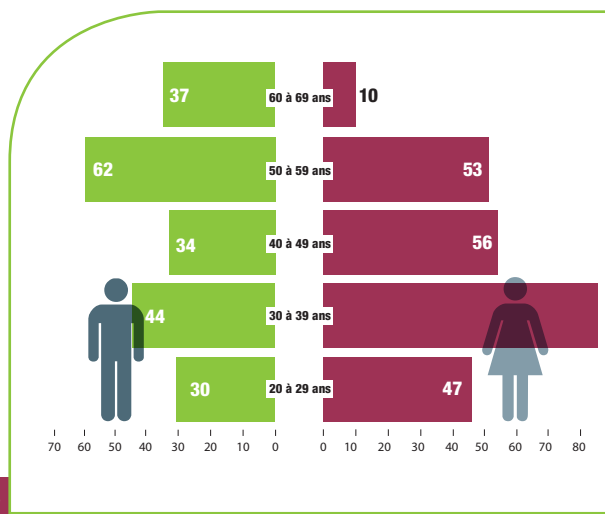
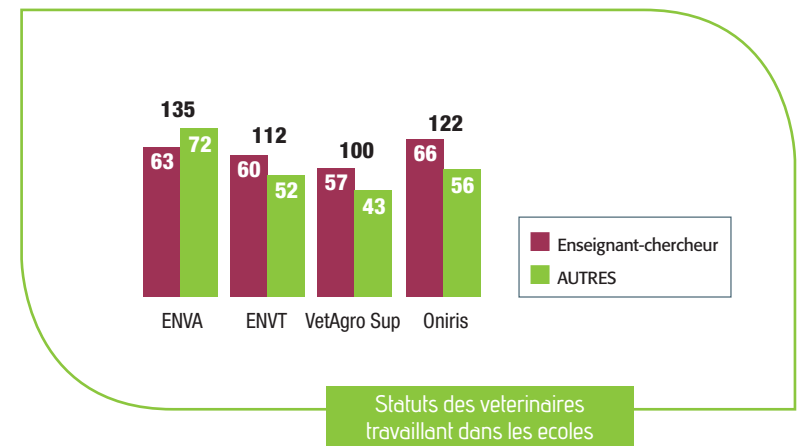
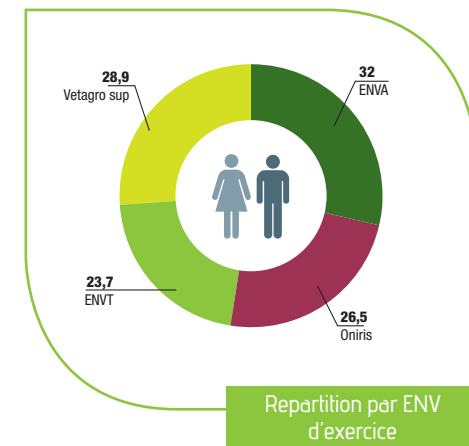
Cartographie des laboratoires d'analyses (points) sur fond du nombre d'élevage Bovins

16 LES VÉTÉRINAIRES ENSEIGNANTS



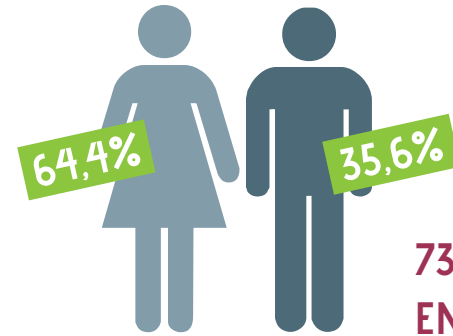
TOTAL : 469
L'ÂGE MOYEN EST DE 43,4 ANS.

469 vétérinaires participent à l'enseignement de la profession, parmi eux 52,5 % ont le statut d'enseignant-chercheur. Le statut d'enseignant chercheur et assimilé regroupe les catégories suivantes : Professeurs, Maîtres de conférences, Professeurs associés, Maîtres de conférences- associés, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel (AERC). Les autres catégories peuvent avoir différents statuts, la majorité étant des assistants hospitaliers et des praticiens hospitaliers, mais pas exclusivement (ex inspecteur de la santé publique vétérinaire).



LES ÉCOLES

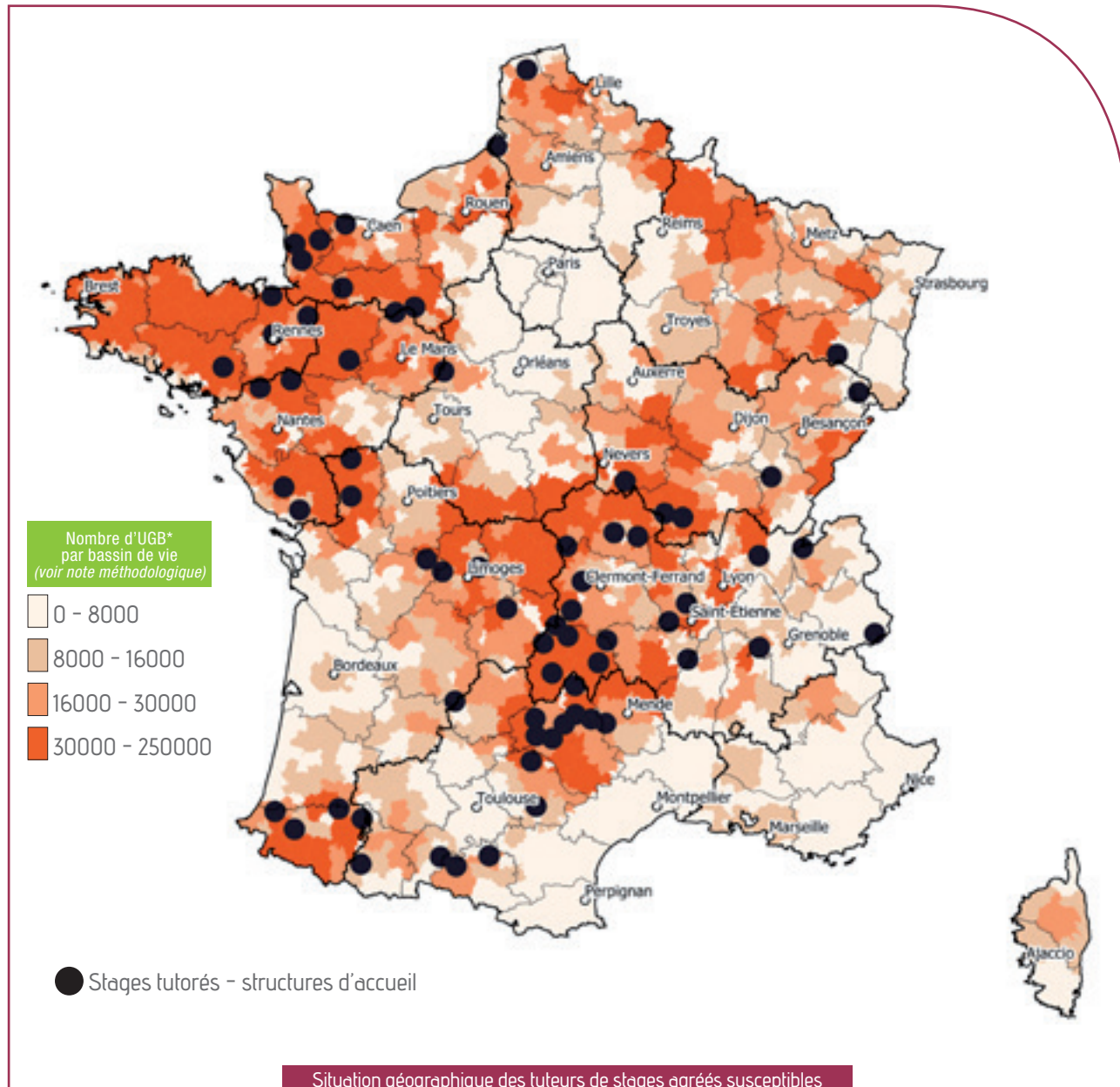
STAGE TUTORÉ EN 5 A DES ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRINAIRES FRANÇAISES



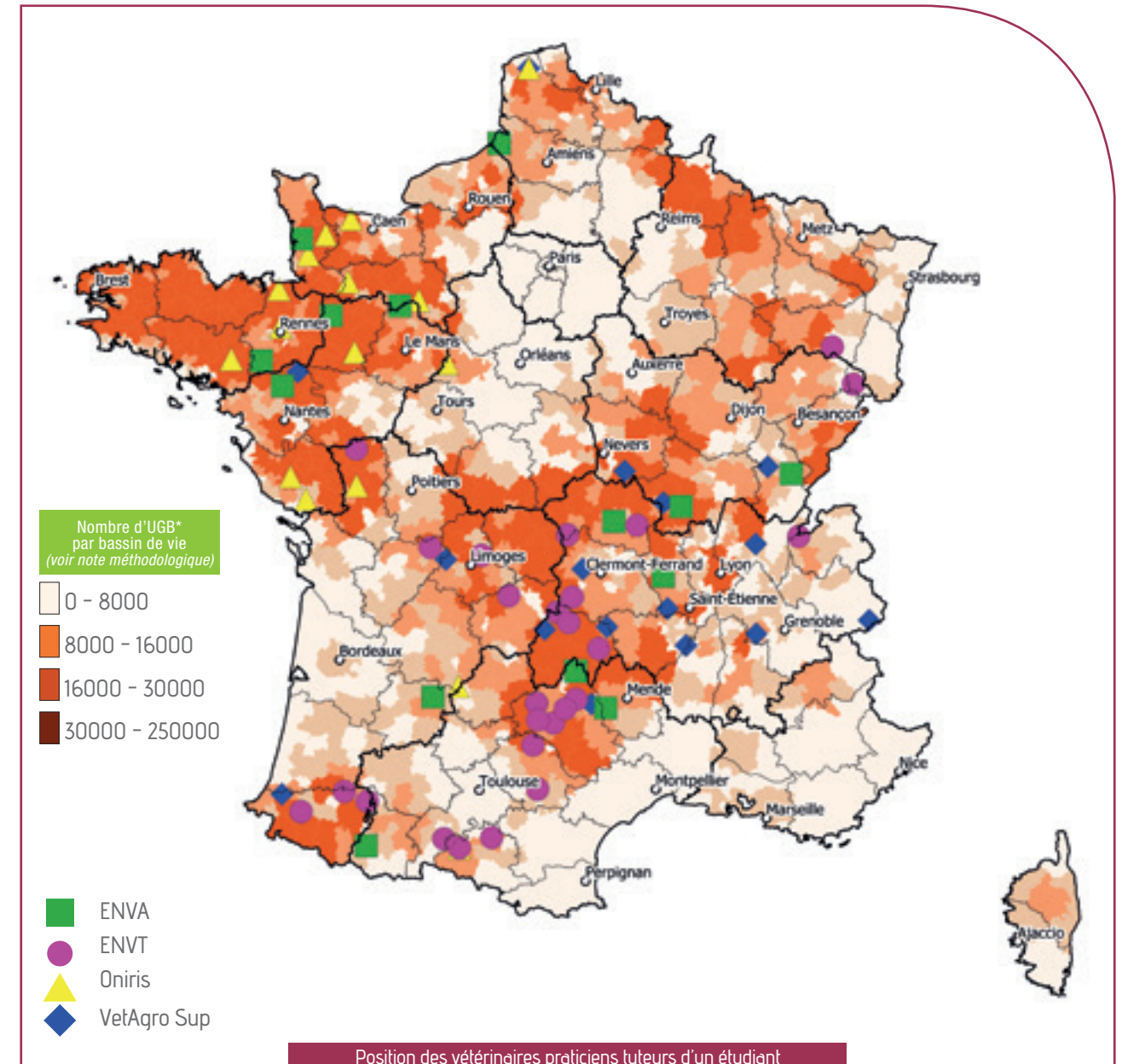
**73 ÉTUDIANTS
EN 5 ANS**

31 Étudiants pour l'année 2017/2018
75 % des stagiaires en 2017 sont des étudiantes.
90 structures vétérinaires d'accueil volontaire sont agréées.
39 dossiers ont été acceptés pour 2018/2019.

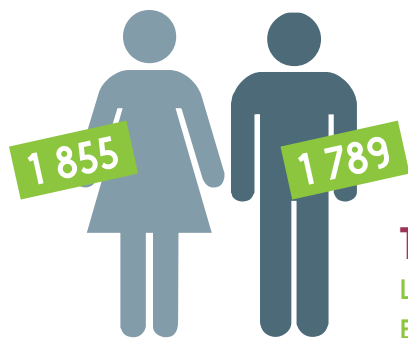




Situation géographique des tuteurs de stages agréés susceptibles d'accueillir un stagiaire dans le cadre du programme des stages tutorés

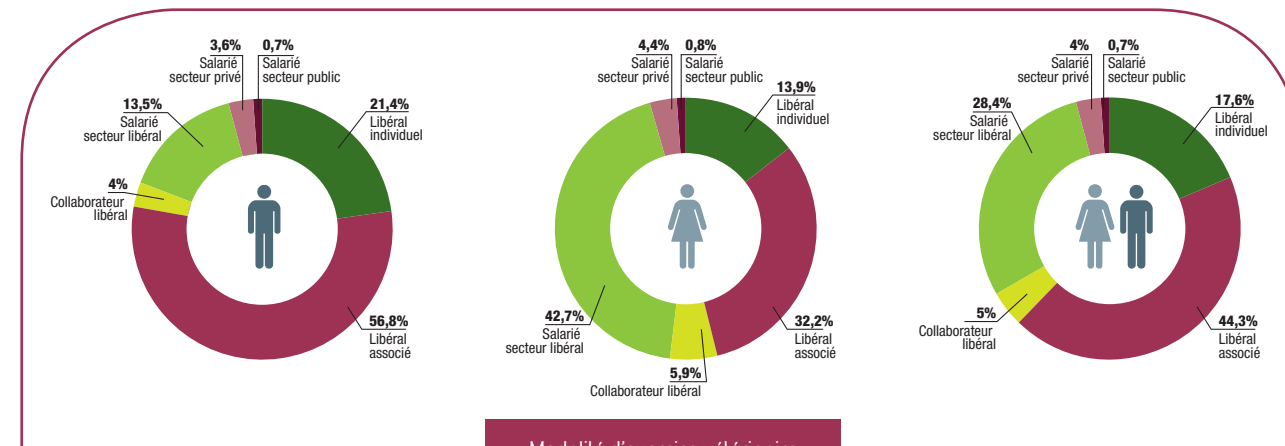
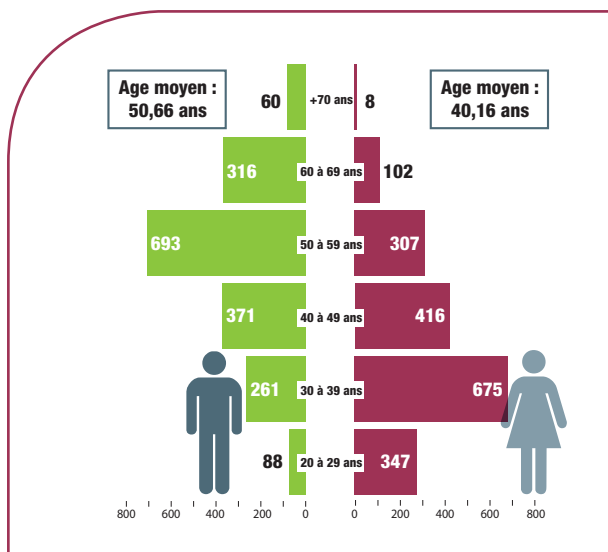


Position des vétérinaires praticiens tuteurs d'un étudiant en "stage tutoré" depuis le début du programme

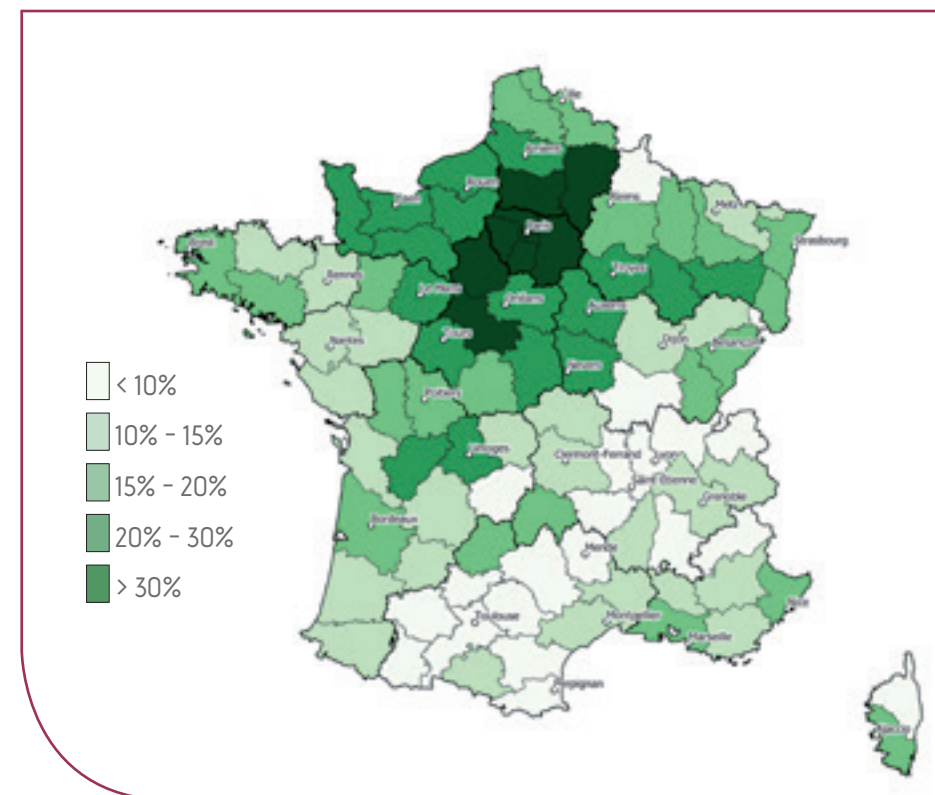


TOTAL : 3 644
L'ÂGE MOYEN EST DE 45,32 ANS.

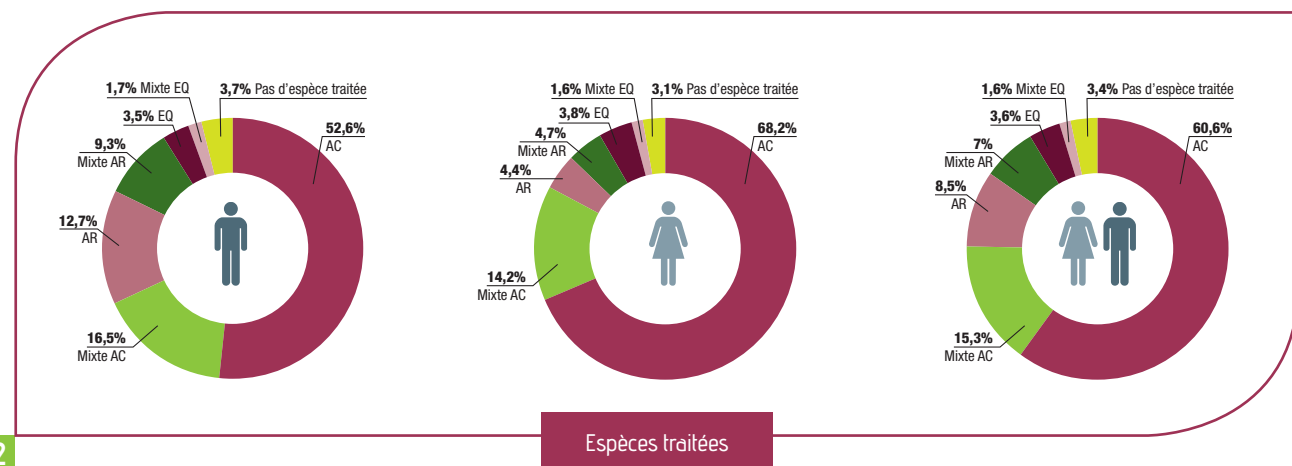
19,9 % des vétérinaires inscrits sont diplômés de l'ENVA



Modalité d'exercice vétérinaire

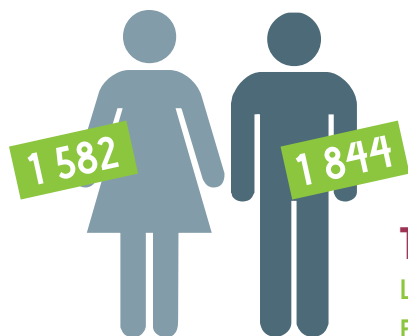


Le pourcentage exprime un ratio nombre de vétérinaires diplômés ENVA par rapport au nombre total de vétérinaires, par département.



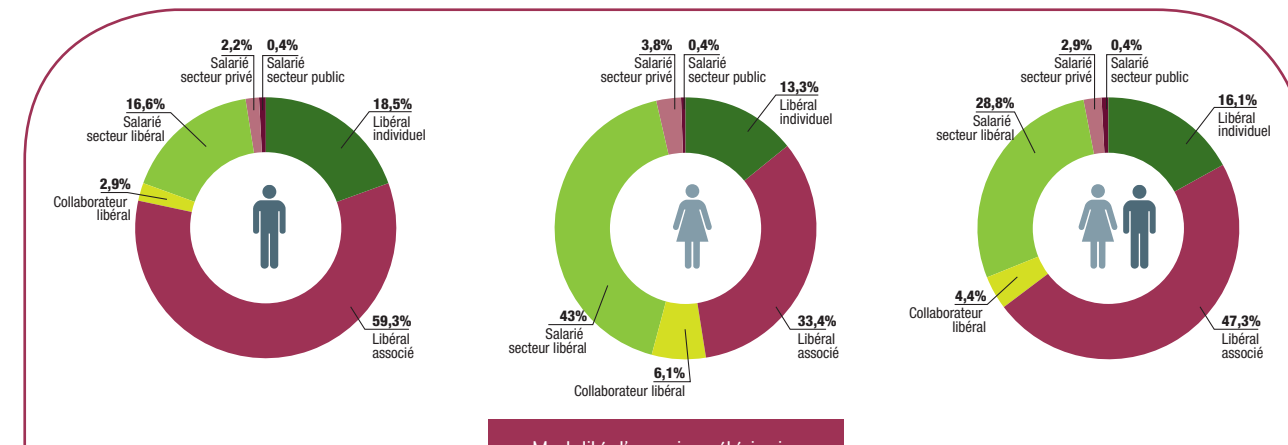
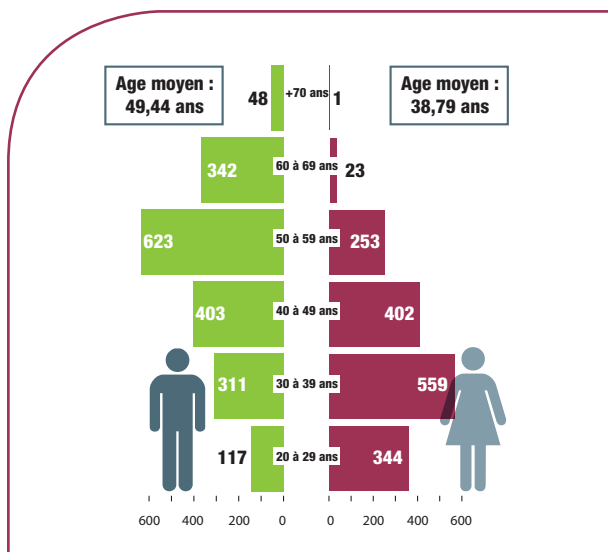
Espèces traitées

ÉCOLE D'ORIGINE ENVT

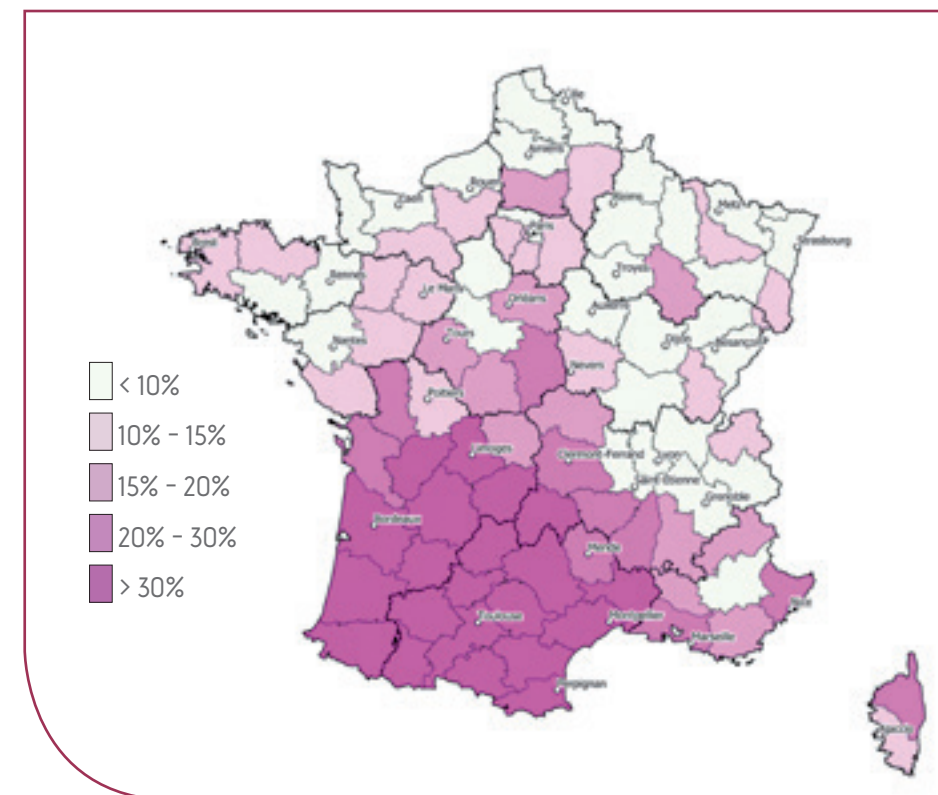


TOTAL : 3 426
L'ÂGE MOYEN
EST DE 44,52 ANS.

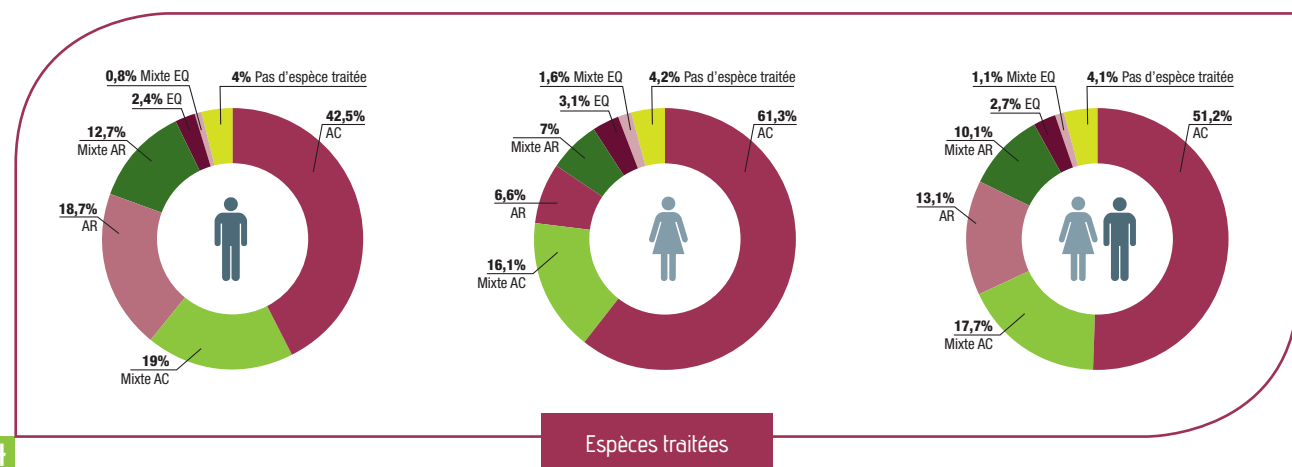
18,7 % des vétérinaires inscrits sont diplômés de l'ENVT



Modalité d'exercice vétérinaire

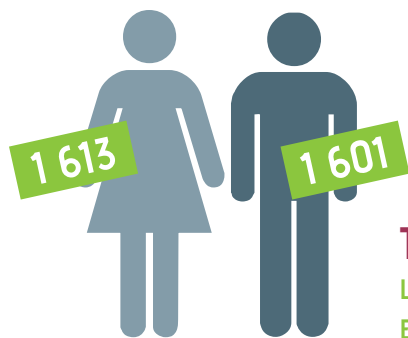


Le pourcentage exprime un ratio nombre de vétérinaires diplômés ENVT par rapport au nombre total de vétérinaires, par département.



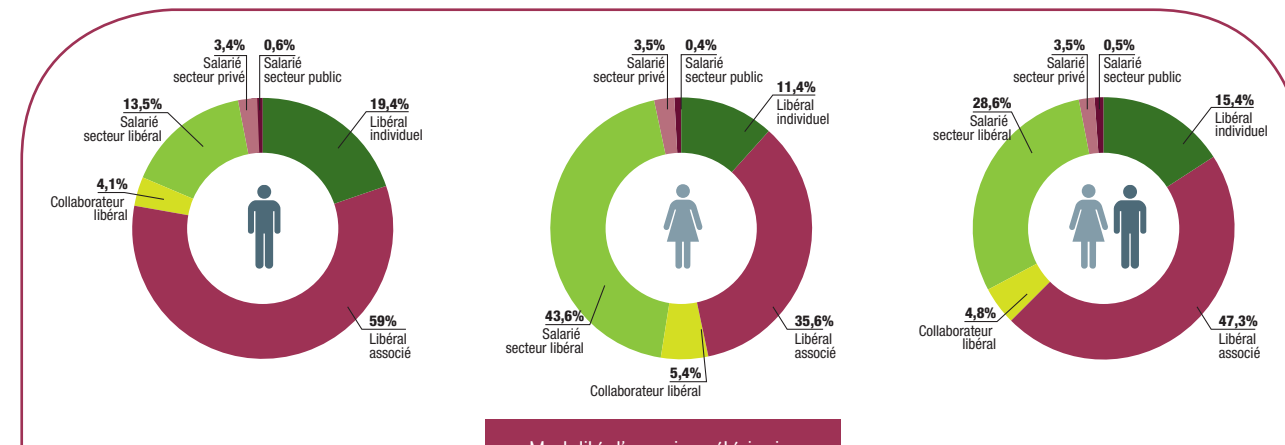
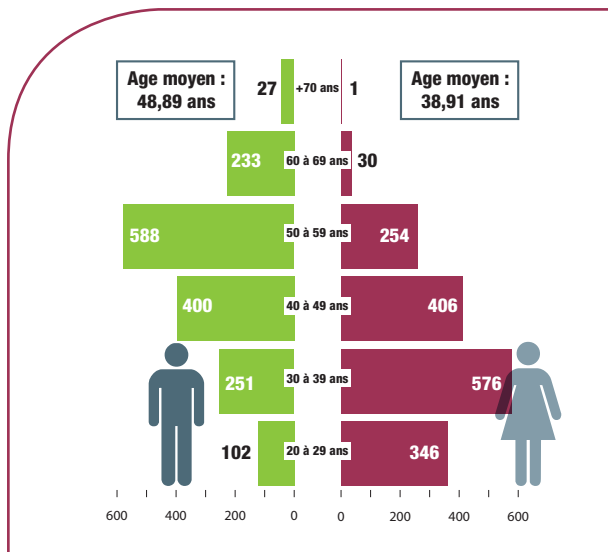
Espèces traitées

ÉCOLE D'ORIGINE VETAGRO SUP



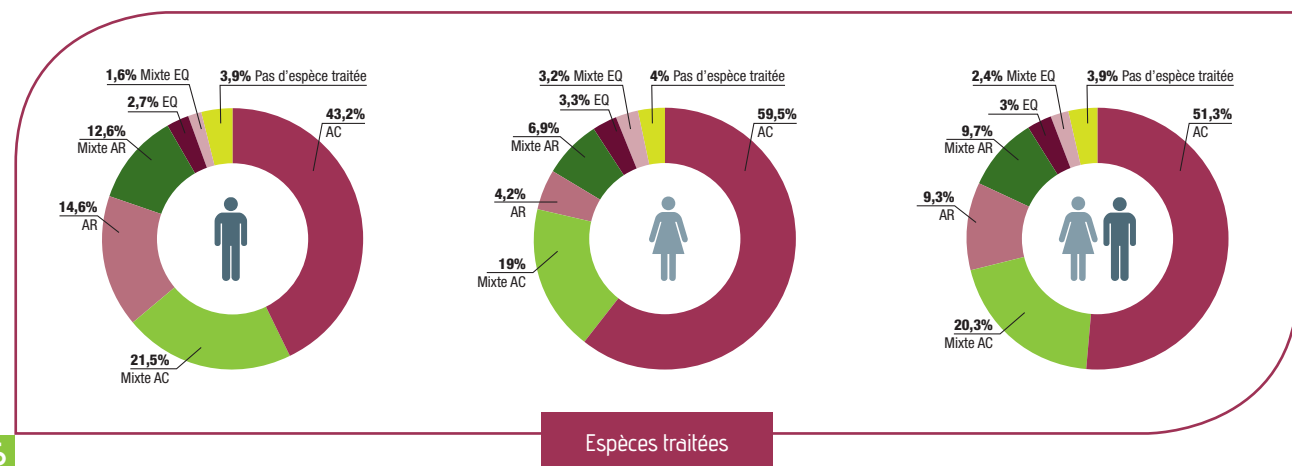
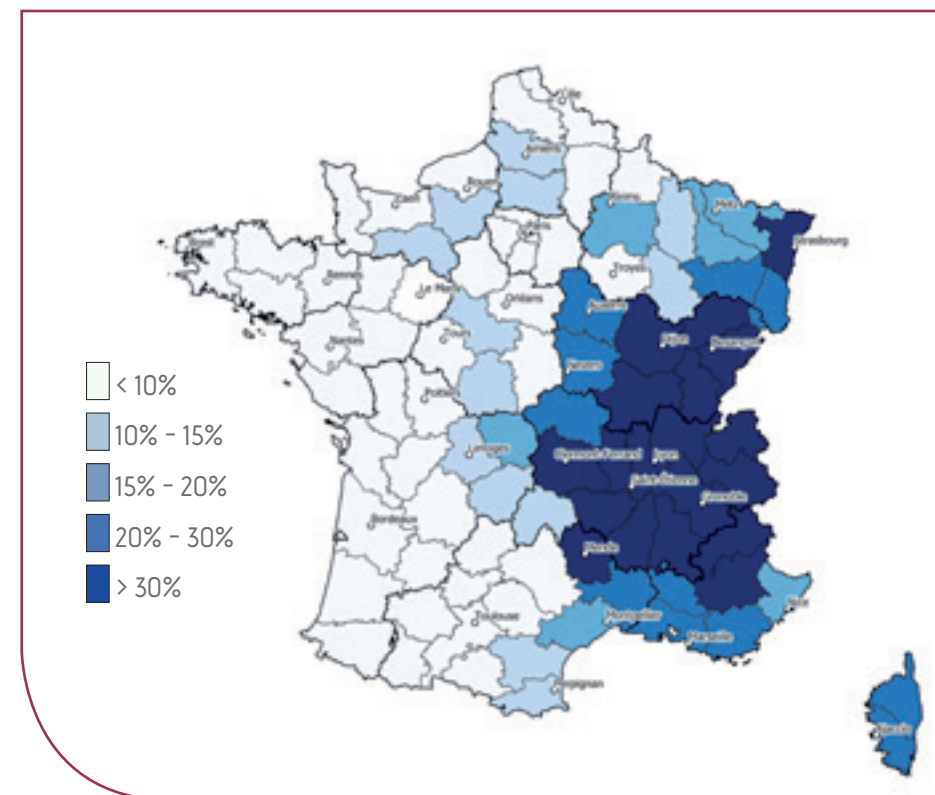
TOTAL : 3 214
L'ÂGE MOYEN
EST DE 43,88 ANS.

17,5 % des vétérinaires inscrits sont diplômés de VetAgro Sup

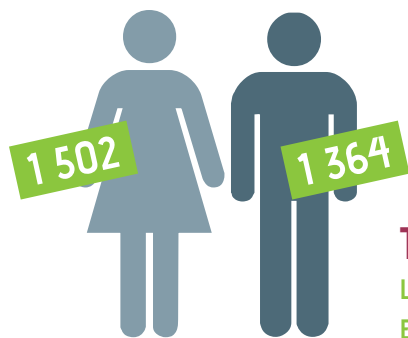


Modalité d'exercice vétérinaire

Le pourcentage exprime un ratio nombre de vétérinaires diplômés de VetAgro Sup par rapport au nombre total de vétérinaires, par département.

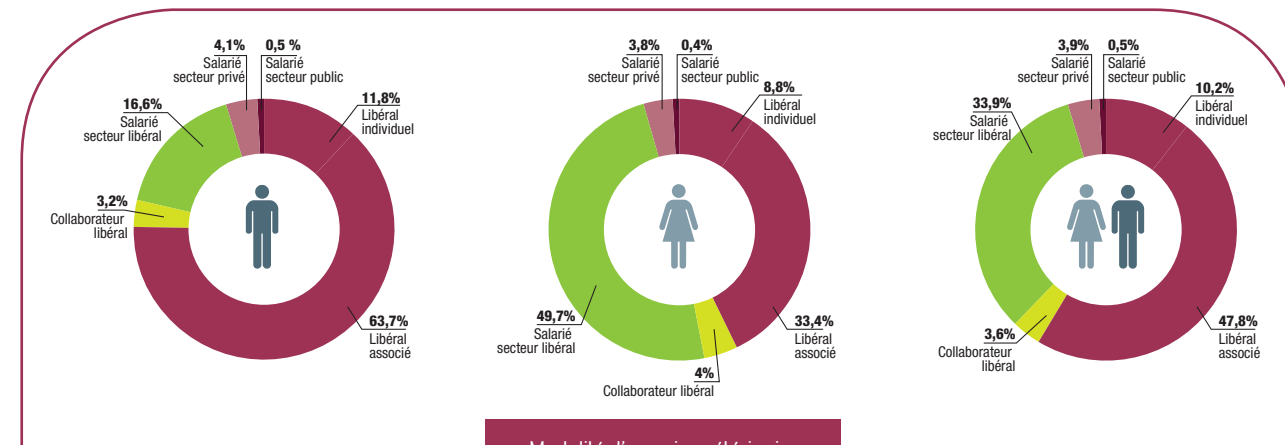
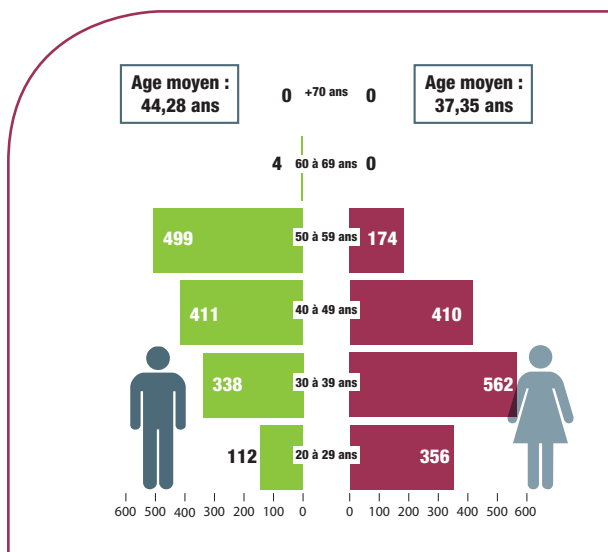


ÉCOLE D'ORIGINE ONIRIS

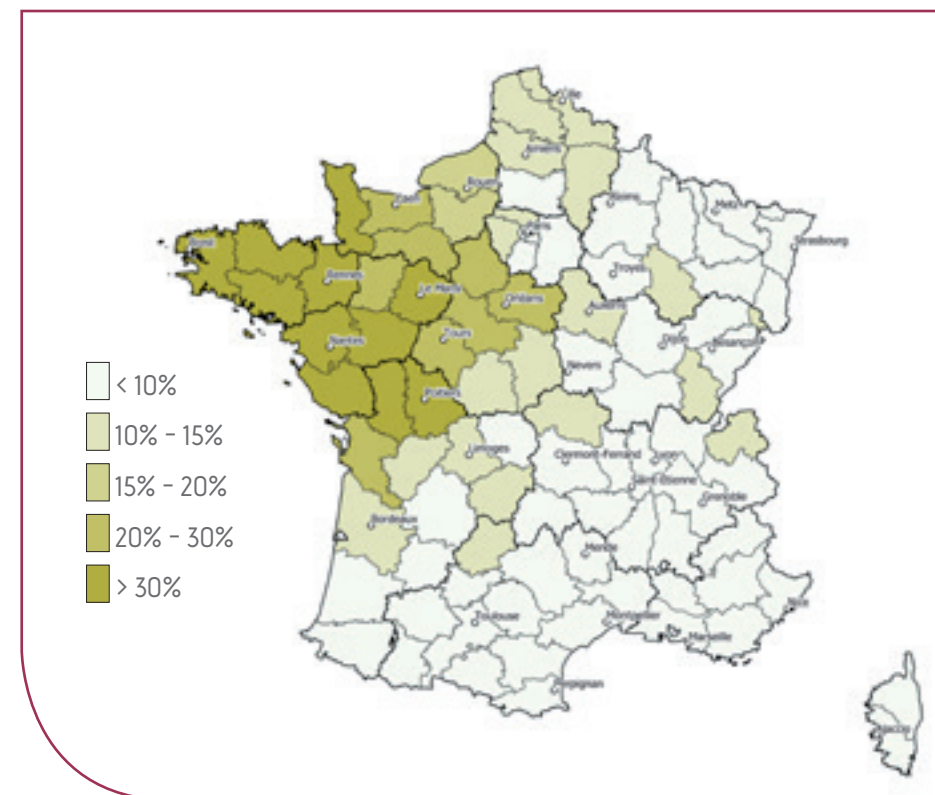


TOTAL : 2 866
L'ÂGE MOYEN
EST DE 43,88 ANS.

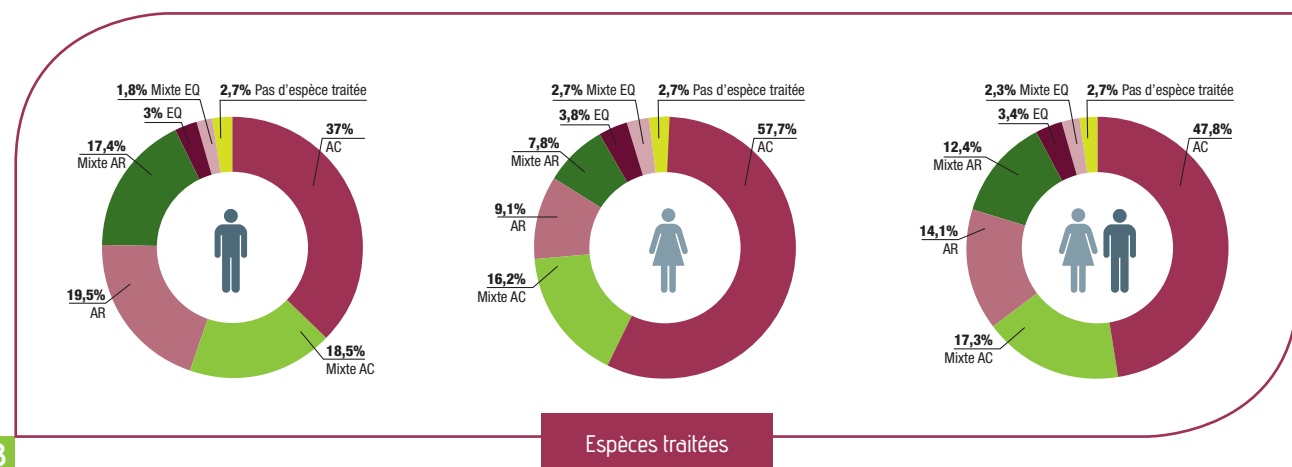
15,6 % des vétérinaires inscrits sont diplômés de l'ONIRIS.



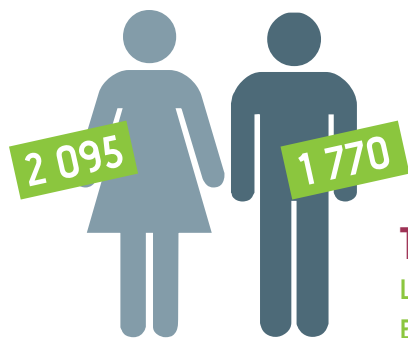
Modalité d'exercice vétérinaire



Le pourcentage exprime un ratio nombre de vétérinaires diplômés ONIRIS par rapport au nombre total de vétérinaires, par département.

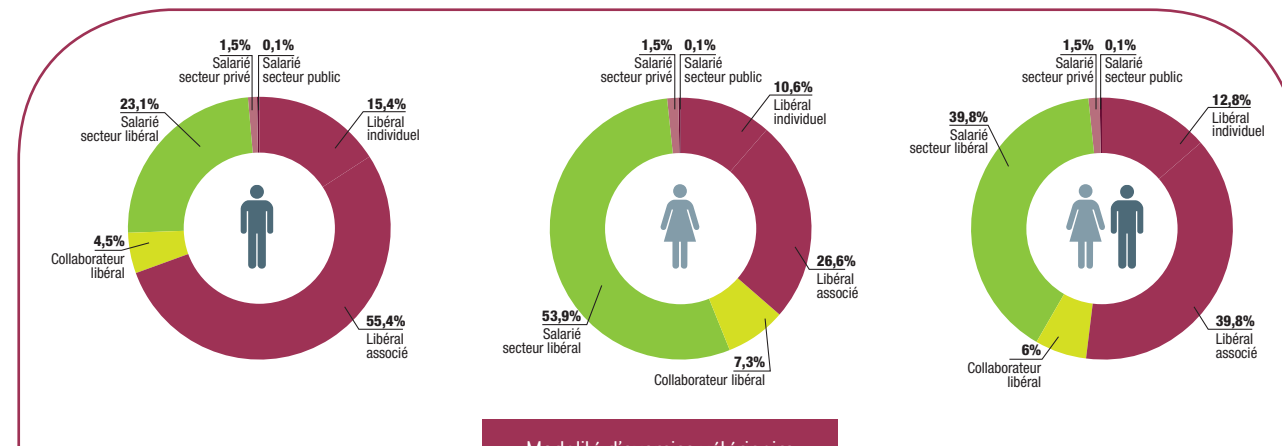
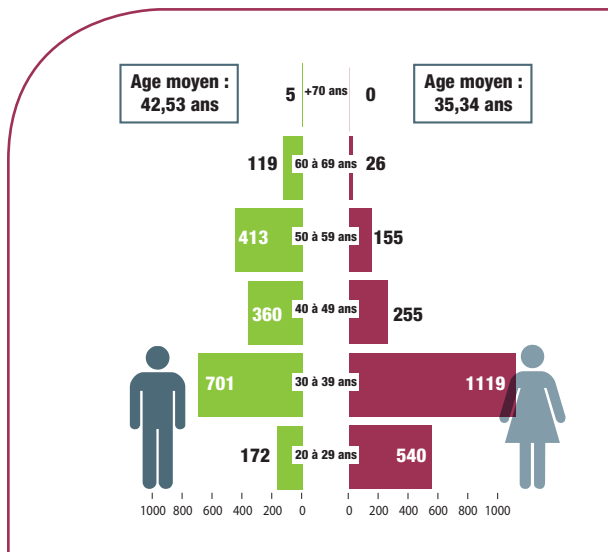


ÉCOLE D'ORIGINE BELGIQUE

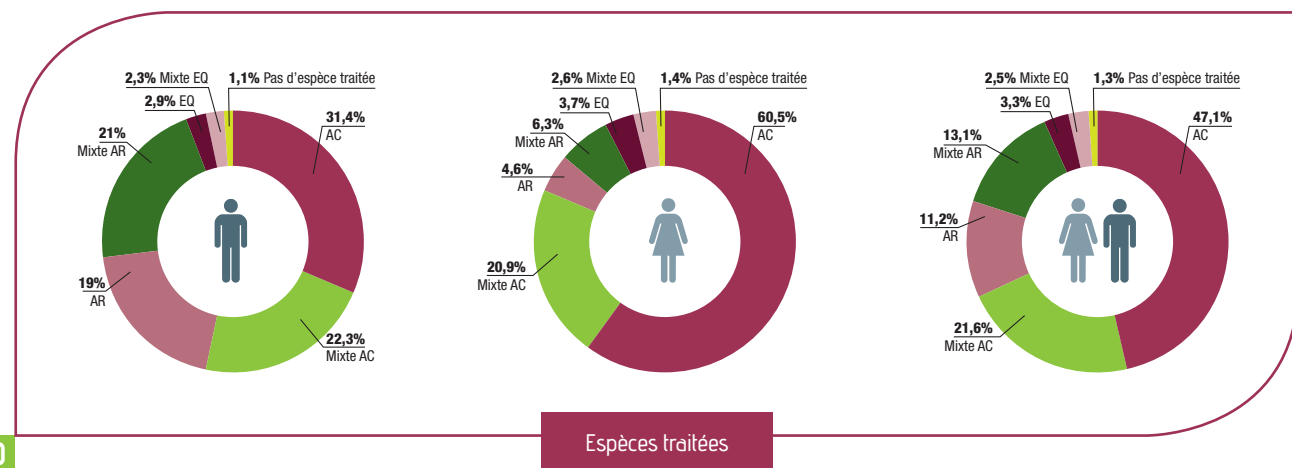
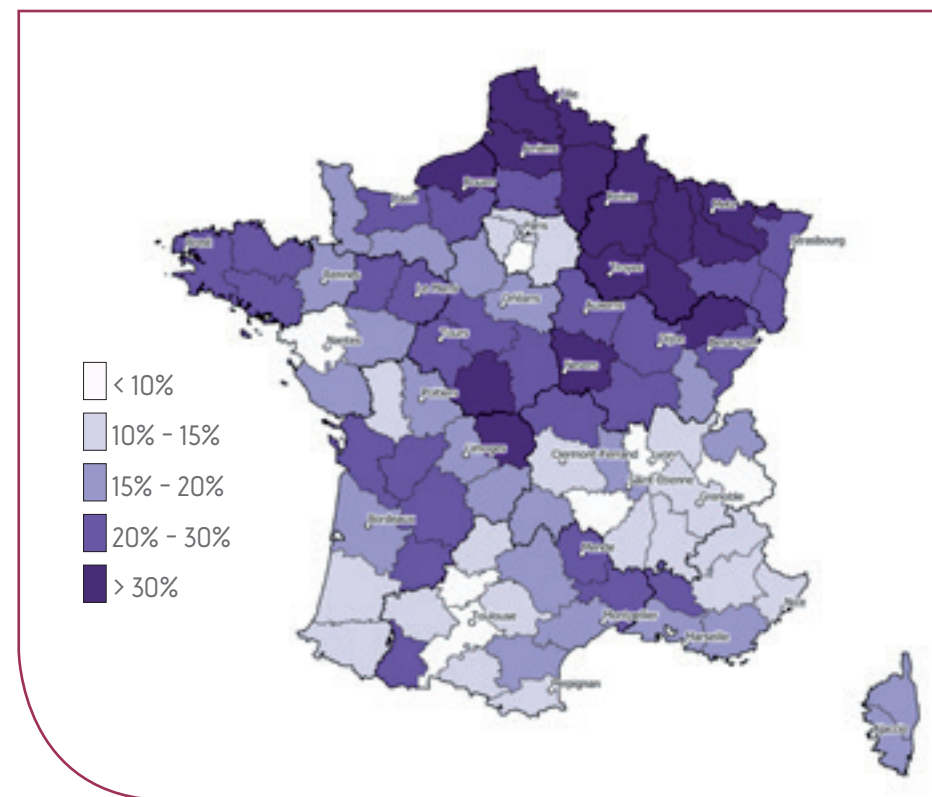


TOTAL : 3 865
L'ÂGE MOYEN
EST DE 38,63 ANS.

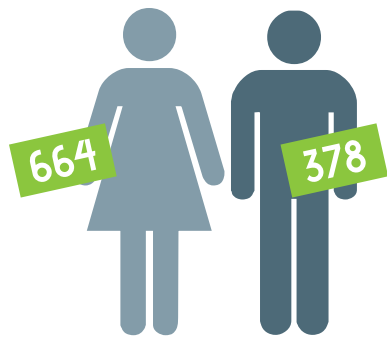
21,1 % des vétérinaires inscrits sont diplômés de Belgique



Le pourcentage exprime un ratio nombre de vétérinaires diplômés de Belgique par rapport au nombre total de vétérinaires, par département.

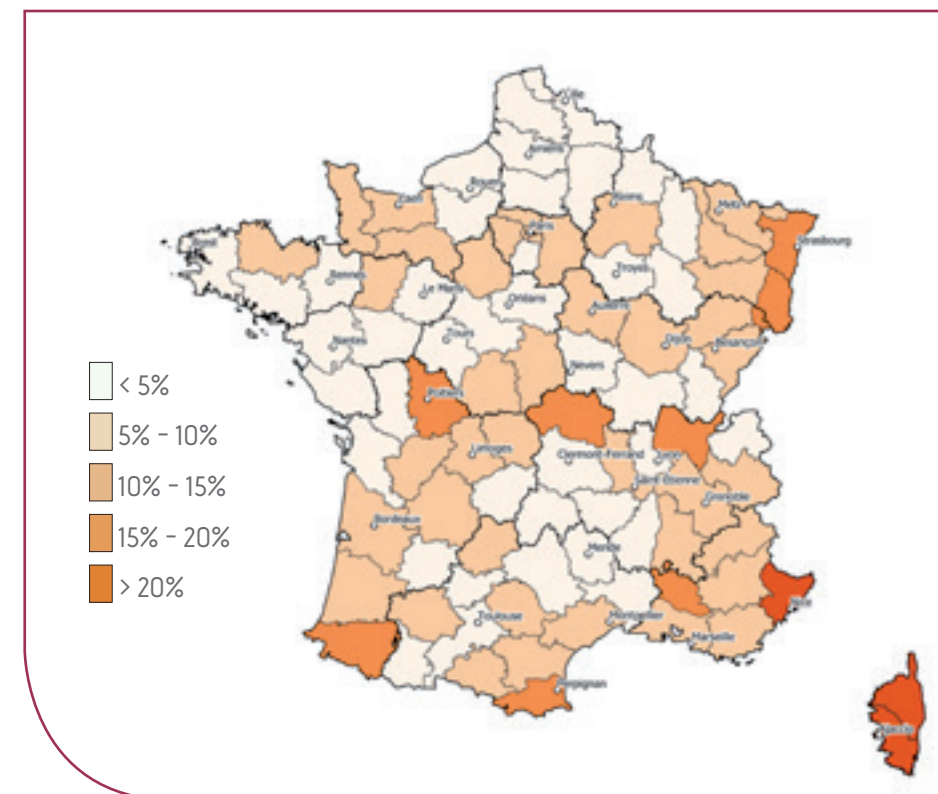
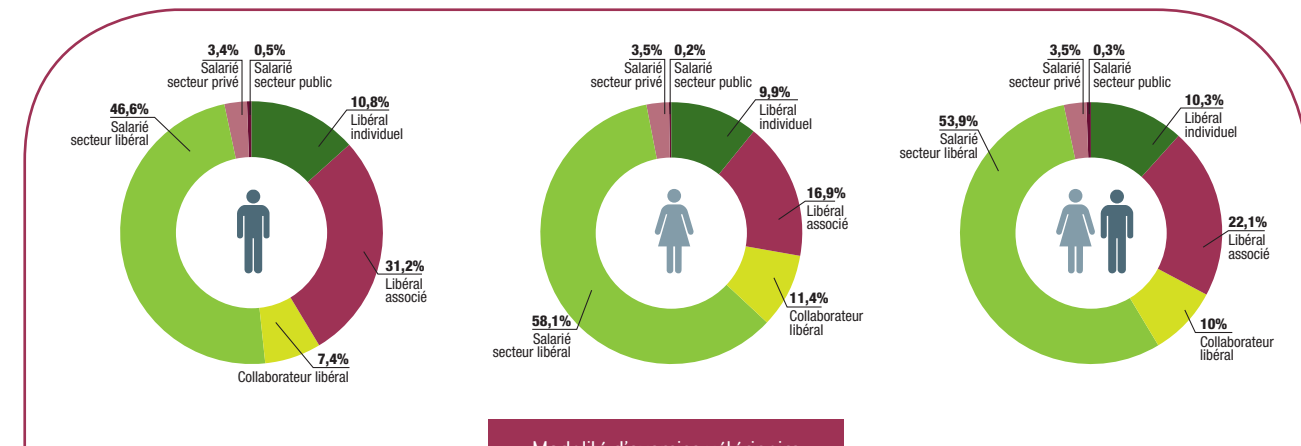
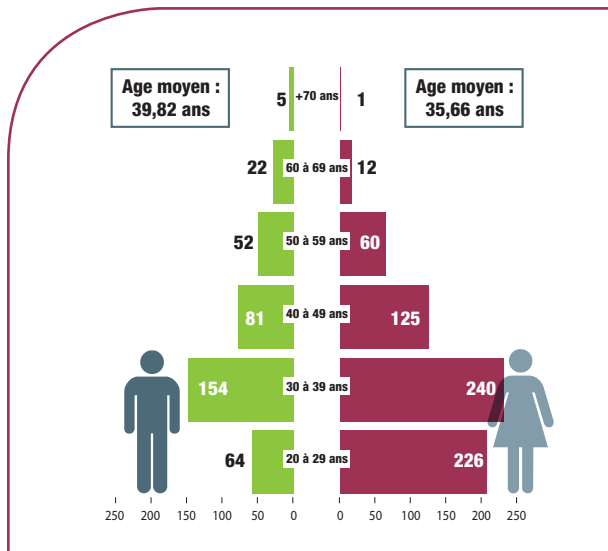


ÉCOLE D'ORIGINE AUTRES UE

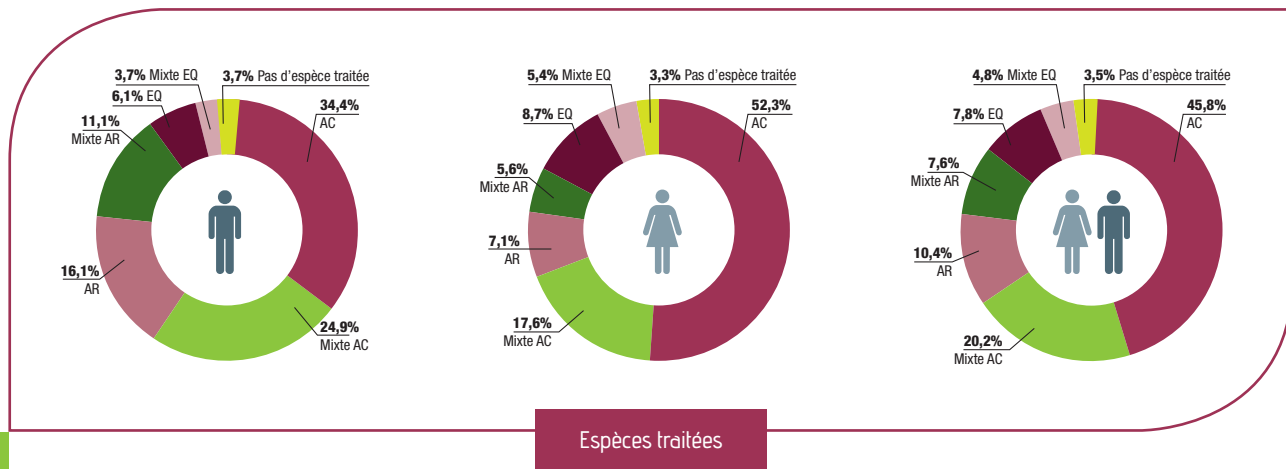


TOTAL : 1 042
L'ÂGE MOYEN
EST DE 37,15 ANS.

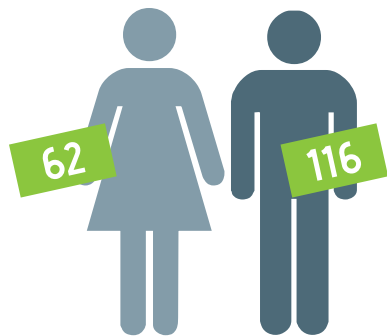
5,7% des vétérinaires inscrits sont diplômés d'un autre pays de l'Union Européenne.



Le pourcentage exprime un ratio nombre de vétérinaires diplômés d'un Pays UE autre par rapport au nombre total de vétérinaires, par département.

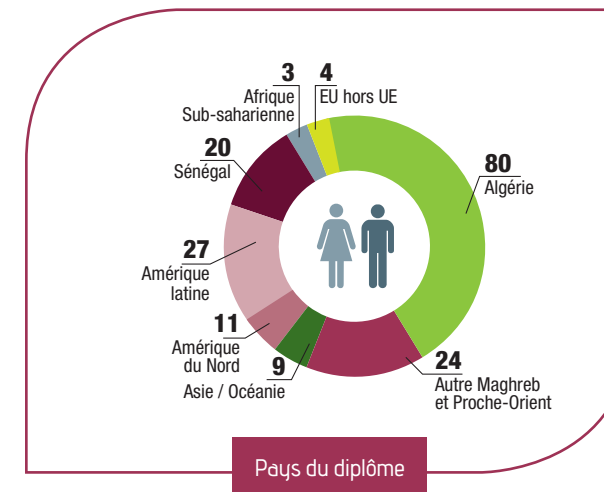
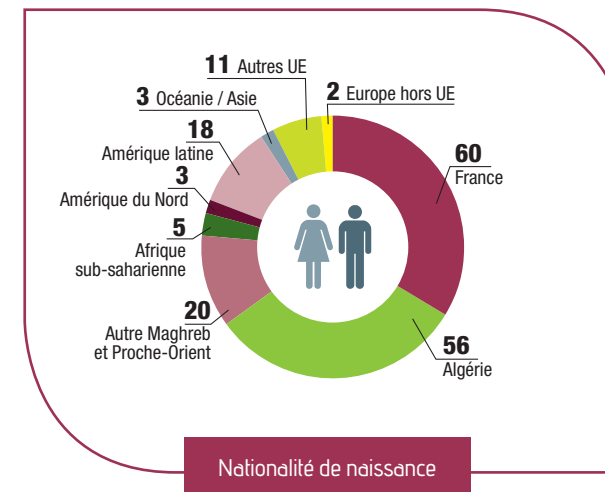


ÉCOLE D'ORIGINE PAYS-TIERS

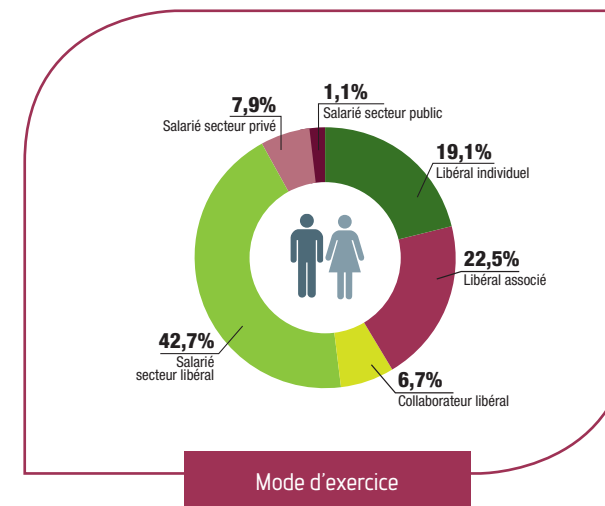
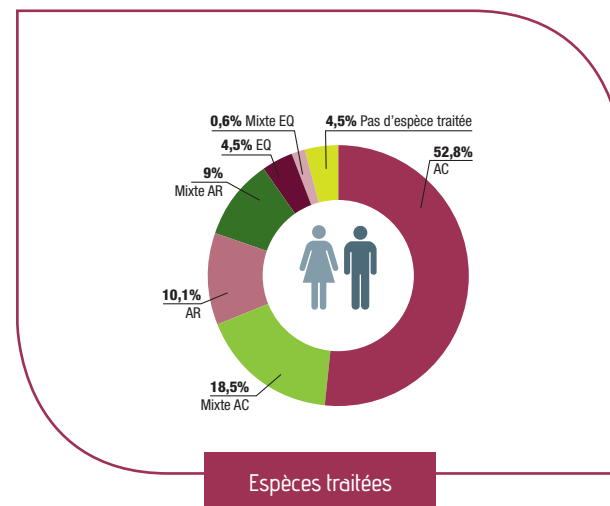
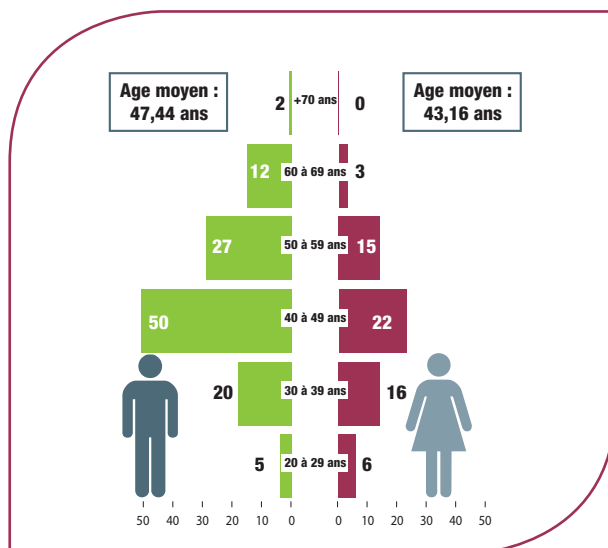


TOTAL : 178
L'ÂGE MOYEN
EST DE 45,95 ANS.

178 vétérinaires des pays tiers sont inscrits au tableau de l'Ordre des vétérinaires. Leur âge moyen est de 45,95 ans. 86 d'entre eux ont une activité libérale, et 92 exercent comme vétérinaires salariés du secteur libéral. 33,7 % (60) des vétérinaires en exercice et titulaires d'un diplôme des pays tiers sont de nationalité française.



45,5% des diplômés sont de nationalité de naissance d'un pays d'Afrique ou du Proche-Orient. Avec près de 45 % des diplômes issus des pays tiers détenus par les vétérinaires inscrits en France, l'Algérie est le pays formateur principal.

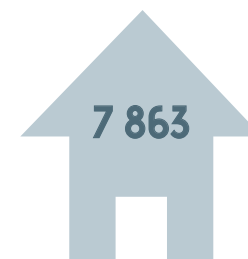


LES STRUCTURES D'EXERCICE



76

25 ETABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES



7 863 établissements sont répertoriés, 6586 établissements de soins vétérinaires (83,9%), lieux où sont reçus de animaux pour y être soignés, et 1187 sont des locaux où s'exerce la profession de vétérinaires.

Les établissements de soins vétérinaires sont enregistrés comme cliniques vétérinaires pour 56,8 % d'entre eux, comme cabinet ou cabinet médico-chirurgical pour 41,6 %. Au 31/12/2017, la France compte 8 centres hospitaliers vétérinaires (+1 par rapport au 31/12/2016) et 1 centre de vétérinaires spécialistes.

Un seul vétérinaire exerce dans 40,8 % des DPE, et 19,7 % de ceux-ci occupent deux vétérinaires.



77

26 FORMES JURIDIQUES D'EXERCICE DES VÉTÉRINAIRES

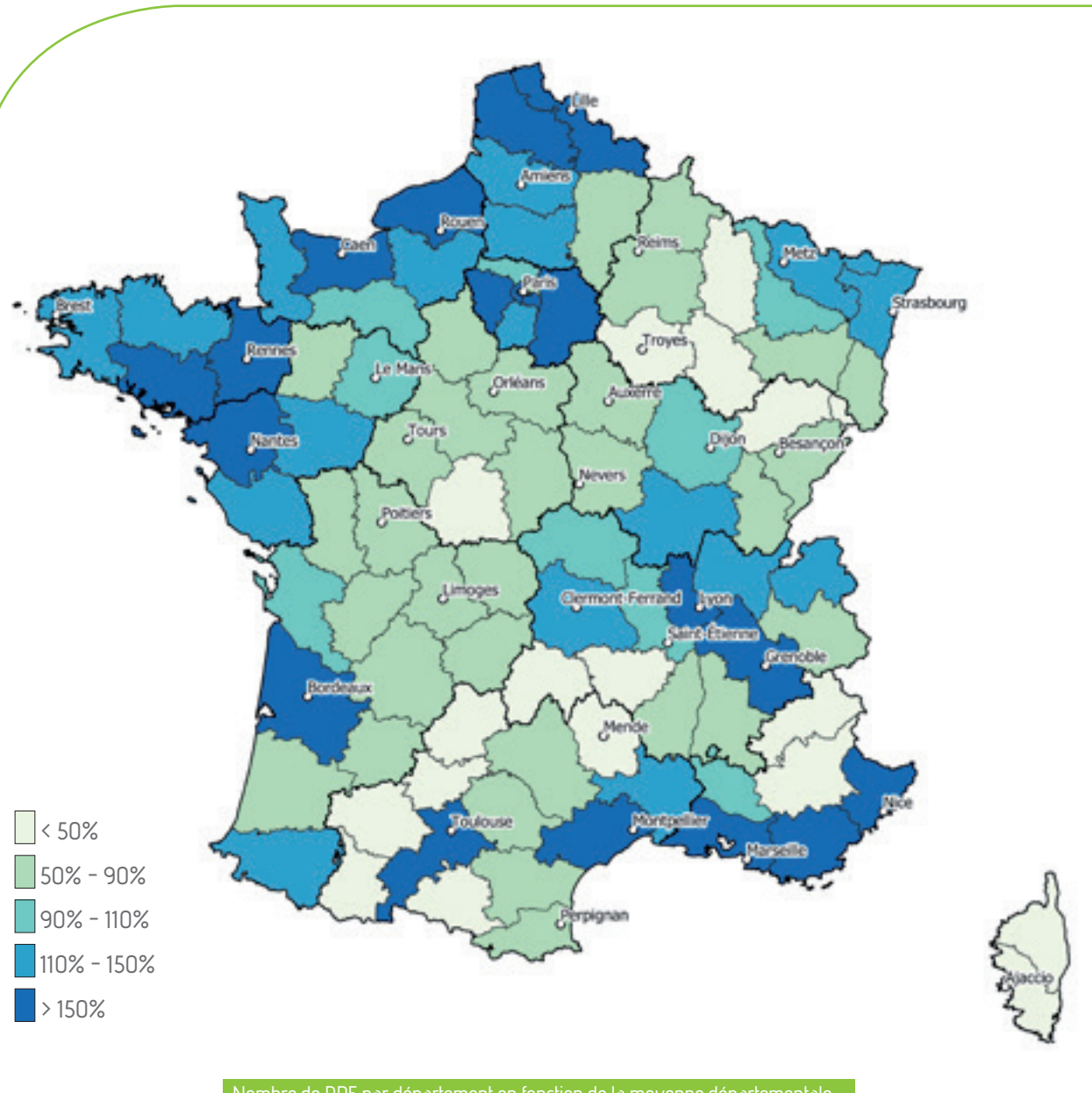
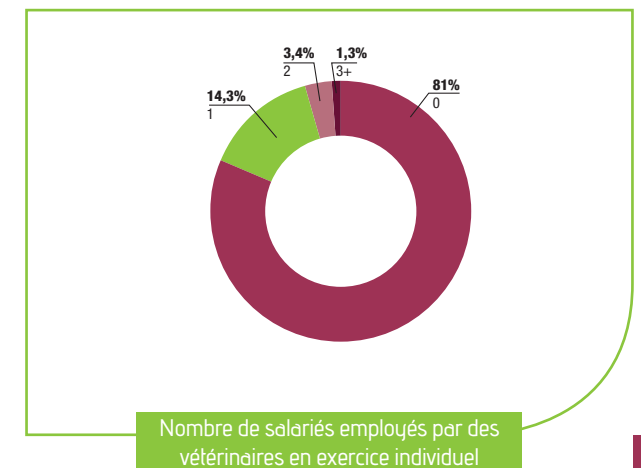
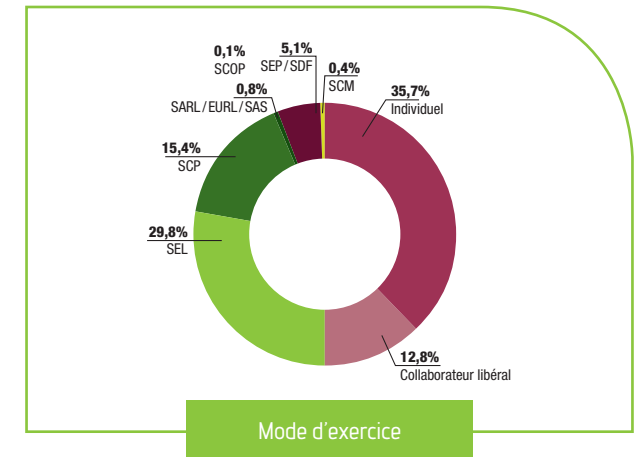
7 378

Au 31/12/2017, 7 378 entités juridiques exercent la profession de vétérinaires, 3 336 sociétés vétérinaires sont inscrites au tableau de l'Ordre. 374 sociétés en participation, ex sociétés de fait, sont enregistrées auprès de l'Ordre et 3 577 vétérinaires exercent sous un statut de travailleur non salarié, 2 633 en exercice individuel et 944 en qualité de collaborateur libéral.

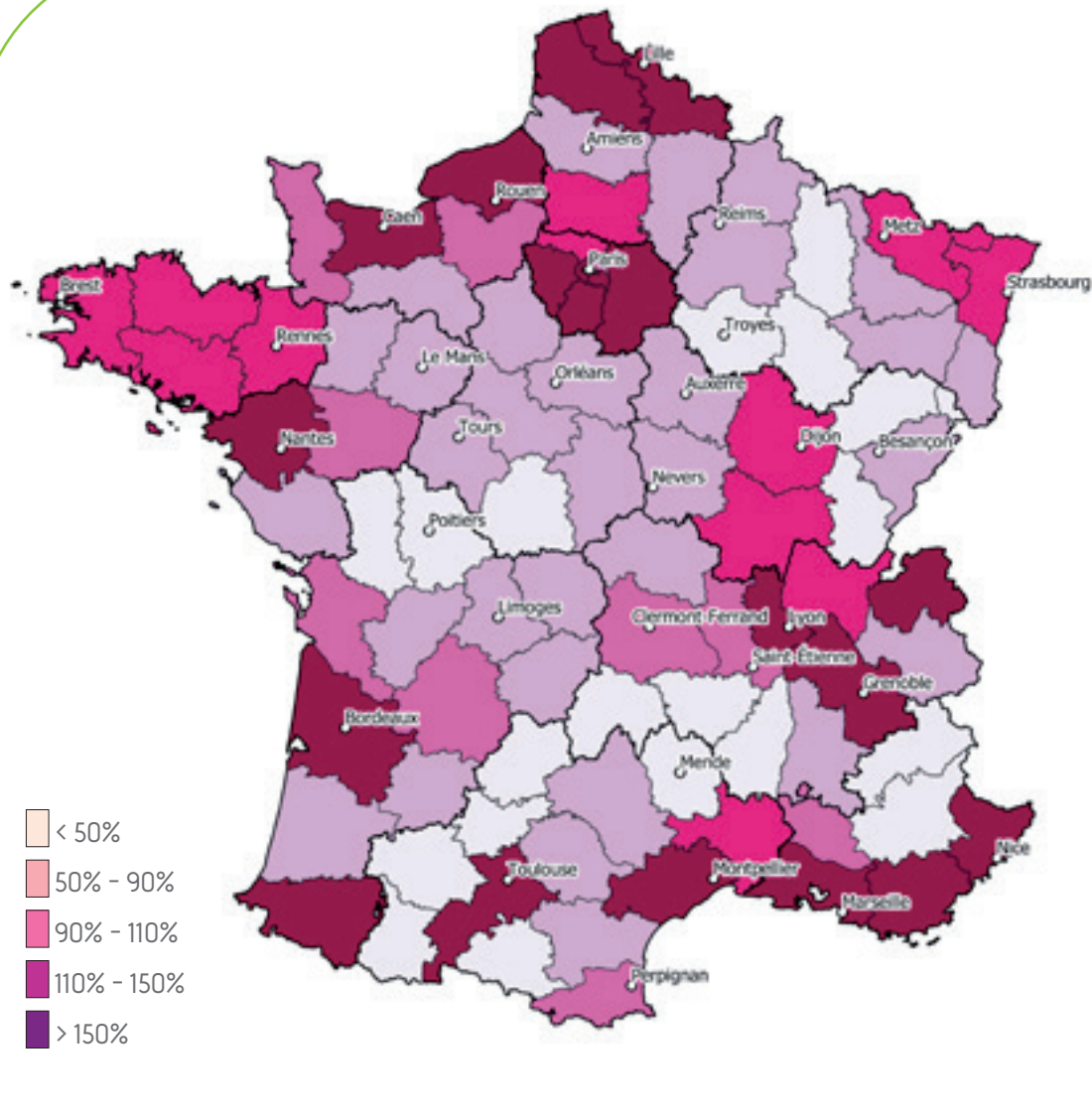
Parmi les sociétés d'exercice vétérinaire, les principales formes juridiques sont les SEL (66%) et les SCP (34%).

71,1 % des sociétés d'exercice sont composées d'un à deux associés, 83,6 % de ces sociétés exercent dans un seul domicile professionnel (DPE). Seules 1,7 % des sociétés d'exercice exercent dans plus de 3 DPE.

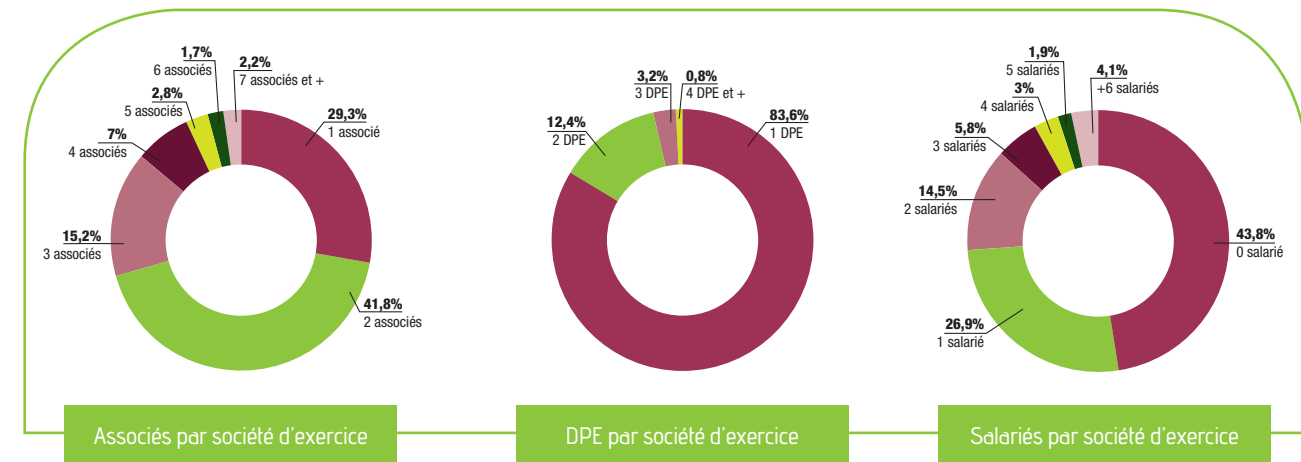
71,1 % des sociétés d'exercice sont composées d'un à deux associés, 83,6 % de ces sociétés exercent dans un seul domicile professionnel (DPE). Seules 1,7 % des sociétés d'exercice exercent dans plus de 3 DPE.



Nombre de DPE par département en fonction de la moyenne départementale nationale (moyenne nationale 2016 : 77,36 DPE par département)

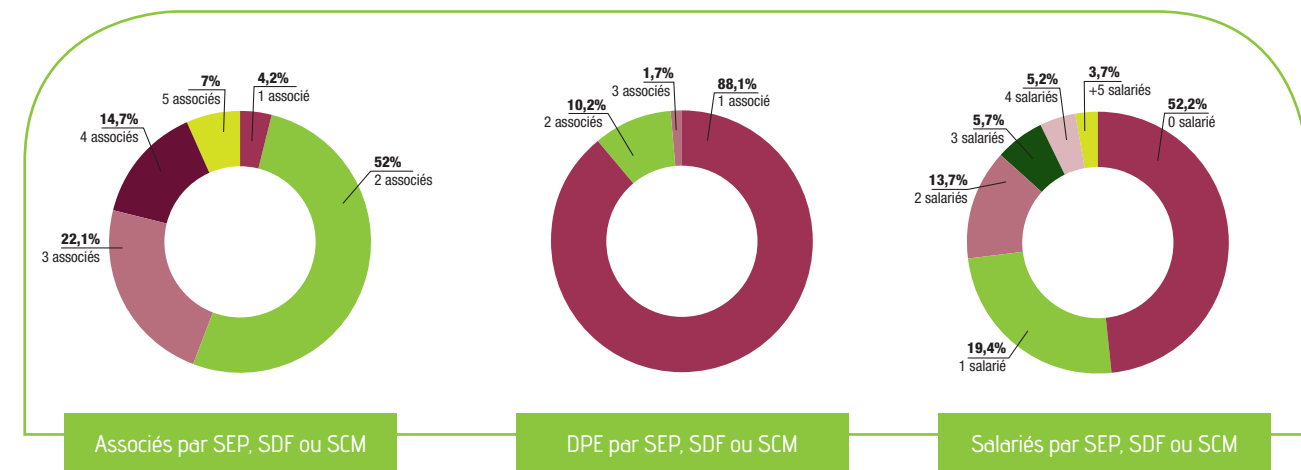


Nombre de Sociétés par département en fonction de la moyenne départementale nationale (moyenne nationale 2016 : 63,79 sociétés par département)



Les sociétés d'exercice vétérinaires emploient 4 055 vétérinaires salariés et exploitent 4 120 établissements vétérinaires.
Les sociétés d'exercice vétérinaires emploient en moyenne 1,21 salariés vétérinaires quand des vétérinaires en exercice individuel occupent 0,33 salariés vétérinaires.

Les sociétés d'exercice vétérinaire sont composés en moyenne de 2,27 associés.
402 SEP/SCM sont recensées et exploitent 457 établissements vétérinaires. Elles sont composées en moyenne de 2,68 associés et occupent en moyenne 1,03 salariés vétérinaires.



MÉTHODOLOGIE

Les chiffres et éléments publiés sont issus de la base des données personnelles des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre des vétérinaires arrêtées au 31 décembre 2017 à l'exception des informations concernant le service de santé des armées et les inspecteurs de santé publique vétérinaire. Les chiffres publiés ne sont pas arrondis à la décimale supérieure. Les données régionales sont valorisées sur la base des nouvelles régions administratives nées de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) promulguée le 7 août 2015 à l'exception de la Région Corse qui est rattachée à la Région PACA pour constituer la Région ordinaire PACA-Corse. ORIGINE DES DONNÉES • AGRESTE - Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt • Conseil national de l'Ordre des vétérinaires • Corps des Inspecteurs de Santé Publique Vétérinaire • Données fournies par l'Association SPIE (système professionnel information élevage) d'après BDN1 (base de données nationale d'identification) • FACCO (Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers) • Institut Français du Cheval et de l'Équitation • Service de Santé des Armées • Syndicat national des Inspecteurs de Santé Publique Vétérinaire *Ministère de l'enseignement et de la recherche * écoles vétérinaires françaises* Association ADILVA *

CARTOGRAPHIE

Pondération des espèces déclarées :

Les vétérinaires inscrits au tableau de l'ordre ont le choix de déclarer trois espèces différentes auxquelles ils dispensent des actes vétérinaires de médecine, de chirurgie et de pharmacie vétérinaire. Le rang de déclaration est hiérarchisé et fait l'objet d'une pondération afin d'exprimer un ratio entre les données animales et la compétence vétérinaire. La clé de répartition est ainsi déterminée : une espèce déclarée en premier rang vaut 1. Une espèce déclarée en deuxième rang vaut 2/3 et une espèce déclarée en rang 3 vaut 1/3.

Légende :

Nombre de vétérinaires : les cartes reprennent 39 tailles de points différentes. Par convention, la légende indique uniquement les points les plus représentatifs.

Densité population canine et féline : Pour une meilleure représentation des densités sur les cartes, le choix d'un affichage par «Ruptures naturelles (Jenks)» est retenu. La méthode vise à réduire la variance dans les classes et à maximiser la variance entre les classes.

Unité-Gros-Bétail : Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les coefficients sont calculés selon l'alimentation des animaux.

L'UGB tous aliments (UGBTA) qui compare les animaux selon leur consommation totale, herbe, fourrage et concentrés est la référence retenue pour les cartes pages 30 et 327. Source AGRESTE

Bassin de vie : Les bassins de vie sont définis comme les plus petits territoires au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. C'est dans ces contours que s'organise une grande partie du quotidien des habitants. Source INSEE

Données FACCO :

Les cartes nationales concernant l'estimation du nombre de chiens et de chats par regroupement de régions (page 24) sont construites sur la base des données FACCO reprenant le nombre et la répartition des foyers français (y compris résidents étrangers) source INSEE - enquête emploi enquête FACCO - KANTAR TNS automne 2016. Regroupements de régions consolidés : Région Parisienne - Région Nord - Région Est - Région Bassin Parisien Est - Région Bassin Parisien Ouest - Région Ouest - Région SudOuest - Région Sud-Est - Région Méditerranée.

Données ISPV : Les éléments en pages 46 et 47 sont issus du rapport annuel sur la démographie du corps des ISPV - situation arrêtée au 31 décembre 2017.

REMERCIEMENTS

Comité des membres de l'ONDPV : CARPV (Caisse autonome de retraite et de prévoyance des vétérinaires), CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux), CNOV (Conseil national de l'Ordre des vétérinaires), Corps des ISPV, DGAI (Direction générale de l'alimentation), DGE (Direction générale entreprises), DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche), ENVA (Ecole nationale vétérinaire d'Alfort), ENVT (Ecole nationale vétérinaire de Toulouse), ONIRIS (Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique), Service de Santé des Armées, VetAgro Sup (Campus vétérinaire de Lyon).

M. Yves BODET - FACCO • M. Laurent DUVEAUX - Institut de l'Élevage • M. Pascal FERREY, Me Christine MARLIN, Me Aurore SAISON-GAULIER - Assemblée permanente des chambres d'agriculture • Professeur Pierre SANS - Ecole nationale vétérinaire de Toulouse • M. Daniel ROGUET - Association SPIE • DV Jean-Luc ANGOT - CGAAER • Vétérinaire général Philippe ULMER - Service de santé des Armées • M. NICOLLET, Pdt association ADILVA.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
La démographie des vétérinaires suivis par l'atlas 2018	6

LES VÉTÉRINAIRES INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE

• Données nationales	9
• Les primo-inscrits au tableau de l'Ordre des vétérinaires	15
• Les vétérinaires sortants du tableau de l'Ordre des vétérinaires	17
• Les vétérinaires entrants/sortants	19
• Vétérinaires en exercice libéral	20
• Vétérinaires salariés	22
• Vétérinaires pour animaux de compagnie	24
• Vétérinaires pour animaux de rente	28
• Vétérinaires pour équidés	36
• Vétérinaires de moins de 35 ans	40
• Vétérinaires de plus de 55 ans	41
• Vétérinaires en cumul emploi retraite	42
• Spécialistes vétérinaires reconnus CNSV*	44

LES VÉTÉRINAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

• Les vétérinaires inspecteurs de la santé publique vétérinaire	50
• Vétérinaires des armées	52
• Les vétérinaires des laboratoires publics d'analyses vétérinaires	54
• Les vétérinaires enseignants	56

LES ÉCOLES

• Stage tutoré en 5 A des écoles nationales vétérinaires françaises	59
• École d'origine ENVA	62
• École d'origine ENVT	64
• École d'origine VETAGRO SUP	66
• École d'origine ONIRIS	68
• École d'origine Belgique	70
• École d'origine autres UE	72

LES STRUCTURES D'EXERCICE

• Etablissements vétérinaires	77
• Formes juridiques d'exercice des vétérinaires ..	79

Méthodologie	82
Remerciements	82

Édition : décembre 2018

Rédaction : Conseil national de l'Ordre des vétérinaires

Conception et réalisation : images&formes

Crédits photos : Frédéric Decante, Service de Santé des Armées, Communication ENVT, CNOV, Thinkstock,

agriculture.gouv.fr,
Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr,
Cheick Saidou/agriculture.gouv.fr,
Xavier Remonjin/agriculture.gouv.fr

